

5^È CONFÉRENCE D'ALGER SUR LE DROIT DES PEUPLES À LA RÉSISTANCE

Les violations des droits de l'Homme par le Maroc renforcent la solidarité avec les Sahraouis

Page 7

• La décolonisation du Sahara occidental «nécessité impérieuse» pour la réalisation de la paix

Page 7

LE SG DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR DU NIGER, ADAM IDER

«Les conditions de dignité humaine réunies au centre d'accueil de Tamanrasset»

Page 6

M. TEBBOUNE RASSURE : «La chute du prix du pétrole n'aura pas de répercussions sur le programme de l'habitat»

La chute du prix du pétrole «n'aura pas de répercussions négatives sur la réalisation des programmes de l'habitat prévus durant le prochain quinquennat», a affirmé, hier à Constantine, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Teboune.

«Aucun mètre carré du programme d'habitat prévu dans le cadre du programme quinquennal 2015-2019 ne sera touché à cause des fluctuations actuelles des marchés pétroliers», a souligné le ministre au cours d'une réunion de travail avec les responsables, les élus et les opérateurs locaux, organisée à l'issue d'une visite de travail de deux jours dans cette wilaya.

Le programme de l'habitat décidé par les pouvoirs publics, «destiné à venir à bout, d'ici au premier trimestre 2019, de la crise du logement en Algérie, sera réalisé dans sa totalité», a affirmé M. Teboune, précisant que le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a «ordonné la poursuite du processus de développement national dans tous les secteurs».

Page 3



HIGH-TECH

Publicité sur Internet

QUEL AVENIR POUR LES PROGRAMMES DE BLOCAGE ?

Page 18

SANTÉ

M. Boudiaf annonce des mesures pour sécuriser le corps médical dans les établissements hospitaliers

Page 4

ENA
Révision annoncée des programmes d'enseignement et des conditions d'accès

Page 5

SANTÉ

APNÉE DU SOMMEIL

NE LAISSEZ PAS
RONFLER
UNE PERSONNE
CARDIAQUE

Pages 14-15

JEUNES CADRES

Vers la promulgation des statuts des travailleurs du secteur de la Jeunesse

Page 4

FOOTBALL

CAN 2015
Les «23» joueurs de l'EN connus aujourd'hui

P.26

GHARDAÏA

GRAVE ACCIDENT DE LA CIRCULATION
11 morts et 16 blessés

Page 12

Météo



Régions Nord : 15° à Alger

Temps partiellement nuageux avec localement pluies orageuses vers les régions Ouest en cours de journée. Les vents seront faibles à modérés. La mer sera peu agitée.

Régions Sud : 20° à Tamanrasset

Temps passagèrement nuageux de la Saoura vers le Nord Sahara et les Oasis avec quelques pluies locales. Ailleurs, temps partiellement voilé. Les vents seront faibles à modérés avec soulèvements de sable vers le Sud-Ouest.

TRANSPORTS

Ghoul aujourd'hui à Alger



Le ministre des Transports, le Dr Amar Ghoul, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection des projets du secteur dans la wilaya d'Alger.

CNES : AUJOURD'HUI ET DEMAIN Conférence sur l'équité et la promotion sociale



Les mécanismes institutionnels de suivi de l'équité sociale et l'amélioration de l'efficacité des politiques dans la promotion de l'équité seront au centre d'une conférence internationale, aujourd'hui et demain à Alger, indique le Conseil national économique et social (CNES). Organisé conjointement avec l'Unicef, la rencontre verra la participation d'un panel de partenaires et d'experts de la région Mena, d'Amérique latine, d'Afrique et d'Europe.

POUR DÉNONCER L'INFLATION L'APOCE appelle à une journée sans achats

السبت 20 ديسمبر 2014



Pour dénoncer l'inflation, l'Association pour la protection et l'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), appelle les consommateurs à se mobiliser pour une «Journée sans achats», le samedi 20 décembre 2014 à travers l'ensemble du territoire national.

UGCAA

La conférence sur les mutuelles sociales reportée

Initialement prévue pour hier dimanche, la conférence sur la nouvelle loi relative aux mutuelles sociales a été reportée à une date ultérieure. «L'objectif de la rencontre est d'ouvrir le débat autour de la réforme du système de la Sécurité sociale. Dans ce cadre, l'Ugcaa envisage de lancer avec l'aide d'experts, la première mutuelle sociale dédiée aux commerçants et artisans algériens», a indiqué le responsable de la communication à l'Ugcaa, Djamel Ghazali.

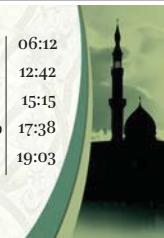


	Max	Min
Alger	15°	07°
Oran	14°	11°
Annaba	17°	09°
Béjaïa	16°	10°
Tamanrasset	20°	08°

Horaires des prières

Lundi 22 Safar 1436

Fajr	06:12
Dohr	12:42
Asr	15:15
Maghreb	17:38
Isha	19:03



PARLEMENT

Reprise aujourd'hui des travaux de l'APN

L'Assemblée populaire nationale (APN) poursuivra ses travaux aujourd'hui par la présentation et l'examen du rapport du gouverneur de la Banque d'Algérie sur le développement économique et monétaire en Algérie, a indiqué samedi un communiqué de l'APN. La séance de demain sera consacrée à la présentation et à l'examen du projet de loi amendant et complétant la loi n° 11-83, relatif aux assurances sociales et le projet de loi définissant les règles générales relatives à la signature et à la certification électroniques.



source. La séance de jeudi sera consacrée au vote du projet de loi relatif à la modernisation de la justice, le projet de loi amendant et complétant la loi n° 11-83, relatif aux assurances sociales et le projet de loi définissant les règles générales relatives à la signature et à la certification électroniques.

COMMUNICATION

Grine à Constantine et Guelma

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, présidera aujourd'hui et demain dans les wilayas de Constantine et Guelma, l'ouverture d'une session de formation au profit des journalistes de l'Est.



AGRICULTURE

Nouri à El Oued



Le ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Abdellah Nouri, effectue aujourd'hui une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'El Oued. Le ministre procédera à l'inauguration du 10^e Salon de l'agriculture saharienne et step-pièque.



DU 25 AU 28 DÉCEMBRE À AKBOU

8^e rencontre poétique amazighe de la Soummam

L'association Etoile Culturelle d'Akbou s'apprête à organiser du 25 au 28 décembre, la 8^e rencontre poétique amazighe de la Soummam. Après avoir honoré, SI Muhend U M'Hend, Mohand Said Amlilkech, Na Rahma Ouissa, Maraoui Rabah dit Said, Jean Mouhoub Amrouche, Nour ould Amara et Katab Yacine, cette 8^e édition sera dédiée à un couple qui a brillé sur scène et qui a émerveillé le public avec ses montages poétiques à savoir Tizir D Lahlou. Ces deux animateurs de la Radio Chaîne II sont à l'origine de plusieurs montages poétiques. Une soixantaine de poètes de plusieurs wilayas auront l'occasion de présenter au public toujours fidèle leurs dernières œuvres.

JUSQU'AU 19 DÉCEMBRE À LA SAFEX

Salon de la PME



Sous le parrainage du ministre de l'Industrie et des Mines, la Société Manaho international organise le Salon «Carrefour de la PME, du partenariat et des technologies» à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 19 décembre au niveau du Palais des expositions – Alger.

2^e FORUM N'TIC MAGAZINE

Conférence demain sur la 3G

Pour la deuxième édition de son Forum, N'TIC Magazine, organise mardi 16 décembre 2014, à 8h30, à l'hôtel Sofitel d'Alger, une conférence sur le thème : «1^{er} anniversaire du lancement de la 3G : quelles répercussions sur les usages et le développement du contenu DZ ?».

La rencontre sera animée par M. Abderrahmane Benhamadi, président directeur général de l'entreprise Condor, M. Younès Grar, consultant IT et ancien conseiller du ministre de la Poste et des TIC et Rosiane Bencharif, consultant international en nouvelles technologies et directeur général de la société MPS.

JEUDI À LA SALLE IBN KHALDOUN Soirée avec le groupe Triana d'Alger

L'établissement arts et culture de la wilaya d'Alger, organise jeudi 18 décembre à partir de 20h30 à la salle Ibn Khaldoun, une soirée aux rythmes et mélodies empruntées de flamenco, salsa, rumba, gitane, et algérois avec le groupe Triana d'Alger.



HABITAT

TEBBOUNE RASSURE : La chute du prix du pétrole n'aura pas de répercussions sur le programme d'habitat du prochain quinquennat

• 98 % du programme d'habitat inscrit en Algérie au titre du présent quinquennat lancé en travaux

La chute du prix du pétrole "n'aura pas de répercussions négatives sur la réalisation des programmes d'habitat prévus durant le prochain quinquennat", a affirmé, hier à Constantine, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune.

"Aucun mètre carré du programme d'habitat prévu dans le cadre du programme quinquennal 2015-2019 ne sera touché à cause des fluctuations actuelles des marchés pétroliers", a souligné le ministre au cours d'une réunion de travail avec les responsables, les élus et les opérateurs locaux, organisée à l'issue d'une visite de travail de deux jours dans cette wilaya.

Le programme d'habitat décidé par le pouvoir publics, "destiné à venir à bout, d'ici au premier trimestre 2019, de la crise du logement en Algérie, sera réalisé dans sa totalité", a affirmé M. Tebboune, précisant que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a "ordonné la poursuite du processus de développement national à tous les secteurs".

L'Algérie a injecté jusqu'à aujourd'hui 63 milliards de dollars pour résoudre la problématique du logement, a indiqué le



ministre, précisant qu'à la fin de 2012, le secteur du bâtiment avait consommé 235 milliards de dinars, contre 425 milliards DA en 2013 et une prévision de 650 milliards DA (environ 7 milliards de dollars) pour l'année en cours.

Ces données financières "réfèrent l'importance des investissements consentis par l'Etat dans le secteur du bâtiment", a ajouté M. Tebboune, précisant que son département "opère suivant une approche scientifique, fondée sur des chiffres exacts (sic)". Il a également fait savoir que l'Algérie compte 1,6 million de demandes "réelles" de logement, recensées dans toutes les communes du pays.

Les autorités "satisfieront une grande partie de ces demandes au fur et à mesure la réception des 920.000 unités en construction à travers tout le territoire national, le reste, environ 720.000 demandes, le seront au titre du prochain quinquen-

nat, a précisé le ministre, avant de relever que l'Algérie livre annuellement entre 250.000 et 300.000 logements, tous segments confondus.

D'ici à 2015, aucun bidonville ne subsistera en Algérie, car il y va de la "préservation de la dignité du citoyen et de l'Algérie", a également indiqué M. Tebboune, avant d'évoquer "le traitement du dossier de l'habitat précaire se trouvant sur des sites historiques comme les villes vives".

Un dossier "spécial" qui sera traité et réglé de concert avec les citoyens concernés, a-t-il souligné. Au cours de sa visite dans la wilaya de Constantine, le ministre a eu à inspecter, samedi et hier, plusieurs chantiers de construction de logements publics locatifs, notamment à Ali-Mendjeli, ainsi que des projets en cours d'exécution dans le cadre de la manifestation "Constantine 2015 de la culture arabe".

Constantine a "corrigé ses lacunes" en matière de construction de logements sociaux

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, s'est félicité, hier à Constantine, des efforts déployés localement pour "corriger les lacunes" en matière de réalisation des programmes d'habitat, notamment à caractère social.

Le ministre qui s'est dit "satisfait" du rythme imprévu des travaux dans les chantiers de construction de logements publics locatifs (LPL), ainsi que de la qualité des travaux, a félicité les responsables locaux concernés pour "l'application et le sérieux" dont ils ont fait montre en lançant en un temps "record" l'intégralité

des programmes de logements sociaux inscrits à l'actif de cette wilaya. Avec cette cadence, Constantine qui donnait l'impression, il y a quelques années, d'être oubliée sur le plan de l'habitat, pourra répondre à un volume très important de demandes de logement", a souligné le ministre, faisant part de l'importance de ces investissements dans l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

M. Tebboune a estimé que la réception de ces programmes, implantés à Ali-Mendjeli, à El Khroub et à Aïn Nehas, entre autres, "contribuera à améliorer l'image de Constantine qui s'apprête à devenir, en 2015, la capitale de la culture arabe".

LOCAUX COMMERCIAUX DANS LES CITÉS D'HABITATION

Spécification préalable de la nature de l'activité

Les avis d'adjudication des locaux réalisés dans les cités d'habitation doivent impérativement spécifier, dès janvier 2015, la nature de l'activité commerciale ou de service devant y être pratiquée, a indiqué à Constantine le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune.

Le ministre qui effectue depuis samedi une visite de travail de deux jours dans cette wilaya, a instruit les responsables de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), les services de la wilaya et ceux de la commune, à l'effet d'établir dorénavant une liste précisant le nombre de commerces à réaliser dans une cité et le type de l'activité projetée, en fonction des besoins exprimés et ce, «avant le lancement de l'avis d'adjudication».

M. Tebboune, soulignant que ces locaux sont destinés «à donner de la vie aux nouvelles cités, à y créer de l'animation et à assurer un service à la population», a estimé «proprement aberrant» que des locaux attribués restent fermés.

S'agissant de la cadence imprévue aux travaux dans les chantiers d'habitat, il a précisé que la wilaya de Constantine figurait «en bonne position» avec le lancement de son programme complémentaire, la maîtrise des délais de réalisation et la qualité

des habitations produites. Le ministre a réitéré, dans ce contexte, l'engagement du gouvernement à «éradiquer définitivement l'habitat précaire d'ici à la fin de 2015 et à mettre fin à la crise du logement en Algérie d'ici à la fin de l'année 2018».

Il a souligné à ce propos que le gouvernement a pris depuis 2012 «toutes les dispositions juridiques, réglementaires et financières pour atteindre l'objectif fixé».

M. Tebboune a également appelé à encourager les entreprises locales intéressées par la réalisation de projets de logements de taille moyenne afin de les associer au programme national d'habitat, faciliter le lancement de nouveaux projets et conforter les entreprises nationales.

Lors de son passage à la salle de spectacles, un des projets phares du programme lancé dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», le ministre a félicité l'entreprise chinoise pour sa célérité et la qualité de son travail. La responsable du chantier s'est engagée, in situ, à livrer cette salle de 3.000 places, y compris les aménagements extérieurs et les équipements, «en février 2015».

Le ministre avait entamé sa visite à Constantine, samedi, en inspectant le chantier de construction de 3.000 logements pu-

CHUTE DES PRIX DU PÉTROLE Alarmisme démesuré des colporteurs de mauvaises nouvelles

Kamel Cherif

La chute des prix du pétrole semble réjouir des illuminés qui veulent réduire l'Algérie à un simple baril de pétrole. Ces fervents annonceurs de mauvaises nouvelles s'efforcent à faire croire et inculquer aux Algériens que l'avenir du pays reste entièrement tributaire des prix du pétrole.

Ils suivent avec un intérêt particulier l'évolution du marché pétrolier et des prix de ce produit, non pas pour s'inquiéter de la chute de la principale ressource financière du pays, mais pour se réjouir de ce qu'ils considèrent comme un malheur ou une catastrophe pour l'Algérie. En ce sens, ils restent à l'affût de tout ce qui est négatif pour l'Algérie, leur objectif étant d'alarmer les Algériens en ne leur annonçant que des mauvaises nouvelles. De la maladie du président de la République, et toute l' intox qui s'en est suivie, à la chute des prix du pétrole, ces parties guettent la moindre mauvaise nouvelle pour l'amplifier, alors qu'il s'agit d'un non-événement pour les Algériens. Le danger pour l'Algérie consiste pourtant venir des frontières, lesquelles doivent être constamment surveillées.

Il faut ainsi rendre hommage à l'Armée populaire nationale qui veille à la sécurité des Algériens, lesquels sont beaucoup plus menacés par le terrorisme et ses connexions que par la chute des prix du pétrole.

Le terrorisme et les narcotraquants demeurent les plus grands dangers pour la sécurité du pays, d'où la vigilance de l'Armée et de toutes les forces de sécurité. Mais, il est regrettable de constater que ceux qui sont passés maîtres dans l'annonce des mauvaises nouvelles se réjouissent en ce moment de la chute des prix du pétrole et font montre d'une ingéniosité négative, avec des scénarios qui prédisent un avenir calamiteux pour l'Algérie. Pour rappel, ces maîtres-penseurs avaient imaginé les pires scénarios lorsque le président de la République avait été admis pour des soins en 2013. Ils avaient évoqué l'application de l'article 88 de la Constitution, l'organisation d'élections présidentielles anticipées et la mise en place d'une période de transition... Contrairement à leurs prévisions, l'élection présidentielle a eu lieu à la date prévue et tous les scénarios qu'ils avaient imaginés sont tombés à l'eau.

Aujourd'hui, avec la chute des prix du pétrole ces mêmes illuminés prédisent des scénarios alarmants, alors qu'ils ont oublié que l'Algérie avait pu s'extirper des situations encore plus compliquées par le passé. Durant les années 1990, le pays était confronté à un terrorisme barbare et aveugle, aggravé par une chute dangereuse des prix du pétrole. A cela s'était ajouté l'isolement international que voulaient imposer des pays ayant tenté de mettre l'Algérie à genoux. Mais c'était sans compter sur le patriotisme, le nationalisme des Algériens et leur amour pour leur pays. L'Algérie a pu se relever et se ressaisir. Elle a réussi à vaincre le terrorisme tout en réconciliant ses propres enfants. L'Algérie est aujourd'hui un pays qui a remboursé toutes ses dettes extérieures et dispose de réserves de changes à même de lui permettre de poursuivre ses plans de développement dans le cadre du plan quinquennal. Mieux encore, le gouvernement avait anticipé, bien avant la chute des prix du pétrole, à faire de l'année 2015, celle de la relance et de la réhabilitation de l'industrie en Algérie. En somme, à tous les aménagements qui fantasment sur des scénarios catastrophes, il est utile de rappeler que l'Algérie demeure le pays des défis grâce à un front social stable et surtout au courage, à la perspicacité et la lucidité de son peuple.

blics locatifs (LPL) à l'unité de voisinage (UV) n° 16 d'Ali-Mendjeli. Un programme destiné à la résorption de l'habitat précaire devant être réceptionné, selon les responsables locaux du secteur, en mars prochain.

M. Tebboune a également visité le chantier de réalisation de 850 LPL à l'UV 18 avant de se rendre sur le chantier des 4.000 logements du même segment, à l'ouest d'Ali-Mendjeli, où il a instruit la société turque chargée du projet de «renforcer le chantier en main-d'œuvre» et de «revoir l'architecture extérieure des immeubles».

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville s'était également enquis de l'avancement des travaux du nouveau salon d'honneur de l'aéroport international Mohamed-Boudiaf, prévu pour être réceptionné avant le lancement du grand événement culturel attendu pour avril 2015.

Hier, au second jour de sa visite de travail, il devait inspecter les chantiers de 6.000 logements AADL à Doudouche-Mouad, de 3.000 LPL et de 620 logements promotionnels à Massisina (El Khroub), avant de présider une séance de travail au siège de la wilaya.

APS

M. KADI L'A ANNONCÉ À BISKRA 30 milliards de dinars pour l'entretien du réseau de routes nationales en 2015



Le ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi, a fait état, dimanche à Biskra, de la mobilisation de 30 milliards de dinars pour l'entretien du réseau de routes nationales en 2015 et pour y garantir la qualité du service.

Dans un point de presse animé en marge de sa visite de travail dans cette wilaya, le ministre a indiqué que cette enveloppe, puisée du budget annuel du secteur, sera consacrée aux travaux d'entretien de ce réseau de 32 000 km, à l'acquisition d'équipements pour les maisons cantonnières et la rénovation des signalisations routières horizontales et verticales.

M. Kadi a insisté au cours de sa visite dans la wilaya de Biskra, sur le caractère «impératif» de l'accélération des travaux des différents projets en cours de réalisation. Il a notamment inspecté le projet de réalisation d'un tronçon de 12 km devant relier le chef-lieu de la commune de M'chounech à la localité montagneuse de Hammam Zerara et un projet dit de requalification de 20 km de la RN 31, dans la même commune, entre les wilayas de Biskra et de Batna.

Dans la commune d'El Kantara, M. Kadi s'est enquis des travaux de doublement de la RN 3 sur 8 km avant de poser, dans la ville de Biskra, la première pierre d'un pont sur l'oued Zerzour.

Le ministre a également inauguré le doublement sur 8 km de la RN 46 entre le chef-lieu de wilaya et la commune d'El Hadjeb puis visité le chantier de réhabilitation d'une portion de 25 km de la RN 3 entre Biskra et la commune de Loutaya.

JEUNES CADRES Vers la promulgation des statuts des travailleurs du secteur de la Jeunesse

Les participants à la conférence régionale des cadres de la jeunesse des wilayas du centre ont mis l'accent dimanche à Alger sur la nécessité de promulguer les statuts des travailleurs du secteur de la Jeunesse et de la gestion des institutions des jeunes avec la mise en place d'un système pour leur restructuration en vue d'un «meilleur encadrement» des jeunes au sein des espaces qui leur sont réservés. La conférence de deux jours qui s'est déclinée en cinq ateliers thématiques a été sanctionnée par une série de recommandations à travers lesquelles les participants ont appelé à la promulgation des statuts des travailleurs de la jeunesse et des institutions des jeunes selon leur nature et missions ainsi que des textes réglementaires y afférents.

Appelant à la création de fonds au niveau des wilayas et communes pour la promotion des initiatives pour jeunes, les conférenciers ont insisté sur l'impératif de mettre en place un centre de loisirs scientifiques dans chaque wilaya et l'intensification des activités de proximité ainsi que des programmes éducatifs et de détente au profit des jeunes. Ils ont, par ailleurs, mis en évidence l'intérêt d'adopter une nouvelle stratégie de formation au profit des encadrants, éducateurs et gestionnaires de maisons et espaces pour les jeunes tout en introduisant de nouvelles spécialités notamment en matière d'animation des centres de vacances et de loisirs.

Le ministre de la Jeunesse, Abdelkader Khomri qui a présidé la clôture des travaux, a salué les efforts consentis par les cadres et travailleurs du secteur en direction des jeunes affirmant dans ce sens que l'intérêt des jeunes est tributaire de celui du pays, de sa sécurité, sa stabilité et son avenir».

Il a ainsi souligné son souci de dynamiser et réaliser les recommandations issues de la conférence et de poursuivre le dialogue et la concertation avec tous les acteurs du secteur.

La conférence régionale des cadres de la jeunesse des wilayas du Centre constitue la première conférence d'une série de rencontres prévues jusqu'en décembre.

Ainsi, se tiendront les conférences régionales des cadres de la jeunesse des wilayas du Sud à Adrar, des wilayas de l'Est à Constantine de l'ouest à Oran, selon les organisateurs.

La conférence vise à enrichir les questions débattues lors de la conférence nationale des cadres de la jeunesse tenue les 28 et 29 septembre au Palais des Nations.

TERMINAL DE DJENDJEN

Le ministre des Transports somme le groupe sud-coréen Daewoo de rattraper le retard

L'entreprise sud-coréenne Daewoo Engineering and Construction a été sommée, dimanche à Jijel par le ministre des Transports, Amar Ghoul, de rattraper le retard enregistré dans la réalisation du terminal à conteneurs du port de Djendjen, a-t-on constaté.

Prévu pour être livré au bout de trente (30) mois de travaux, le projet de réalisation de ce terminal par Daewoo sur une superficie de 75 hectares a déjà consommé sept (7) mois depuis la notification de l'ordre de service (ODS) le 18 mai dernier, pour un taux d'avancement n'excédant pas un (1) pour cent.

Cette infrastructure considérée comme un «hub» dans le bassin méditerranéen, est destinée à assurer annuellement quatre (4) millions d'EVP (équivalent vingt pieds) de conteneurs.

«Je vous donne un dernier avertissement», a-t-il indiqué à l'adresse des responsables de cette entreprise étrangère, avant de se tourner vers les gestionnaires de l'entreprise portuaire de Jijel pour leur enjoindre de «réśiller localement» le marché si cela s'avérait nécessaire. En revanche, le projet d'extension des ouvrages de protection du port avance bien puisqu'il accuse un taux d'avancement de 87 pour cent, même si, a-t-on indiqué, les tra-



vaux entamés en janvier 2011 connaissent des difficultés d'approvisionnement en enrochements.

Selon les gestionnaires de l'entreprise portuaire, la durée de consignation du port qui était, par mauvais temps, de 40 à 50 jours, a été réduite à neuf (9) jours. Cette nouvelle donne permet de booster les activités de cette installation portuaire dont le trafic est passé de 2,74 millions de tonnes en 2010 à plus de 4,57 millions de tonnes à fin 2014.

Djendjen a également bénéficié d'un projet de port sec sur sept (7) hectares au lieu-dit Cheddia, dans la commune de Kaous, à quelques encabures du chef-lieu de wilaya, rappelle-t-on.

La délégation ministérielle s'est également enquise des projets ferroviaires devant être réalisés entre Jijel et la localité de Ramdane-Djamel

(Skikda), via le site de Bellara (El Milia), et en direction de Sétif, en double voie électrifiée.

M. Ghoul a notamment instruit les responsables de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif) d'activer les études pour les finaliser avant fin 2015 en prévision du lancement de ces projets d'importance économique nationale». Sept (7) axes principaux figurent parmi les grands projets de développement du rail confiés à cette agence nationale, sur un linéaire de plus de 2 294 km de voies ferrées au niveau national, a-t-on appris des responsables de l'Anesrif.

Le ministre a achevé sa visite par l'inauguration du nouveau siège de l'Entreprise de gestion des ports de pêche (Egpp) situé dans l'enceinte du port de pêche et de plaisance de Boudis.

BLIDA : TOURISME

M^{me} Tagabou s'informe sur son secteur

Belhadj Ahmed

Tout en poursuivant ses visites d'inspection et de travail, la ministre déléguée auprès du ministre du tourisme et de l'artisanat, chargée du tourisme et de l'artisanat, s'est rendue dimanche dans la wilaya de Blida afin de s'informer sur le développement de son secteur. M^{me} la ministre, Aïcha Tagabou, a qualifié sa visite d'intéressante, tout en se félicitant des moyens mis en œuvre par la wilaya dans le cadre du développement de certains équipements. Il y a lieu de reconnaître que le secteur du tourisme connaît ces derniers temps une redynamisation caractérisée par le retour du flux des touristes nationaux, d'une part et démontre par ailleurs, que la stratégie des pouvoirs publics de relancer cette activité a enregistré des résultats satisfaisants. C'est par la station de



Chréa, où elle a été informée des projets, que la ministre a entamé sa tournée de travail. Le wali de la wilaya M. Mohamed Ouchem a mis à profit cette visite pour informer, la ministre des actions de développement des résultats satisfaisants. C'est par la station de

dernières années notamment dans le secteur de l'artisanat. Tout en poursuivant sa visite, M^{me} Tagabou s'est rendue dans la commune de Chiffa, où elle a visité l'auberge du ruisseau des singes qui recèle des potentialités touristiques uniques en son genre, tout en s'informant sur la zone de loisirs et de centre d'exposition située en bordure de la Route Nationale «Une». La ministre a clôturé sa visite dans la wilaya de Blida par l'exposition sur l'habillement traditionnel, organisée au centre d'information de la Première région militaire, par la chambre régionale de l'artisanat et des métiers qui a regroupé une quarantaine d'exposants venus d'une dizaine de wilaya du pays. Répondant aux questions des journalistes, la ministre s'est dite satisfaite par les moyens mis en œuvre en matière de développement du secteur du tourisme et de l'artisanat, et ce grâce à l'aide de la wilaya.

Le ministre de la Santé annonce des mesures pour sécuriser le corps médical dans les établissements hospitaliers

Le ministre de la Santé, de la population et de la réforme nationale, Abdelmalek Boudiaf a annoncé dimanche à Alger, des mesures visant à sécuriser le corps médical au sein des établissements hospitaliers.

Dans une déclaration à la presse en marge du salon national de la micro-entreprise, le ministre a indiqué qu'une réunion de haut niveau s'est tenue dernièrement, au cours de laquelle les mesures nécessaires pour sécuriser le corps médical au sein des établissements hospitaliers, notamment les médecins et les infirmiers, ont été prises. M. Boudiaf a salué les membres du corps médical qui, a-t-il dit, «déploient des efforts considérables», soulignant «la nécessité de les



protéger contre les agressions». «Des mesures sévères seront prises dans ce sens», a-t-il ajouté. Concernant le pro-

jet de loi sur la santé, le ministre a indiqué que le projet préserve les constantes à l'instar du droit aux soins mais prévoit l'annulation de l'activité complémentaire» soulignant qu'il y a un nombre suffisant de médecins ce qui exige, a-t-il dit, d'opter soit pour le secteur public soit pour le privé».

Dans le même contexte, M. Boudiaf a affirmé que «tous les syndicats sans exception» ont réclamé «l'annulation de l'activité complémentaire» dans le domaine de la santé. D'autre part, le ministre a souligné la disposition de son secteur à encourager les micro-entreprises désirant réaliser des projets dans le domaine de la santé.

APS



SIDI BEL-ABBÈS

Salon de zootechnie : le manque d'abattoirs avicoles souligné

Le commissaire du Salon international de zootechnie, ouvert hier à Sidi Bel-Abbès, a déploré un manque d'abattoirs avicoles et les conditions jugées déplorables de conservation des viandes blanches.

"Les abattoirs publics ou privés opérationnels dans le pays ne peuvent prendre en charge que 20% de la production nationale", a déclaré M. Boukhalfa Laâla, à l'ouverture de cette manifestation internationale, attirant l'attention sur les risques que posent pour

la santé humaine l'abattage clandestin et les mauvaises conditions de commercialisation de ce produit de grande consommation.

Il a rappelé que "l'abandon" pour divers motifs de cette filière par les aviculteurs a entraîné une réduction de la production et la hausse des prix de la viande blanche dont le prix a atteint les cimes de 450 DA le kilo.

Le même responsable a insisté sur les mesures sanitaires et hygiéniques à respecter lors des opérations d'abattage et sur les conditions de congélation et de stockage des viandes blanches dans les chambres froides. Pour cette 2ème édition de ce salon international, on relève la participation de 78 exposants, dont 5 ve-

nus de France, d'Italie et d'Espagne, en plus d'entreprises étrangères représentées par des Algériens. Cet événement est placé sous le thème "La filière avicole, stratégies et perspectives".

En marge de cette manifestation, les organisateurs de l'agence privée "Licorne communication" d'Alger ont prévu une série de conférences et des tables rondes traitant de la thématique générale du Salon.

Il est prévu également la tenue de l'Assemblée générale de la Société scientifique de zootechnie, sous l'égide de l'Union nationale des agronomes.

MOSTAGANEM

Session régionale de formation au profit de 80 présidents d'APC

Une troisième session régionale de formation des présidents d'Assemblées populaires communales a été lancée, hier à Mostaganem, au titre du programme établi par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

Cette session de cinq jours est destinée à 85 présidents d'APC des wilayas de Mostaganem, Relizane, Chlef, Mascara, Tiaret, Tissemsilt et d'Ain Defla.

Les sujets qui seront débattus lors de cette session ont trait aux marchés et finances publiques, la gestion des ressources humaines, les contentieux administratifs et la gestion des communes.

Le wali de Mostaganem, Ahmed Maâbed, a souligné, lors de la cérémonie d'ouverture de cette session, en présence d'un repré-

sentant du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, que les réformes initiées par le ministère s'articulent autour de la préparation des cadres et des élus qui seront amenés à gérer de manière efficace et professionnelle les affaires publiques au sein d'une administration modernisée.

Cette administration devra être basée notamment sur les principes de communication et de transparence dans la gestion du service public, a-t-il souligné, ajoutant que le ministère de tutelle vise à moderniser la gestion, instaurer un système de formation au service du professionnalisme et à offrir un encadrement compétent à la hauteur des aspirations et des défis du sec-

teur.

Les élus doivent relever plusieurs défis, surtout en matière d'amélioration du service public, de prise en charge des préoccupations du citoyen et son implication dans les choix permettant de développer sa commune, la gestion rationnelle des affaires locales, la consécration du principe de transparence dans la prise de décisions et d'amélioration du cadre de vie du citoyen".

Plus de 160 présidents d'APC des wilayas de Mostaganem, Relizane, Chlef, Mascara, Tiaret, Tissemsilt, Ain Defla et Saïda avaient pris part à deux précédentes sessions de formation organisées à Mostaganem.

COMMANDE PUBLIQUE

2.600 marchés accordés aux micro-entreprises de 2012 au premier semestre 2014

Plus de 2.600 marchés ont été accordés de 2012 au premier semestre de 2014 aux micro-entreprises créées dans le cadre des dispositifs de l'Agence de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) et la Caisse nationale des assurances chômage (CNAC) dans le cadre de la commande publique, a-t-on appris hier auprès du ministère du Travail, de l'emploi et de la Sécurité sociale.

"Au total 2.658 marchés pour plus de 8,7 milliards DA ont été accordés aux micro-entreprises créées dans le cadre des dispositifs ANSEJ et CNAC, durant la période allant de 2012 au premier semestre de 2014, dans le cadre de la commande publique, notamment dans les prestations d'études et de services et fournitures", a précisé la même source, dont 1.423 marchés ont été accordés en 2013 et 513 autres durant le 1er semestre 2014.

Ces marchés ont été accordés aux jeunes chefs de micro-entreprises dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de l'article 55 ter relatif à la commande publique, du décret présidentiel n° 10-236 du 7 octobre 2010 modifié, portant réglementation des marchés publics. "Lorsque certains besoins des services contractants peuvent être satisfaits par des micro-entreprises, comme défini par la législation et la réglementation en vigueur, les services contractants doivent, sauf exception dûment justifiée, leur réserver exclusivement ces prestations, dans le respect des dispositions du présent décret", stipule le même article.

"Les besoins précités peuvent faire l'objet, dans la limite de 20% au maximum de la commande publique, selon la cas, d'un cahier des charges", précise encore le même article.

ADMINISTRATION

Le groupe de travail chargé de la concrétisation de la démocratie participative appelé à présenter son rapport

Le groupe de travail chargé de la concrétisation de la démocratie participative est appelé à présenter son rapport final au gouvernement, dans les prochains jours, a indiqué hier à Alger, un responsable du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales.

Le directeur des ressources humaines et de la formation au ministère, Abdelhamid Merabti, a appelé en marge du lancement d'une session de formation au profit de la dernière vague de présidents d'APC, les élus locaux à prendre part à ce groupe de travail qui présentera son rapport au gouvernement.

M. Merabti a précisé que la démocratie participative vise à "permettre au citoyen de contribuer à la gestion des affaires de sa commune", soulignant que "ce concept est le prolongement de la démocratie représentative".

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales Tayeb Belaïd avait procédé début novembre à l'installation d'un groupe de travail chargé de la concrétisation de la démocratie participative et composé de représentants de tous les secteurs ministériels et de certaines institutions en vue d'examiner les mécanismes "à même de concrétiser ce concept permettant l'exercice des droits consacrés par la Constitution et la participation des citoyens à la gestion de leurs affaires au niveau local".

Vers la révision des programmes d'enseignement et des conditions d'accès à l'ENA

Le directeur de l'Ecole nationale d'administration (ENA) Ahmed-Medeghri, Abdelkader Cherbal, a affirmé hier à Alger qu'il y a une réflexion pour la révision des programmes et méthodes d'enseignement et des conditions d'accès à cet établissement pour les adapter aux besoins de l'administration algérienne et au nouveau système d'études universitaires en Algérie. Le ministre de l'Intérieur a donné des instructions pour la révision des programmes de l'Ecole en vue de les adapter aux nouveautés et besoins de l'administration algérienne, a indiqué M. Cherbal à l'APS en marge du lancement d'une session de formation au profit des présidents d'Assemblées populaires communales (APC).

Il a ajouté que l'objectif de l'école est de "former des administrateurs principaux qui seront opérationnels sans recourir à la formation complémentaire", rappelant que les diplômés de la dernière promotion de l'ENA, au nombre de 94 administrateurs, ont été orientés vers le ministère de l'Intérieur et des collectivités locales.

Concernant les conditions d'accès à l'ENA, M. Cherbal a indiqué qu'il y a une réflexion dans ce sens, ajoutant que ces conditions seront adaptées au nouveau système (licence, master, doctorat), adopté par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Fondée en 1964, l'ENA est une école publique à caractère administratif relevant du ministère de l'Intérieur et de Collectivités locales. Elle forme les cadres de l'Etat (administrateur principal).

Début d'une session de formation au profit de la dernière vague de présidents d'APC

Une session de formation au profit de la dernière vague de présidents d'Assemblées populaires communales (APC), a débuté hier à Alger, dans le cadre du programme arrêté par le ministère de l'Intérieur et des collectivités locales destiné à ses fonctionnaires et élus.

Bénéficiant de cette session de formation de cinq jours, 509 présidents d'APC répartis sur 5 wilayas (Alger, Batna, Sétif, Mostaganem et Oran).

La session, qui se déroule à l'Ecole nationale d'administration (ENA) Ahmed-Medeghri, vise à améliorer le service public notamment pour ce qui est de la gestion des finances, la consécration de la démocratie participative, l'accueil des citoyens et le développement local.

Dans une allocution à l'ouverture de la session, le directeur des ressources humaines et de la formation au ministère de l'Intérieur, Abdelhamid Merabti, a indiqué que cette formation touche notamment aux aspects ayant trait à la gestion des ressources humaines, aux litiges, aux marchés publics, aux finances et à la gestion de la commune.

Il a rappelé les mesures prises pour l'amélioration du service public et le rétablissement de la confiance du citoyen vis-à-vis de l'administration à travers la modernisation des structures publiques, l'allègement des mesures de délivrance de documents et la valorisation des ressources humaines.

Rappelant les différentes sessions de formation déjà organisées par le ministère, le même responsable a indiqué que des sessions similaires sont prévues au profit du personnel des archives et de l'informatique.

Pour ce qui du développement local, M. Merabti a relevé la poursuite des projets inscrits dans le cadre des programmes communaux de développement auxquels une enveloppe de 100 milliards DA a été allouée. Il a cité dans le même contexte la transformation de la Caisse commune des collectivités locales en une caisse de solidarité et d'assurance des collectivités locales en vue d'ancrer le processus de décentralisation devant aider, a-t-il dit, les communes dans la réalisation de leurs projets.

APS

AVION D'AIR ALGÉRIE SAISI À BRUXELLES: Les ambassadeurs de Belgique et des Pays-Bas convoqués au MAE

Les ambassadeurs de Belgique et des Pays-Bas à Alger, respectivement M. Frédéric Meurice et Mme Willemijn van Haafzen, ont été convoqués dimanche au ministère des Affaires étrangères suite à la décision d'empêcher un avion d'Air Algérie de décoller de l'aéroport de Bruxelles, a indiqué un communiqué du ministère. «M. Frédéric Meurice, ambassadeur du Royaume de Belgique à Alger, et Mme Willemijn van Haafzen, ambassadeur du Royaume des Pays-Bas à Alger, ont été convoqués, ce jour, au ministère des Affaires étrangères, où ils ont été reçus, séparément, par le secrétaire général, Abdellah Senouci Berekshi», a souligné la même source. M. Berekshi a fait part aux deux diplomates de l'étonnement et de l'incompréhension des autorités algériennes suite à la décision d'empêcher un avion d'Air Algérie de décoller de l'aéroport de Bruxelles et de procéder à sa saisie.

M. Berekshi a mis en exergue le fait que cette mesure a été prise au moment où les voies de recours «n'étaient pas épousées et qu'une procédure était en cours au niveau du tribunal d'Alger qui a adressé une citation à comparétaire à la société néerlandaise le 17 décembre courant». Il a regretté que cette mesure «grave» ait été prise en occultant la procédure en cours en Algérie engagée conformément à la loi et aux dispositions contenues dans le contrat liant les deux compagnies Air Algérie et K'Air BV.

Tout en informant les deux diplomates des motifs ayant présidé la décision de rappel pour consultation des ambassadeurs algériens à Bruxelles et à La Haye, M. Berekshi a exprimé le souhait que la mesure d'immobilisation de l'avion «soit immédiatement levée» avec le concours des autorités belges et néerlandaises, a conclu le communiqué.

RESSOURCES EN EAU: Vers la signature d'un mémorandum algéro-français de coopération dans la formation

Le ministre des Ressources en eau Hocine Necib et l'ambassadeur de France en Algérie Bernard Emié ont donné dimanche, lors d'une audience à Alger, leur accord pour la signature d'un mémorandum de coopération dans le domaine de la formation et de l'expertise, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Les deux parties ont exprimé «leur volonté de voir les relations de coopération se développer davantage et ont marqué leur accord pour la signature d'un mémorandum de coopération dans le domaine de la formation et de l'expertise incluant des actions inscrites dans le programme de partenariat stratégique», précise la même source.

Ils ont également insisté sur la nécessité de la mise en œuvre des opérations de coopération institutionnelle inscrites dans le cadre du document cadre de partenariat 2013-2017. Il s'agit notamment de la formation, de l'appui technique, de l'échange d'experts et de jumelage, selon le ministère. M. Emié a salué, lors de cette audience, «les grandes avancées réalisées par l'Algérie dans le secteur des ressources en eau depuis quelques années», ajoute la même source.

APS

LE SG DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR DU NIGER, M. ADAM IDER EST FORMEL

«Les conditions de dignité humaine réunies au centre d'accueil de Tamanrasset»

Le centre d'accueil des ressortissants nigériens devant être rapatriés offre toutes les conditions de respect de la dignité humaine, a affirmé, dimanche à Tamanrasset, le secrétaire général du ministère de l'Intérieur du Niger, Adam Ider.

S'exprimant lors de la visite des structures de ce centre, en compagnie de la présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), Saïda Benhabylès, le responsable nigérien a affirmé que «toutes les conditions de prise en charge, dans le respect de la dignité humaine, des ressortissants nigériens, y sont offertes».

«Elles sont excellentes, au vu de ce qu'offre le centre comme prestations diverses, de restauration, d'hébergement et de prise en charge sanitaire», a-t-il souligné.

Le SG du ministère nigérien de l'Intérieur a exprimé, en outre, sa «satisfaction» quant aux conditions dans lesquelles se déroule l'opération de rapatriement, sur demande des autorités nigériennes, des ressortissants nigériens en séjour illégal sur le territoire algérien, saluant au passage les efforts déployés par les autorités algériennes pour réussir cette action humanitaire de rapatriement des ressortissants nigériens jusqu'à leur arrivée dans leur pays. Les ressortissants nigériens, issus notamment de catégo-



ries sociales vulnérables, notamment des enfants, des femmes et personnes âgées, sont accueillis par les autorités nigériennes aux frontières de ce pays avec l'Algérie, a ajouté le même responsable, signalant que «les populations du Niger sont heureuses d'accueillir leurs concitoyens de retour chez eux».

Pour sa part, la présidente du CRA a indiqué que cette opération, qui s'inscrit dans un cadre «purement humani-

taire», et «pas du tout politique», est pilotée par le CRA, avec le soutien des instances concernées et se déroule «dans le respect des conditions humaines».

Mme Benhabylès a saisi l'opportunité de cette visite du centre d'accueil, en compagnie du SG du ministère nigérien de l'Intérieur, pour présenter ses condoléances au peuple nigérien et aux familles des victimes de l'accident de circulation, dimanche, sur le territoire de la wilaya de Ghardaïa qui a fait 11 morts dont neuf (9) Nigériens et 16 blessés.

D'amples informations ont été fournies à la délégation sur le fonctionnement du centre de Tamanrasset d'accueil de ressortissants nigériens, dans le cadre d'une opération de rapatriement entamée le 6 décembre courant et ayant touché jusqu'ici 819 personnes.

Il est attendu l'arrivée, dans les prochains jours, dans ce centre d'accueil, d'autres contingents de ressortissants nigériens, en séjour illégal en Algérie, devant être rapatriés.

DIALOGUE INTERMALIEN : Paris souhaite un accord de paix en janvier, soutient la médiation algérienne

La France souhaite que les pourparlers de paix intermaliens, menés sous la médiation de l'Algérie, aboutissent en janvier, a déclaré le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian, dans des interviews à RFI/TV5-Monde dimanche et à l'hebdomadaire Jeune Afrique à paraitre lundi. M. Le Drian a indiqué que «la perspective c'est janvier, avec la pression nécessaire pour que ça aboutisse. Pas uniquement en terme politique. Il y a aussi une dimension économique, un développement nécessaire du nord-Mali», a-t-il souligné. «Il faut que la feuille de route (négociée ces derniers mois) soit validée en janvier à Alger, a-t-il dit. «Cela implique qu'au négociations d'Alger, les groupes armés signataires soient représentés par leurs plus hautes responsables. Idem du côté de Bamako. Tout le monde doit comprendre que l'heure de vérité approche», a insisté M. Le Drian dans cet entretien cité par l'AFP.

«Nous soutenons la médiation algérienne et souhaitons que d'un côté comme de l'autre on fasse les avances nécessaires pour qu'enfin, après des années d'incompréhension, voire de combats, ce pays puisse retrouver la sérenté globale et que les groupes armés signataires puissent entrer dans le processus démocratique de la République du Mali», a-t-il précisé.

La médiation dans le dialogue inter malien menée par l'Algérie comprend, outre l'ONU-Minusma, l'UA, la Cédéao, l'UE, l'OIC, le Burkina Faso, la Mauritanie, le Niger, la Nigéria et le Tchad.

La 4ème phase du dialogue inclusif entre le gouvernement malien et les représentants des groupes politico-militaires de la région du nord du Mali s'est achevée le 27 décembre à Alger.

Les parties malianes engagées dans ces négociations avaient dansé en octobre dernier «comme une base solide» un document de né-

gociation, soumis par l'équipe de la médiation, comportant des éléments d'un accord de paix.

«Une feuille de route» et «une déclaration de cessation des hostilités» avaient été signées en juillet dernier au terme de la phase initiale des pourparlers, en vue de préparer les conditions nécessaires pour l'émergence d'une solution globale et négociée du problème des réfugiés nord du Mali.

Outre les représentants du gouvernement malien, les six mouvements signataires des deux documents sont le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA), la Coordination des Mouvements et Fronts patriotes de résistance (CM-FPR), le Mouvement national de libération de l'Azawad (Mnla), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (Hcua) et le Mouvement arabe de l'Azawad (dissident).

Par ailleurs, évoquant l'activité terroriste dans la ré-

gion, le ministre français de la Défense a souligné que «le sud libyen est devenu le lieu de récupération, la station-service, le lieu de repos, de ré-organisation, d'entraînement d'un certain nombre de groupes terroristes». «Beaucoup d'acteurs sont là. La chasse aux terroristes (dans la région) mène toujours aux frontières de la Libye. Ce pays est dans le chaos», a-t-il ajouté sur RFI.

Mais la solution dans ce pays (la Libye) «sera d'abord politique», a-t-il insisté, une allusion à la crise qui secoue la Libye avec deux gouvernements et deux parlements rivaux. «Ensuite, elle se traduira par une nécessaire pacification de l'ensemble de la Libye», a-t-il dit.

La France déploie dans la région du Sahel une force militaire appelée Barkhane, dotée de 3.000 hommes. Elle est en train d'installer une base avancée tout près de la frontière libyenne, dans le nord du Niger.

M. LAMAMRA À JOHANNESBURG Réunion du Comité de coordination de l'UA

- Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, participe à une réunion ministérielle du Comité de coordination de l'Union africaine (UA), de la Banque africaine de développement (BAD), de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) et des Communautés économiques régionales chargées de l'élaboration de l'Agenda 2063, indique dimanche le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. Cet agenda doit être soumis au prochain Sommet de l'UA. La réunion de deux jours qui se tient à Johannesburg (Afrique du Sud) «couvre une large gamme de questions relatives à l'intégrité économique du continent», selon le communiqué.

Dans ce contexte, le chef de la diplomatie algérienne a eu des interactions avec ses homologues d'Ethiopie, du Zimbabwe et d'Afrique du Sud, ainsi qu'avec la présidente de la Commission de l'UA, Nkosazana Dlamini-Zuma», ajoute la même source.

5^È CONFÉRENCE D'ALGER SUR LE DROIT DES PEUPLES À LA RÉSISTANCE**Les violations des droits de l'Homme par le Maroc renforcent la solidarité avec les Sahraouis**

Les violations des droits de l'homme par le Maroc dans les territoires sahraouis occupés, ne font que «renforcer» l'élan de la solidarité internationale à l'égard de la cause sahraouie, ont relevé dimanche plusieurs intervenants à la 5^{ème} conférence d'Alger sur le droit des peuples à la résistance.

Il s'agit d'un devoir de résistance que de soutenir cette cause, aussi bien pour l'Etat suisse, que pour les partis politiques et la société civile», a indiqué Christianne Perregaux, présidente du comité suisse de solidarité avec le peuple sahraoui, actif depuis 30 ans.

«Résister, c'est s'engager et agir concrètement pour amener nos Etats à prendre des décisions politiques et humanitaires en faveur des Sahraouis», a-t-elle souligné, appelant à «saisir toutes les opportunités, afin d'affirmer les valeurs que nous partageons tous, dont le droit des peuples à l'autodétermination». Elle a estimé, en outre, que l'engagement en faveur de cette cause «doit inclure notamment la défense des droits de l'homme pour le peuple sahraoui, à travers toutes les instances nationales et internationales», insistant sur la nécessité de «transformer cette solidarité en action politique».

Pour sa part, le président des amis de la RASD en Afrique du Sud, Keit Mokoap, a dénoncé l'empêchement, suivi d'arrestations, par la police marocaine des délégations étrangères désireuses de se rendre dans les territoires sahraouis occupés, notamment les activistes en droits de l'homme. Ayant lui-même fait l'objet d'un contrôle durant un récent séjour au



Maroc, il a exprimé le vœu que se réalise le «rêve» du défunt Nelson Mandela d'une Afrique «totalement affranchie des chaînes de l'oppression et de l'occupation étrangère».

«J'ai été moi-même prisonnier sous l'Apartheid et je suis devenu parlementaire après son abolition, et je peux affirmer que les pratiques du Maroc ne sont qu'une continuité des pratiques

de l'ex-régime ségrégationniste sud-africain», a-t-il soutenu.

Pour sa part, Otay Mohamed, membre du comité tunisien de solidarité avec le peuple sahraoui, a plaidé pour que soit saisi la «révolution du jasmin» en Tunisie pour «mieux faire connaître et défendre la cause sahraouie», promettant des actions «concrètes» dans un «proche avenir».

La décolonisation du Sahara Occidental «nécessité impérieuse» pour la réalisation de la paix

Le président du comité d'amitié algéro-mauritanien au parlement mauritanien, Mohamed Ahmed Salem Talebna, a affirmé dimanche à Alger, que la décolonisation du Sahara Occidental conformément à la légalité internationale était désormais une «nécessité impérieuse» pour la réalisation de la paix et la stabilité dans la région et le parachevement de l'édition du Maghreb arabe.

«La décolonisation du Sahara Occidental, conformé-

ment à la légalité internationale, est désormais une nécessité impérieuse pour la réalisation de la paix et de la stabilité dans la région du Sahel africain», a indiqué M. Mohamed Ahmed Salem Talebna qui conduisait une délégation parlementaire mauritanienne lors des travaux de la 5^{ème} conférence internationale sur «Le droit des peuples à la résistance: le cas du peuple sahraoui».

Il a précisé que «l'établissement d'un Etat sahraoui permettra de faire face au

crime, au trafic de stupéfiants et au terrorisme dans le Sahel africain et la région du Maghreb arabe, soulignant que l'indépendance du Sahara Occidental contribuerait au parachevement de l'édition d'un Maghreb arabe fort capable de concrétiser les aspirations de ses peuples à la prospérité économique et sociale».

M. Mohamed Ahmed Salem Talebna a estimé qu'il était capital pour que les pays puissent relever les défis de l'époque actuelle, d'ac-

corder au peuple sahraoui frère son indépendance afin qu'il exprime sa volonté en toute liberté et construire un Etat indépendant sur la base des valeurs humaines et des résolutions des Nations unies relatives à la décolonisation». «Il est dans l'intérêt de l'Europe d'aider le peuple sahraoui à exercer son droit à l'autodétermination à travers l'organisation d'un référendum libre et régulier sous l'égide de l'organisation onusienne», a-t-il encore dit.

RÉFUGIÉS SAHRAOIS : L'aide humanitaire internationale ne couvre que 50% des besoins

L'aide humanitaire internationale en faveur des réfugiés sahraouis ne couvre que 50% de l'ensemble de leurs besoins, a affirmé samedi à Alger, le président du Croissant rouge sahraoui (CRS), Yahia Bouhabaini, déplorant la baisse du volume des dons étrangers.

«Face au statu quo qui caractérise le conflit du Sahara occidental, en raison de la position du Maroc, les réfugiés sahraouis continuent d'endurer des conditions particulièrement difficiles et d'être tributaires de l'aide humanitaire étrangère qui ne couvre, cette année, que 50% de leurs besoins», a indiqué M. Bouhabaini dans une déclaration lue par le pré-

sident de l'association des juristes sahraouis, Abba Salek El-Haïssan, lors de la 5^{ème} conférence internationale d'Alger sur «le droit des peuples à la résistance: le cas du peuple sahraoui». Il a fait savoir que 48.000 Sahraouis sont inscrits sur les listes du

Haut-commissariat aux réfugiés (HCR) pour bénéficier d'aides alimentaires, précisant que ce chiffre «ne comporte que les parents et n'inclut pas les autres membres des familles». L'intervenant a fait état de la propagation, dans les camps des réfugiés sahraouis, de maladies dues à la malnutrition, plus particulièrement chez les enfants, de

même que d'autres carences touchant particulièrement les personnes vulnérables. Il a relevé, à ce propos, que 30% des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition chronique et 53% d'entre eux sont touchés par l'anémie.

Les besoins en tentes ne sont couverts qu'à hauteur de 45% annuellement, alors que les besoins non alimentaires en attente de financement pour l'année 2015 sont estimés à plus de 37 millions de dollars, a ajouté le responsable sahraoui, appelant la communauté internationale à consentir davantage d'efforts pour venir en aide aux réfugiés sahraouis.

Une députée sénégalaise appelle le gouvernement de son pays à changer sa position vis-à-vis de la cause sahraouie

La députée sénégalaise Penda Seck Dieng a appelé dimanche à Alger le gouvernement de son pays à changer sa position vis-à-vis de la cause sahraouie. «Le pouvoir sénégalais doit revoir sa vision à l'égard de la cause sahraouie. Il se comporte exactement comme les Nations unies qui laissent faire les choses tout en sachant que l'occupation du Sahara occidental par le Maroc est illégale. L'attitude du gouvernement sénégalais rappelle également celle de la France officielle», a déclaré Mme Dieng à l'APS en marge de la 5^{ème} conférence internationale d'Alger sur le «Droit des peuples à la résistance: le cas du peuple sahraoui».

Mme Dieng, qui occupe le poste de 2^e vice-présidente de la commission générale à l'Assemblée sénégalaise, a souligné les «bons rapports» qui lient le Maroc au Sénégal en raison, a-t-elle expliqué, des «intérêts communs» aussi bien politiques qu'économiques liant les deux pays. «Des rapports qui justifient l'attitude de fausse neutralité affichée par les autorités sénégalaises à l'égard de la question sahraouie», a-t-elle ajouté. Selon elle, il s'agit en réalité d'un «parti pris qui ne dit pas son nom, dès lors que les dirigeants sénégalais se taisent face à l'occupation du territoire sahraoui par le voisin marocain», a-t-elle dénoncé. Mme Dieng a appelé le gouvernement de son pays à adopter une position «plus claire» et «plus courageuse» à l'égard de la question sahraouie. «Le gouvernement de mon pays doit demander au Maroc de se retirer de ce territoire qu'il occupe illégalement», a insisté la députée sénégalaise qui a précisé qu'elle représentait également le parti sénégalais de la Ligue Démocratique (LD). Mme Dieng a indiqué que sa participation à la conférence d'Alger visait à exprimer une «autre position que celle adoptée officiellement par le Sénégal, à savoir la solidarité de la société civile et d'une partie de la classe politique sénégalaise, lesquelles appuient et soutiennent la juste cause sahraouie». «Notre parti représente l'opposition au Sénégal et il a toujours été hostile aux injustices et aux occupations illégales. Il en est de même pour le reste de la société sénégalaise qui a réussi à imposer l'expression démocratique dans le pays», a-t-elle poursuivi, déplorant, néanmoins, que la cause sahraouie soit «peu connue» de l'opinion publique sénégalaise.

APS

Décès

Le Directeur général et l'ensemble des personnels de DK News, profondément affectés par le décès hier matin à l'âge de 80 ans, de Sahoun Kheira, épouse Dahel, présentent à la famille de la défunte leurs sincères condoléances et prient le Tout Puissant de lui accorder Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis.

*A Allah nous appartenons,
à Lui nous retournons.*

USA

Le Congrès adopte définitivement la loi de finances 2015

Le Congrès américain a financé samedi l'Etat fédéral jusqu'au 30 septembre 2015, malgré une tentative symbolique d'obstruction de sénateurs républicains du Tea Party.

Les sénateurs, exceptionnellement réunis en séance un samedi, ont adopté par 56 voix contre 40 la loi de finances pour l'exercice budgétaire 2015 (octobre 2014-septembre 2015), d'un montant de 1.014 milliards de dollars. La Chambre des représentants l'avait adoptée jeudi soir, à l'issue d'un vote serré, et l'adoption par le Sénat était assurée, mais l'objection de sénateurs isolés avait retardé l'examen par la chambre haute du Congrès, qui s'était donné par précaution quatre jours supplémentaires.

L'adoption par les deux chambres du Congrès était nécessaire pour que les administrations fédérales restent ouvertes la semaine prochaine et ne subissent pas de «shutdown», comme en octobre 2013.

La loi de finances, fruit de plusieurs mois de négociations entre démocrates et républicains, a surmonté l'opposition d'élus démocrates, qui protestaient contre l'inclusion d'une mesure abrogeant un volet de la grande réforme financière de 2010, concernant les transactions de produits dérivés dans les banques.

En vertu de la grande réforme financière Dodd-Frank de 2010, les banques sont aujourd'hui forcées de séparer certaines de leurs transactions sur les produits dérivés (notamment les «credit default swaps» CDS) dans des entités distinctes, non assurées par l'institution qui assure les banques commerciales, la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC).

C'est cette réglementation que l'article abroge, au bénéfice du secteur bancaire qui a publiquement soutenu l'initiative.

Malgré leurs protestations, la mesure est restée intacte dans la loi, et entrera ainsi en vigueur. Le président Barack Obama a dit que, malgré ses défauts, il promulguera la loi.

BOURSES

Les prix du pétrole brut plombent les bourses du Golfe

Les Bourses du Golfe ouvraient hier en baisse, plombées par l'effondrement des cours du brut qui s'échangent à près de 60 dollars sur les marchés mondiaux, des seuils inédits depuis 2009.

Ce matin, l'indice de Dubai Financial Market (DFM) lâchait en début de séance 6,4% à 3.370,51 points, descendant pour la première fois sous son niveau de clôture de l'année dernière, qui était 3.371,43 points. Jeudi, il avait déjà reculé de 7,2%.

L'indice de la Bourse de Dubaï était tiré vers le bas notamment par le géant immobilier Emaar qui perdait 8% et par le géant de la construction Arabe, en baisse de 7,2%.

La Bourse d'Abou Dhabi, le deuxième marché des Emirats arabes unis, perdait elle aussi 4,1% à 4.190,50 points. Son indice était sous pression du secteur de l'énergie, qui reculait de 5,3%, suivi par ceux de l'immobilier et des banques.

Au Qatar, la Bourse perdait 758 points peu après l'ouverture. Son indice reculait de 6,4% à 11.047,14 points, tirés vers le bas par les secteurs clés des banques et de l'industrie.

La Bourse de Koweït chutait de 1,9% à 6.341,19 points malgré la cotation pour la première fois de VIVA telecom, troisième opérateur de téléphone mobile, détenue à hauteur de 26% par Saudi Telecom.

La petite Bourse de Mascate reculait de 0,6% à 5.773 points alors que celle de Bahreïn évoluait sans changement.

Les prix de l'or noir plongent sous la surabondance de l'offre mondiale face à des perspectives de demande peu vigoureuses. Le baril a perdu près de la moitié (46%) de sa valeur depuis son dernier pic de la mi-juin.

SELON DES EXPERTS

L'action des banques centrales est décisive pour l'économie mondiale en 2015

Les interventions des banques centrales en 2015 seront déterminantes pour la relance de la croissance et les marchés mondiaux, très dépendants des liquidités, selon les experts.

En 2015, «comme depuis sept ans, ce sont les interventions des banques centrales qui vont avoir de l'influence sur les marchés», résume Romain Boischer, responsable de la gestion actions chez Amundi.

Si la Réserve fédérale américaine (Fed) serre la vis, la BCE devrait accélérer et la Chine s'ouvrira davantage. Un nouvel assouplissement de la BCE devrait profiter directement aux marchés européens, d'autant qu'une politique monétaire ultra-accommodante s'accompagne d'un affaiblissement de la monnaie, en l'occurrence l'euro, de quoi constituer une bouffée d'air frais pour les entreprises du continent.

«Le centre de gravité des banques centrales revient en Europe», là même où la croissance décroît, selon M. Boischer, pour qui la baisse de l'euro «devrait donner un coup de booster visible



en 2015 pour les profits des entreprises». Plus généralement, pour les économistes du néerlandais ING, «les divergences de politiques monétaires pourraient conduire à un marché des actions moins centré sur les Etats-Unis». Le resserrement monétaire américain et la hausse du dollar qui va avec se ressentira à travers le monde, en particulier dans les pays émergents très dépendants du billet vert. «Lorsqu'il ya un changement de politique monétaire aux Etats-Unis, il y a un changement de politique monétaire mondiale», indique Mathieu L'Hoir, stratégiste au sein d'Axa IM.

Toutefois, l'impact sur les émergents «sera beaucoup moins violent que ce qu'on avait vécu dans la seconde moitié de 2013», quand la Fed avait évoqué la fin de sa politique ultra-généreuse. Certains pays émergents pourraient

mieux encaisser ce changement, en raison de la baisse du prix du pétrole.

«La question du pétrole, c'est une espèce de relance budgétaire massive au niveau mondial, notamment pour les pays qui subventionnent leur énergie», selon M. L'Hoir, un scénario très favorable à l'Inde et à l'Asie du sud-est, mais moins à la Russie.

Enfin, en dehors des banques centrales, les marchés pourront compter en 2015 sur l'ouverture financière de la Chine, avec le projet «Shanghai-Hong Kong Stock Connect» lancé en novembre 2014 et qui permet aux investisseurs du monde entier l'accès direct aux actions chinoises.

«La Chine est en train de donner naissance au deuxième plus grand marché boursier mondial», signale le responsable de la gestion actions chez Amundi.

CONFÉRENCE SUR LE CLIMAT À LIMA :

Les Etats-Unis exhortent les participants à sauver les négociations du naufrage

Les Etats-Unis ont exhorté samedi les participants à trouver un compromis pour sortir de l'impasse à Lima, affirmant qu'un échec menacerait la crédibilité des négociations et même celle de la Convention sur le climat.

«Ne pas réussir à concrétiser une décision qui est à portée de main porterait un coup sérieux à l'espoir d'un accord à Paris» en 2015, a déclaré le principal négociateur américain Todd Stern, au 13e jour d'intenses pourparlers qui ont dû être prolongés d'une journée.

«Tout ce que nous sommes parvenus à réaliser jusqu'à présent, et tout ce que nous espérons faire, est menacé», a-t-il averti. Todd Stern a demandé aux négociateurs de ne pas «perdre de vue ce qui est en jeu».

«Le succès de cette COP - la conférence annuelle des parties, organisée sous l'égide de la Convention des Nations unies sur les chan-



gements climatiques - ici à Lima est en jeu», a-t-il dit. «Le succès de la Conférence de Paris l'an prochain est en jeu, et je pense que l'avenir même de la COP comme l'organisation pouvant traiter efficacement

du changement climatique au niveau international est également en jeu», a-t-il ajouté.

Le négociateur améri-

can a fait part de réserves sur certains termes du projet de texte mais, a-t-il relevé, «nous n'avons plus le temps pour de longues négociations et nous le savons tous».

Les négociateurs sont réunis dans la capitale péruvienne depuis le 1er décembre pour poser les jalons d'un accord sur la réduction des gaz à effet de serre qui doit être signé à Paris en décembre 2015 pour une entrée en vigueur en 2020. «Nous sommes dans l'impasse», a martelé pour sa part le négociateur chinois Liu Zhenmin lors de la session plénière. «Les différences sont considérables», a-t-il dit, «nous avons deux points de vue complètement opposés». La Chine, a-t-il dit, «soutient les objections exprimées par les pays en voie de développement sur le principe de la +différenciation+». La Convention de l'ONU sur le changement climatique, signée en 1992, reconnaît «une responsabilité commune mais différenciée» entre pays développés et en développement et imposent aux premiers des devoirs supplémentaires. Trente ans plus tard, le paysage économique mondial a beaucoup changé et cette conception, à laquelle tiennent beaucoup les pays du Sud, est en partie remise en cause par les pays riches.

APS

ALGÉRIE - VÉNÉZUELA

Youcef Yousfi et l'ambassadeur vénézuélien examinent la coopération énergétique

Le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi, et l'ambassadeur du Venezuela en Algérie, José de Sojo Reyes, ont examiné, hier, l'état des relations de coopération entre l'Algérie et le Venezuela dans le domaine de l'énergie, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de leurs entretiens, les deux parties ont passé en revue l'état des relations de coopération entre les deux pays dans le domaine énergétique dont notamment les hydrocarbures et la formation, qu'ils ont qualifiées d'«excellentes», précise la même source.

M. Yousfi et l'ambassadeur vénézuélien dont le pays est également membre de l'Opep, ont ainsi exprimé leur volonté d'intensifier ces relations



et les élargir à d'autres domaines, note le communiqué.

La situation du marché pétrolier a été également abordée par les deux parties lors de cette rencontre.

Le prix du pétrole ne cesse de dégringoler depuis l'été dernier, atteignant son plus bas niveau depuis cinq ans: Le

Brent avait clôturé vendredi dernier à 61,76 dollars.

L'Opep avait révisé en baisse, jeudi dernier, ses estimations de consommation mondiale de pétrole après avoir décidé, fin novembre à Vienne, de maintenir son plafond de production à 30 mbj.

EMPLOI

Inauguration de la première édition du salon national de la micro-entreprise innovante

La première édition du salon national de la micro-entreprise innovante a été inaugurée hier à la Bibliothèque nationale El Hamma (Alger), par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed El-Ghazi, en présence de membres du gouvernement.

Placé sous le thème «innovation et entrepreneurial», ce salon est organisé par l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ). Plus de 43 micro-entreprises actuant notamment dans les secteurs des technologies de l'information et de la communication (TIC), la production parapharmaceutique, la production industrielle et les énergies renouvelables, participent à cette manifestation de quatre jours.

Des organismes chargés de la mise en œuvre des dispositifs d'emploi et d'appui à la création de micro-entreprises, tels que la Caisse nationale des assurances-chômage (CNAC), l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), des départements ministériels concernés et des organismes spécialisés dans le domaine, prennent part également à ce salon. Cet

événement vise, selon ses organisateurs, à «faire connaître et à valoriser les activités générées par les micro-entreprises, créées dans le cadre du dispositif géré par l'ANSEJ, dans les secteurs innovants faisant appel à une haute technicité et un savoir faire avérés dans le domaine des nouvelles technologies».

Il permet aux jeunes exposants et visiteurs d'apprécier l'impact des idées innovantes sur la création, le développement et la pérennité de la micro-entreprise et de s'imprégner du rôle des organismes, administrations et partenaires intervenants dans les domaines de l'innovation et de la création de micro-entreprises en matière de promotion de l'entrepreneuriat.

Un riche programme d'animation est prévu, en marge du salon, en direction des jeunes entrepreneurs exposants et du large public, notamment des ateliers sur l'entrepreneuriat et l'innovation des jeunes entrepreneurs et des chefs d'entreprises.

ZAKAT

1.238 emplois créés par des micro-entreprises financées par le fonds de la zakat à Batna

Un total de 1.238 emplois ont été créés par 737 micro-entreprises financées, depuis 2004 à Batna, au moyen de crédits sans intérêt accordés à de jeunes porteurs de projets dans le cadre du fonds de la zakat, a indiqué hier l'APS le directeur des Affaires religieuses, Youcef Baroudi. Ces micro-entreprises, qui représentent un investissement

global de plus de 164 millions de dinars, ont été créées grâce à des crédits bonifiés de 50.000 à 300.000 dinars par projet, a ajouté ce responsable, précisant que les activités liées à l'artisanat (287 projets) et à l'agriculture (182) sont les plus prisées par les jeunes investisseurs. Selon M. Baroudi, les attributaires de crédits bonifiés ont pu préenvisager

leurs entreprises grâce à «l'orientation, les conseils et l'accompagnement dont ils bénéficient depuis l'octroi du crédit jusqu'à la réussite du projet». Le même responsable a également affirmé que les fonds collectés sont «en augmentation d'une année à une autre à la faveur de la multiplication des campagnes de sensibilisation».

LES 15 ET 16 DÉCEMBRE AU PALAIS DES NATIONS

Conférence internationale CNES-Unicef

La Conférence internationale sur les mécanismes institutionnels de suivi de l'équité sociale et l'amélioration de l'efficacité des politiques publiques dans la promotion de l'équité, prévue se tenir au Palais des nations les 15 et 16 du mois courant, est organisée par le Conseil national économique et social, en partenariat avec l'Unicef. Prendra part à cette conférence un panel de partenaires et d'experts de la région MENA, d'Amérique Latine, d'Afrique et d'Europe.

Elle verra la participation de représentants du gouvernement algérien, d'experts nationaux et internationaux, de la société civile, du Bureau de l'Unicef en Algérie, de son Bureau régional à Amman, de Bureaux de l'Unicef d'Amérique Latine, d'Afrique et de MENA, de l'Union africaine, de UN-ESCPWA, du système des Nations unies en Algérie et des partenaires internationaux et régionaux présents en Algérie.

Seront également présents, les hauts cadres gouvernementaux en charge du développement social et de la question des inégalités,

de la pauvreté et de la protection sociale dans tous les pays de la région MENA, ainsi que les cadres désignés des bureaux de l'Unicef de tous ces pays.

Les participants traiteront de questions importantes autour de la problématique de l'équité sociale à travers des exemples et des échanges d'expériences au niveau de certains pays notamment latino-américains qui offrent des exemples de bonne pratique sur les questions inhérentes au développement inclusif, reconnus par les instances internationales spécialisées.

Parmi ces questions :

- L'importance de l'équité sociale dans le développement VS Agenda post-2015.

- L'inclusion de l'équité dans les politiques publiques

- Crédit de mécanismes de suivi et de mesure de l'équité sociale

Les visées de la conférence

La conférence internationale vise à : (1) impulser les décideurs et les concepteurs de politiques publiques à institutionnaliser des mé-

canismes nationaux d'analyse et de mesure de l'équité afin de les soutenir dans leurs efforts de développement de politiques publiques sensibles à l'équité, aux enfants et aux jeunes vulnérables pour un avenir meilleur basé sur une croissance économique incluse et stable dont la richesse principale est le capital humain; (2) à permettre aux pays de la région MENA et d'autres régions du monde de partager et de prendre connaissance des différents modèles de mécanismes nationaux intégrés de mesure, de suivi et d'analyse de l'équité; (3) à engager un dialogue entre les représentants de Gouvernements, de la société civile, des Nations unies et des experts sur les différentes approches de soutien à ces mécanismes pour un meilleur impact sur les enfants et les jeunes; (4) à mettre en place des mécanismes nationaux de suivi et de mesure de l'équité sociale; (5) à impulsions des initiatives d'échange et de coopération Sud-Sud entre des pays de la région MENA et d'autres pays de différentes régions autour de la mise en place de ces mécanismes.

MATIÈRES PREMIÈRES

Les matières premières en baisse générées par la dégringolade du pétrole

Les prix des matières premières échangées sur les marchés mondiaux ont fini la semaine en baisse dans leur ensemble, générés par la dégringolade des prix du pétrole, qui sont tombés à de nouveaux plus bas en plus de cinq ans, et des indicateurs chinois baissiers.

Le pétrole est la plus importante des matières premières échangées en valeur et le plus gros composant des indices de matières premières, il est donc naturel que ces fluctuations, à court terme, impactent les autres matières premières. Les cours du pétrole ont fini la semaine en nette baisse, marquant de nouveaux plus bas en plus de cinq ans, plombés notamment par la baisse des prévisions de croissance de la demande de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier valait 62,11 dollars sur l'International Exchange (ICE) de Londres, contre 69,01 dollars une semaine plus tôt. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance baissait à 58,15 dollars, contre 66,15 dollars le vendredi précédent.

Les prix du sucre, du café et du cacao ont légèrement baissé affectés par les pluies qui influencent les volumes de récoltes, mais aussi à cause d'une chute brutale des cours du pétrole qui a géné l'ensemble des marchés des matières premières. Les prix du sucre ont continué de baisser, marquant pour le sucre côté sur le Liffe de Londres un plus bas niveau depuis le mois de septembre, à 392,50 dollars la tonne. A Londres, la tonne de sucre blanc pour livraison en mars valait 394,30 dollars, contre 395,20 dollars le vendredi précédent. A New York, la livre de sucre brut pour livraison en mars valait 15,18 cents, contre 15,14 cents sept jours auparavant. Sur le Liffe de Londres, la tonne de Robusta pour livraison en mars valait 1.973 dollars vendredi, contre 2.049 dollars le vendredi précédent. Sur le ICE Futures US de New York, la livre d'Arabica pour livraison à la même période valait 175,95 cents, contre 181,75 cents sept jours auparavant. Les cours du cacao ont continué de baisser, sur fond de bonne récolte en Côte d'Ivoire et au Ghana, premier et deuxième producteurs mondiaux de fèves de cacao.

A Londres, la tonne de cacao pour livraison en mars valait 1.887 livres sterling, contre 1.922 livres sterling le vendredi précédent. A New York, la tonne pour livraison en mars valait 2.861 dollars, contre 2.887 dollars sept jours plus tôt. Après avoir hésité au cours de la semaine, les cours du blé et du maïs se sont finalement orientés à la hausse, notamment à cause de doutes sur les exportations d'Ukraine et de Russie, le soja gagnant aussi un peu de terrain. Le soja a été le plus actif en ce moment, a clôturé à 6.087,75 dollars contre 5.9400 dollars en fin de semaine dernière (+2,48%). Le soja de maïs (environ 25 kg) pour livraison en mars, le plus échangé sur le marché, a fini vendredi en séance à 4.457,5 dollars contre 3.9500 dollars vendredi dernier (+5,23%).

Le soja de maïs pour livraison en janvier, le contrat le plus échangé, s'est établi à 10.472,5 dollars contre 10.3600 dollars il y a une semaine (+1,09%).

L'or a été stimulé par le plongeon de l'or noir, tout en profitant des turbulences sur les bourses européennes et d'un dollar sous pression. Le métal gris a également marqué un plus haut mercredi depuis le 29 octobre, à 1.731 dollars l'once. Sur le London Bullion Market, l'once d'or a terminé à 1.217 dollars vendredi, contre 1.194 dollars le vendredi précédent.

L'Algérie et l'équité sociale

L'Algérie mettra à profit les expériences qui seront déclinées durant cette conférence pour consolider, davantage, et durablement, son développement social inclusif et équitable engagé depuis son indépendance à travers l'investissement d'importants moyens, humains et matériels. Les derniers rapports du PNUD sur le développement humain classent l'Algérie à la 9^e place mondiale des pays ayant accompli «les progrès les plus rapides du développement humain, en termes d'IDH exhaustif, sur la période 1970-2010». Elle se situe à la 5^e place mondiale ayant accompli les progrès les plus rapides du développement humain en termes d'IDH non monétaire, c'est-à-dire hors PIB, ce qui témoigne de l'intensité et la pertinence des politiques publiques dédiées à cet objectif notamment compte tenu de l'effort exceptionnellement colossal produit ces dernières années à travers, notamment, des transferts sociaux inégalés dédiés à la politique de développement social.

LAGHOUAT

2.000 logements publics locatifs seront attribués en janvier 2015

Deux mille (2.000) logements de type public locatif seront attribués dans le courant du mois de janvier 2015 dans la commune de Laghouat dans le cadre de l'attribution anticipée de logements, a-t-on appris auprès de la wilaya.

Cette opération vient s'ajouter à une autre concrétisée dernièrement et ayant porté sur l'attribution de 1.076 unités de même type, en application d'une instruction du gouvernement dans ce sens, ont révélé les services de la wilaya. Les dossiers déposés au niveau de la wilaya sont «minutieusement traités», en collaboration avec les représentants de la société civile, afin de «donner plus de transparence à l'opération d'attribution de logements», a-t-on souligné.

Selon la même source, 3.500 lots de terrain, dont l'étude des dossiers des bénéficiaires est en cours, seront également attribués durant le même mois, dans le cadre de lotissements sociaux, sachant que ce programme permet au citoyen de bénéficier d'une parcelle de terrain pour l'autoconstruction, avec une aide financière atteignant un (1) million de dinars.

Il sera procédé prochainement au lancement des travaux de réalisation de 800 logements dans la commune de Laghouat, dans le cadre du programme de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) qui a prévu aussi pour la commune d'Aflou un quota de 200 unités de même type.

La wilaya de Laghouat a bénéficié, au titre du programme quinquennal en cours (2010-2014), de près de 40.000 logements, de différents types, dont 16.400 logements publics locatifs et 21.000 aides à l'habitat rural.

EL-KALA

300 constructions relevant du vieux bâti prochainement restaurées

Trois cents (300) constructions relevant du



vieux bâti d'El-Kala (El-Tarf) feront «prochainement» l'objet d'une opération de restauration ou d'entretien selon les cas, a indiqué hier le wali, Mohamed Lebka.

Le chef de l'exécutif local, qui s'exprimait en marge d'un conseil de wilaya, a précisé que l'étude technique devant déterminer la nature et le processus des travaux à entreprendre a été confiée à un bureau italien.

Differents sites anciens et historiques seront ciblés par cette importante opération, ainsi que des cités populaires du centre d'El-Kala, à l'image du siège de la commune, le musée, le fort Moulin et autres habitations anciennes de la presqu'île dont "la maison du gouverneur".

Une enveloppe financière de l'ordre de 1.88 milliard de dinars a été retenue pour la réalisation de cette opération d'envergure, a souligné le wali, relevant que cette action permettra aussi à la ville de la célèbre Marsat El Kharraz (Port aux brelouques) de se «relooker» avant l'été prochain.

ENVIRONNEMENT

Tri sélectif des déchets au CET de Hassi Bounif (Oran) à partir de janvier 2015

Le système de tri sélectif sera opérationnel au centre d'enfouissement technique (CET) de Hassi Bounif (Oran) à la mi-janvier prochain, a annoncé hier le directeur de l'environnement de la wilaya.

Le CET de Hassi Bounif bénéficiera de deux lignes de tri sélectif, dont la mise en exploitation est prévue entre le 15 et le 20 janvier 2015, a déclaré à l'APS Mokhtar Mekakia, en marge d'un atelier de formation, inscrit dans la cadre du projet pilote de «gestion des déchets par système de tri sélectif depuis les ménages», élaboré par le secteur de l'environnement d'Oran avec l'appui du bureau de l'organisation «R20 MED».

Acquises en prévision du lancement du recyclage des déchets ménagers, ces deux lignes de tri sélectif de type semi manuel sont dotées d'une capacité de traitement de 10 tonnes/jour chacune, a fait savoir le même responsable.

Dans le même cadre, une opération pilote «tri sélectif des déchets ménagers» dans deux zones urbaines «Akid Lotfi» et cité «AADL pépi-



nière» à l'est d'Oran est en voie de lancement par la direction de l'environnement en collaboration avec le bureau R20 MED basé à Oran, selon M. Mekakia, également président du comité de pilotage du «R20 MED» d'Oran.

Ces deux quartiers seront dotés, à ce titre, d'équipements nécessaires, tels que les bacs de tri sélectif des déchets ménagers, selon le directeur du bureau «R 20 MED» d'Oran, Rachid Bessaoud.

D'autres équipements sont prévus pour la même opération, à savoir des camions adaptés au système de tri sélectif, a-t-il noté annonçant le lancement de l'opération avant la fin janvier 2015.

Inscrit dans le cadre de la préparation de la mise en œuvre de cette opération pilote, cet atelier de deux jours, est destiné aux enseignants de 13 établissements scolaires des deux zones pilotes.

Une fois formés, ces enseignants seront amenés à organiser des séances d'animation pédagogique en direction des élèves des trois paliers scolaires (primaire, moyen et secondaire), qui auront, à leur tour, à intervenir au niveau de leurs familles et de la population des quartiers pilotes, a souligné à l'APS M. Bessaoud.

Cet atelier est organisé également en collaboration avec le conservatoire national de formation à l'environnement.

L'opération pilote sera généralisée à l'avenir à d'autres agglomérations et d'autres wilayas, selon la même source.

Pour rappel, le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement a signé un accord cadre de partenariat avec le «R20 MED» le 25 juin 2013, lors de la visite en Algérie du président de cette organisation non gouvernementale, Arnold Schwarzenegger.

L'accord prévoit un soutien à l'Algérie pour concevoir et réaliser un programme pilote d'économie verte pour la wilaya d'Oran ainsi que l'établissement à Oran du pôle méditerranéen du R20.

ORAN

384 familles relogées au site d'Oued Tlelat

Quelque 384 familles du quartier populaire Haï Sanawber (ex-les Planteurs) ont été relogées, hier, dans des appartements décents et dotés de tous les équipements, situés à la cité des 800-Logements à Oued Tlelat, au Sud-ouest d'Oran.

Il s'agit de la sixième opération de relogement effectuée depuis cette année ayant permis au total à 4.960 familles de quitter leurs habitations précaires pour bénéficier de nouveaux logements.

Tous les moyens matériels et humains ont été mobilisés

par les autorités locales pour assurer les bonnes conditions de déroulement de cette sixième opération.

Les opérations de relogement devront se poursuivre jusqu'à l'éradication des habitations précaires et des immeubles menaçant ruine.

Un quota de 1.400 logements, toutes formules confondues, sera prêt à la distribution, au début de l'année prochaine, indique-t-on auprès des services de la wilaya.

TOURISME

Extension et réhabilitation des stations thermales à Souk Ahras

Des opérations d'extension et de réhabilitation de sources et de stations thermales seront engagées «au début de l'année 2015» dans la wilaya de Souk Ahras, a indiqué hier à l'APS le directeur du tourisme et de l'artisanat, Zoubir Boukaâbache.

Ce responsable a notamment cité Hammam Tassa, une station située à une dizaine de km à l'est de Souk Ahras, restée longtemps à l'abandon malgré son ancienneté (les Romains l'auraient exploité des thermes) et les vertus thérapeutiques prêtées à ses eaux qui guériraient, selon des spécialistes du thermalisme, différentes maladies dermatologiques.

Le promoteur à qui cette station a été concédée il y a de nombreuses années pour exploitation devra entreprendre, aux termes d'un nouveau cahier des charges, des travaux devant porter, notamment, sur la réfection du bâti, la réalisation d'une structure d'accueil pour les curistes, en plus du contrôle périodique des caractéristiques physico-

chimiques de l'eau, a précisé M. Boukaâbache.

La station thermale d'Ouled Idriss, dont les eaux sont tout aussi appréciées, sera également entièrement rénovée et dotée de nouvelles salles de bain individuelles et collectives, ainsi que d'un petit hôtel pour l'hébergement des curistes, a encore affirmé le même responsable.

Rappelant que le ministère de tutelle a engagé, début décembre en cours, une vaste opération de recensement et de classement des stations thermales à l'échelle du pays et d'en définir les caractéristiques, M. Boukaâbache a souligné que dix (10) sources thermales sont inventoriées dans la wilaya de Souk Ahras.

Il a fait savoir, à ce propos, qu'une étude était en cours pour établir la cartographie de ces sources afin d'en faire des destinations touristiques conformément aux recommandations du schéma directeur d'aménagement touristique.

APS

Condoléances

Décès de l'ancien journaliste de l'APS Bachir Haroum

L'ancien journaliste de l'Agence "Algérie Presse Service" (APS) et enseignant universitaire Bachir Haroum est décédé à Tébessa à l'âge de 63 ans après un riche parcours, a-t-on appris samedi auprès de ses proches.

Le défunt avait débuté son parcours professionnel à l'APS dans les années 1980 en tant que traducteur avant d'occuper le poste de chef du bureau de l'Agence dans la wilaya de Tébessa. Après une retraite anticipée, il s'est consacré à la traduction et la linguistique. Il a également enseigné à l'université de Tébessa "Larbi Tébessa".

Le défunt était connu pour son dévouement à son travail.

SELON UNE ÉTUDE

A Alger, les handicapés sont insérés dans leur communauté en dépit des problèmes

Les handicapés rencontrent toujours des difficultés d'adaptation dans la capitale (Alger), même si ces personnes «sont bien insérées dans leur communauté et sont généralement bien acceptées par la société», indique une étude consacrée à cette frange de la population présentée hier à Alger.

L'étude intitulée «L'inclusion sociale des personnes en situation de handicap dans la wilaya d'Alger» a été présentée lors d'un séminaire organisé par la Fédération algérienne des personnes handicapées (FAPH) en présence de chercheurs du Canada et du Portugal, qui l'ont initiée, ainsi que l'ONG Handicap International.

Cette étude vise à comprendre les conditions de vie des personnes en situation de handicap entre 15 et 45 ans, ont indiqué Léo Goulip-Barbier, chef de projet régional de Handicap international, et Marcia Rioux, chercheuse à l'université de York (Canada).

La présidente de la FAPH, Atika El Mamri, a indiqué à l'APS que cette étude se penche notamment sur l'insertion économique des 20.000 personnes handicapées recensées à Alger en cherchant à identifier notamment les difficultés d'accès à la formation et à l'emploi.

Selon elle, c'est la première fois qu'«on a une enquête réalisée sur la base d'une méthodologie innovante élaborée par des chercheurs de l'université de York au Canada».

Elle a ajouté que «cette méthodologie se base sur l'enquête au cœur de laquelle se trouvent les personnes handicapées».

Pour elle, il s'agit également de savoir «comment les personnes vivent leur handicap et quels sont les comportements envers eux et quel est l'impact du dispositif de l'Etat» pour leur inclusion sociale. Paula Campos Pinto, chercheuse à l'université de Lisbonne (Por-



tugal) a souligné de son côté que les chercheurs algériens ont participé à cette enquête, qui s'est déroulée dans des conditions difficiles à cause de la rareté des ressources.

La chercheuse a ajouté que cette étude élaborée après un travail de deux ans, de 2013 à 2014, et basée sur 285 questionnaires et 48 interviews, n'est qu'une étape dans l'amélioration des conditions sociales des personnes handicapées.

L'étude souligne que «la plupart des interviewés habitent dans une maison +de style arabe+ ou une villa individuelle» dont 75% disposent d'un téléphone portable et 30% de connexion internet.

Fort proportion de handicapés célibataires

L'étude révèle aussi que 89,9% des personnes en situation de handicap interrogées étaient célibataires au moment de l'enquête, 8,8% mariées, 0,7% veuves et un même pourcentage (0,7%) divorcées. En ce qui concerne le niveau d'éducation, 55% a terminé le cycle primaire, 12% ont connu une formation secondaire et le même pourcentage a suivi des études universitaires. 21% des interviewés n'ont aucun niveau d'éducation formelle.

L'étude relève par ailleurs que 74% des interviewés disposent d'un revenu mensuel égal ou inférieur à 4000 dinars par mois, soit la valeur actuelle de

la pension pour handicapés, «qui s'approche du niveau de pauvreté absolue».

Ce revenu est loin du salaire net mensuel moyen de 36.100 DA, ajoute l'enquête selon laquelle l'absence d'éducation accroît encore plus le risque d'exclusion».

Une grande concentration des personnes sans occupation ou au chômage a été trouvée chez les personnes avec un polyhandicap (74%), et 85% du total des interviewés utilisent la carte de handicapé «notamment pour des raisons économiques» comme la réduction et la gratuité des transports, les aides financières et le paiement des frais médicaux.

Il est même constaté «des barrières importantes à l'inclusion sociale dans tous les domaines» car cette population est vulnérable au plan économique notamment dans le marché du travail.

Ces conditions contribuent à l'isolement et à la ségrégation des personnes handicapées, selon l'étude qui ajoute que de nombreuses conditions ne sont pas satisfaites pour parler d'une effective inclusion sociale dans la wilaya d'Alger».

L'étude recommande l'adoption d'un plan d'accessibilité et un mécanisme de soutien à l'autonomie par l'amélioration de la disponibilité des moyens de transport adaptés et la création d'un système de guides ou d'assistant personnels (pour personnes handicapées).

d'inclusion de cette frange de la société. Menée auprès d'un échantillon de 48 interviewés, cette étude relève en particulier, «les problèmes d'accessibilité aux bâtiments, transports et voie publique, et des attitudes négatives envers les personnes en situation de handicap».

Sur le volet «Education», l'enquête montre les «difficultés liées à l'absence d'aménagements raisonnables», «faibles niveaux éducatifs (55% enseignement primaire, et 12% universitaire), alors que sur le plan social et économique, «74% des interviewés disposent d'un niveau de revenu mensuel égal ou inférieur à 4.000 DA».

En outre, «85% ont une carte de Handicap et l'utilisent surtout pour des raisons économiques», précise la même étude selon laquelle «plusieurs interviewés ont mentionné des difficultés dans l'attribution de la carte, et que cette priorité souvent n'est pas respectée même au niveau des services de l'état».

Dans le volet Santé, l'étude relève les «longues périodes d'attente pour accéder aux soins médicaux», «manque de qualité des aides techniques», «le système de paiement par remboursement renforce les inégalités, étant donné qu'il implique des conditions fi-

TIARET

Plaidoyer pour l'insertion des trisomiques dans les écoles ordinaires

Les participants à une rencontre de sensibilisation sur la prise en charge des enfants trisomiques ont plaidé, hier à Tiaret, pour l'insertion de ces personnes aux besoins spécifiques dans les écoles ordinaires de la wilaya.

Lors de cette rencontre, initiée samedi soir par la section de wilaya de l'Association nationale d'insertion scolaire et professionnelle des trisomiques en collaboration avec l'association de l'enfance nécessiteuse, les intervenants ont insisté sur «davantage d'efforts pour accepter ces enfants dans des établissements scolaires ordinaires» comme c'est le cas dans d'autres wilayas du pays.

Dans ce cadre, la neuropédiatre à l'hôpital Frantz Fanon de Blida, P' Houria Chafai Salhi a affirmé que la trisomie, qui a «un lien avec l'intelligence et qui se manifeste par un retard cognitif, n'est pas une maladie mentale empêchant une insertion dans la société».

La spécialiste a ajouté que les enfants trisomiques sont normaux et peuvent apprendre si les conditions leur sont offertes.

Le directeur de l'action sociale de Tiaret s'est engagé à réservé des classes dans des écoles ordinaires à des trisomiques et autistes avant le 21 mars prochain coïncidant avec la Journée mondiale des personnes aux besoins spécifiques.

Cette rencontre, à laquelle ont pris part des psychologues, a permis aux parents présents, présents à cette rencontre, de demander plus d'accompagnement de leurs enfants trisomiques par des spécialistes.

AÏN TÉMOUCHENT
Cycle de formation des agents des communes

Un séminaire de formation et de recyclage des agents des collectivités locales de la wilaya d'Aïn Témouchent s'est ouvert hier à la salle de délibérations de l'APW, à l'initiative du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

Organisé par la direction de l'administration locale (DAL), cette formation, qui durera jusqu'au 7 janvier prochain, prendra en charge différents thèmes liés à la gestion de la collectivité locale, à l'instar des finances publiques, l'état-civil, la gestion des catastrophes, la gestion des ressources humaines, l'urbanisme, les contentieux, l'informatique et la communication, a-t-on indiqué auprès de la direction de l'administration locale (DAL).

S'inscrivant dans le cadre de la modernisation du service public, cette opération est encadrée par des responsables de différentes administrations locales, dont le trésor public, la protection civile, la direction de la réglementation et des affaires générales (DRAG), les transmissions nationales (DTN), la DAL et la wilaya.

Le programme de cette formation porte sur la présentation de deux conférences quotidiennes. La première journée a été consacrée aux finances publiques qui a permis à une responsable du trésor de wilaya de se pencher sur les normes de gestion des finances publiques. Les trente agents, femmes et hommes assistant à cette première séance se sont enquises, également, de la réglementation en vigueur en matière de finances publiques.

Le second sujet traité a concerné la communication qui a été qualifiée par son encadreur Meugnien Mohamed, de la wilaya d'Aïn Témouchent, «d'élément essentiel dans la gestion des collectivités locales». Le déficit flagrant en communication doit être, selon lui, résorbé par une bonne communication qui peut «résoudre beaucoup de problèmes auxquels sont confrontés les administrés». L'installation de chargés de la communication au niveau des 28 communes de la wilaya a été, aussi, demandée par l'intervenant qui a insisté sur le rapprochement de ces derniers des médias, dont la radio locale, et du chargé de la cellule de communication de la wilaya.

APS

ACCIDENT AU SUD 11 morts et 16 blessées dans un accident de la circulation à Ghardaïa



Onze (11) personnes ont trouvé la mort et seize (16) autres ont été grièvement blessées, dans un accident de la circulation survenu dimanche au petit matin, à 90 km au sud de Ghardaïa, selon un bilan provisoire des services de la Protection civile. L'accident s'est produit sur la RN-1, à une vingtaine de km au nord de la localité de Hassi-Lefhal, lorsqu'un autocar bus transportant des ressortissants nigériens devant être rapatriés, à bord duquel se trouvaient les victimes, est entré en collision frontale avec un camion transportant des fruits et légumes, précise la même source. Les onze personnes, dont neuf de nationalité nigérienne, et deux Algériens (le chauffeur et un accompagnateur) sont morts sur le coup, précise la même source.

Les victimes et les blessés ont été évacués vers la polyclinique de Hassi-Lefhal avant d'être transférés vers l'hôpital de Métlili où existe une morgue, a ajouté la même source, signalant que l'intervention des éléments de la Protection civile se poursuit encore.

Les 16 blessés pris en charge à l'hôpital de Métlili

Les seize (16) blessés dans l'accident de circulation survenu hier matin à 90 km au sud de Ghardaïa sont pris en charge dans le service des urgences de l'hôpital de Métlili, a-t-on appris auprès du directeur de cet établissement hospitalier.

Huit (8) enfants, trois (3) femmes et (5) cinq hommes, souffrant de divers traumatismes notamment crânien et d'hémorragie interne et dont l'état est jugé «grave», reçoivent les soins appropriés à l'hôpital de Métlili, a précisé la source. Onze per-

sonnes, neuf Nigériens (parmi lesquels 3 enfants) et deux Algériens (chauffeur et accompagnateur), sont décédées sur place, tandis que les 16 blessés, douze Nigériens et quatre Algériens, ont été évacués à l'hôpital de Métlili, selon le bilan définitif arrêté par la protection civile.

L'accident s'est produit sur la RN-1, à 20 km au nord de Hassi-Lefhal, lorsqu'un camion en provenance du Sud est entré en collision frontale avec un autocar en provenance de la wilaya de Mila et transpor-

tant des ressortissants nigériens devant être rapatriés vers leur pays d'origine, sur demande du gouvernement nigérien concernant le rapatriement de ses ressortissants, en séjour illégal sur le territoire algérien. Une délégation conduite par le wali de Ghardaïa s'est aussitôt rendue sur le lieu du sinistre avant de se rendre au chevet des blessés à l'hôpital de Métlili. Une enquête a été ouverte par la gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances exactes de ce tragique accident.

BELAÏZ RÉAGIT Toutes les mesures initiées par le ministère de l'Intérieur pour prendre en charge les victimes de l'accident de Ghardaïa

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Tayeb Belaïz, a dépêché hier une délégation composée de plusieurs responsables sur les lieux de l'accident tragique survenu dans la wilaya de Ghardaïa afin de prendre toutes les mesures en direction des victimes et des blessés.

La délégation est composée du secrétaire général du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales, du directeur général de la Protection civile accompagné des secrétaires généraux des ministères de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière et de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme.

Un tragique accident s'était produit hier, à 4h51, dans la localité de Hassi-Lefhal, daira

d'Al Mansourah (Ghardaïa) lorsqu'un camion est entré en collision avec un autobus transportant des ressortissants nigériens qui se rendaient à Tamanrasset pour leur rapatriement dans leur pays d'origine.

Onze (11) personnes ont trouvé la mort (le chauffeur du bus, l'accompagnateur de la délégation du Croissant-Rouge algérien (CRA) et neuf Nigériens) et seize (16) autres ont été blessées et évacuées vers l'hôpital de Métlili.

M. Tayeb Belaïz a présenté ses condoléances à son homologue du Niger et aux familles des victimes et souhaité un prompt rétablissement aux blessés, affirmant qu'il «continuera à suivre cette affaire de près».

APS

Alger 5 ans de prison pour le voisin

Nacer, âgé de 38 ans, père de trois enfants est accusé de viol sur la personne de sa voisine Katia âgée de 22 ans.

A.Ferrag

Nacer se rend chez sa voisine Katia, qui le fait rentrer en toute confiance, lui annonce que sa mère est allée faire le marché. Il se rapproche de Katia, la viole sans pitié.

Katia raconte son calvaire à sa famille. Les parents de la victime déposent plainte.

Nacer est arrêté et jugé au tribunal d'Alger, en ce mois de décembre 2014. Il y eut d'abord lecture par le président, des charges retenues contre Nacer, à savoir viol sur la personne de sa voisine Katia.

L'accusé nie de toute ses forces cette grave accusation. Il déclare qu'il n'a rien à voir dans cette affaire. Mais le président ne l'entend pas de cette oreille.

Le représentant du ministère public dresse un sévère réquisitoire, en pointant un doigt accusateur en direction de Nacer. «Ce



jeune homme n'a aucun scrupule, il ment... Il a violé la malheureuse jeune fille, une voisine l'a vu quitter la maison, mais il ne sait pas cela... Cependant il continue de nier les faits qui lui sont reprochés. Il ne mérite aucune clémence, je requiers une peine de

7 ans de prison ferme».

Les avocats de la défense estiment que leur client devrait bénéficier de larges circonstances atténuantes.

Après délibérations, Nacer est condamné à 5 ans de prison ferme.

HIER À 4H11 AU LARGE DE LA WILAYA DE TIPASA Séisme de magnitude 3,0

Un séisme de magnitude 3,0 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistré à 4h11 hier au large de la wilaya de Tipasa, indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre a été localisé en mer à 12 km au nord-ouest de Douaouda wilaya de Tipasa, ajoute le communiqué.

M'SILA : Les habitants du quartier El Guebli ferment le siège de l'APC de Slim

Le problème d'assainissement se pose avec acuité dans la commune de Slim, située à 130 km de M'sila. Cette crise a provoqué la colère des habitants de la cité El Guebli qui ont

bloqué hier le siège de l'APC.

Les protestataires affirment qu'ils trouvent d'énormes difficultés pour survivre dans un quartier inondé par des eaux usées. Selon les dires

TISSEMSILT La dépouille du président de l'APC de Bordj Emir Abdelkader mise en terre

Le corps du président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Bordj Emir Abdelkader (Tissemsilt), Benyoucef Chelghoum, trouvé assassiné vendredi, a été inhumé samedi après-midi.

L'enterrement s'est déroulé en présence des autorités et d'élus locaux, de moujahidine, de présidents des Chambres d'agriculture de wilayas limitrophes et de nombreux citoyens.

Des citoyens de la commune de Bordj Emir Abdelkader ont déclaré à l'APS que le défunt n'a mérité aucun effort pour le développement de cette collectivité locale et était constamment à l'écoute des préoccupations de la population.

Le regretté Benyoucef Chelghoum (56 ans), qui occupait également le poste de président de la Chambre d'agriculture de la wilaya de Tissemsilt, a été découvert égorgé et portant les impacts de deux balles de fusil de chasse, vendredi dans sa ferme au douar Ain Derga, à 8 kilomètres du siège de la commune. Selon le groupement territorial de la Gendarmerie nationale, l'enquête dans cette affaire suit son cours.

LA GENDARMERIE NATIONALE FRAPPE FORT À NAÂMA Saisie de près de 4 quintaux de kif traité en provenance du Maroc dans la zone frontalière d'El-Kasdir

Près de quatre (4) quintaux de kif traité en provenance du Maroc ont été saisis par les gardes-frontières sur le territoire de la commune frontalière d'El-Kasdir (150 km au nord-ouest de Naâma), a-t-on appris hier du groupement territorial de la Gendarmerie nationale (GN) de la wilaya de Naâma.

Agissant sur informations faisant état d'une tentative d'introduction de drogue à partir du Maroc, les gardes-frontières ont tendu samedi une embuscade aux contrebandiers, au lieu-dit Mechraâ Ennoura, qui a permis de saisir cette quantité de drogue conditionnée dans des

sacs et transportée à dos de baudets, a précisé le commandant de groupement de la GN. Les contrebandiers ont réussi quand même à prendre la fuite et à rebrousser chemin, a ajouté le lieutenant-colonel Abderrazak Djemili.

Suite à cette opération, qui s'est inscrite dans le cadre des efforts de renforcement du dispositif de contrôle et de lutte contre la contrebande, une enquête a été ouverte par la brigade de Gendarmerie de la commune d'El-Kasdir pour identifier les personnes impliquées dans ce trafic et les présenter à la justice, a-t-il conclu.

INDONÉSIE: Le glissement de terrain a fait 24 morts et 84 disparus



Les sauveteurs indonésiens ont pu utiliser hier des grues et autres équipements de levage pour déblayer les routes menant au site du glissement de terrain qui a fait au moins 24 morts et des dizaines de disparus, ont annoncé les autorités indonésiennes dans un nouveau bilan.

Selon le porte-parole de l'agence chargée des catastrophes naturelles, 24 personnes ont été tuées et 84 personnes sont portées disparues, tandis que près de 600 personnes des alentours ont été évacuées vers des abris temporaires. Un précédent bilan avait fait état de 20 morts et 88 disparus.

Deux mille sauveteurs participent hier à l'opération de sauvetage, a-t-il ajouté.

Samedi, policiers, militaires et volontaires avaient dû travail-

ler à mains nues, ou avec des outils de fortune, pour rechercher d'éventuels survivants et déblayer le secteur après le glissement de terrain le vendredi soir.

Plusieurs centaines de personnes ont été évacuées des alentours du village de Jemblung situé dans le district de Banjarnegara dans la province de Java central, à environ 450 km de la capitale, Jakarta.

Les coulées de boue sont courantes en Indonésie durant la saison de la mousson qui court en général d'octobre à avril.

Un glissement de terrain meurtrier avait eu lieu en 2007 dans le même secteur, mais les gens ont choisi de continuer à habiter l'endroit, a indiqué le porte-parole de l'agence chargée de la gestion des catastrophes naturelles.

CHINE: 10 morts après un coup de grisou

Dix personnes ont trouvé la mort hier après un coup de grisou survenu dans une mine de charbon à Jixi, dans la province du Heilongjiang, dans le nord-est de la Chine, ont déclaré les autorités locales de la sécurité au travail.

Les secouristes ont récupéré les corps des victimes depuis la mine de charbon Xingyun, dans le district de Jidong, selon un communiqué du bureau provincial de contrôle de la sécurité au travail. Des secouristes ont été dépêchés sur les lieux de l'explosion, selon la même source.

Des milliers de manifestants aux Etats-Unis contre les violences policières envers des Noirs



Des milliers de personnes ont défilé samedi dans les grandes métropoles américaines pour protester contre les discriminations raciales et les violences policières, que subissent notamment des populations afro-américaines.

Cette nouvelle vague de manifestations déclenchée par les événements récents à Ferguson et à New York, ont rassemblé des milliers de personnes à Washington, New York et Boston contre le profilage ethnique et les violences policières. Près de 10.000 manifestants ont défilé à Washington, selon des médias, pour réclamer

justice, dans le sillage des non- lieux prononcés à l'encontre de deux policiers blancs qui ont tué des citoyens noirs qui ne portaient pas d'arme, Michael Brown (18 ans) et Eric Garner (43 ans). Si Eric Garner avait été un homme blanc qui faisait la même chose, même s'il avait été attrapé en train de vendre des cigarettes ce jour-là, il aurait été convoqué au tribunal et n'aurait pas perdu la vie ce jour-là», a affirmé la mère d'Eric Garner, Gwen Carr, citée par la chaîne CNN. Toujours samedi, au moins 25.000 manifestants ont paralysé des quartiers de New York pour manifester contre les violences policières.

«L'Amérique est censée accorder de la valeur à tous ses citoyens. Nous sommes censés avoir la justice pour tous», s'est indigné un New-yorkais cité par la chaîne CBS. A Boston, des centaines de manifestants défilent pour les mêmes raisons.

ÉGYPTE: 11 pêcheurs tués dans la collision de deux bateaux dans le Golfe de Suez

Onze pêcheurs égyptiens ont péri hier à l'aube et 18 sont portés disparus après la collision de leur bateau avec un autre navire dans le Golfe de Suez, a annoncé le chef du syndicat des pêcheurs Bakri Aboul Hassan.

Le bateau sur lequel se trouvaient 40 pêcheurs au total a été percé par un autre navire qui a poursuivi sa route sans s'arrêter, a indiqué M. Aboul Hassan à des journalistes. Onze pêcheurs ont été sauvés, tandis que les corps de onze autres ont été retrouvés, a-t-il précisé, ajoutant que les opérations de recherche se poursuivent pour retrouver les 18 derniers membres d'équipage.

Le bateau a fait naufrage dans le golfe de Suez entre la ville de Ras Ghareb (350 km au sud du Caire) et le port de Tor, dans le sud de la péninsule du Sinaï. Le golfe de Suez est situé entre le canal du même nom, au nord, et la mer Rouge, au sud.

NAUFRAGE EN RD CONGO: 129 morts

Au moins cent-vingt-neuf personnes ont péri dans un naufrage survenu jeudi soir sur le lac Tanganyika, dans le Sud-est de la République démocratique du Congo (RDC), selon un nouveau bilan officiel communiqué dimanche. «Les équipes de secours ont repêché au total 129 corps noyés», a déclaré Laurent Sumba Kahozi, ministre des Transports de la province du Katanga, cité par l'AFP. Un précédent bilan, de même source, faisait état samedi d'au moins 26 morts.

Un bateau privé transportant des passagers et des marchandises de Kamélé, au Katanga vers Uvira, plus au nord, dans la province du Sud-Kivu, a chaviré dans la nuit de jeudi à vendredi. Une surcharge serait à l'origine de l'accident.

Les naufrages sont fréquents et meurtriers en RDC, tant sur les lacs que sur les fleuves ou rivière, et les accidents se soldent souvent par des bilans très lourds, en raison de la surcharge des embarcations, de l'absence de gilets de sauvetage à bord, et du fait qu'une grande proportion de la population ne sait pas nager.

APS

EBOLA: Campagne de sensibilisation dans l'ouest de la Sierra Leone la semaine prochaine

Une campagne de porte-à-porte pour sensibiliser la population au virus Ebola sera lancée demain dans l'ouest de la Sierra Leone, comprenant la capitale Freetown, la région la plus touchée, a annoncé samedi Centre national de lutte contre l'épidémie (NERC).

Dans un communiqué, le NERC a également confirmé l'interdiction des célébrations de rue pour Noël et le Nouvel An mais précisé que la région Ouest ne serait pas placée en quarantaine pendant cette période.

Des équipes de santé et de personnel de mobilisation effectueront une mission de maison à maison pour fournir les dernières informations sur la maladie à virus Ebola au cours d'une opération dans l'ouest du pays débutant mardi, selon le texte.

Cette opération est une campagne pour encourager les gens à se signaler s'ils ont de la fièvre ou d'autres symptômes d'Ebola, selon le NERC, précisant que la population de la région semble ne pas le faire «aussi rapidement qu'elle le devrait». En septembre, les autorités avaient imposé le confinement de toute la population pendant trois jours pour une cam-



pagne de porte-à-porte géante afin de sensibiliser la population et détecter des cas non recensés.

Le chef du NERC Palo Conteh a annoncé vendredi l'interdiction de tous les rassemblements publics pour Noël et le Nouvel An en raison d'Ebola.

Il n'y aura pas de célébrations de Noël ni du Nouvel An cette année», a déclaré M. Conteh, précisant que «des militaires seraient dans les rues» pour y empêcher toute festivité. «Nous allons nous assurer que tout le monde reste à la maison pour méditer sur (le danger que représente) Ebola», a-t-il dit, sans préciser de dates ou indiquer de dérogations éventuelles.

Démantèlement d'un réseau de trafiquants de drogue en Chine

Un réseau de trafiquants de drogue, actif dans plusieurs provinces chinoises, a été démantelé, a annoncé samedi la police de la province du Shandong (est).

La police a arrêté 25 suspects au cours d'une opération lancée contre ce réseau et a réalisé des descentes dans trois laboratoires de méthamphétamine, saisissant 14

tonnes de matériel et d'équipements de production de drogue. La police du Shandong, avec l'aide des policiers des provinces du Hebei et du Henan, a découvert qu'un suspect du nom de Zhang et deux autres membres du réseau transportaient une grande quantité de matériels de production de drogue vers

un laboratoire de méthamphétamine situé dans le district de Jiaxiang de la province du Hebei.

Les deux autres laboratoires de méthamphétamine ont été découverts à peu près au même moment. Les 25 membres du réseau ont été arrêtés le 22 novembre, alors qu'il travaillaient dans ces laboratoires.

CLIMAT: Accord à Lima sur les engagements de réduction des émissions de CO2

Les pays négociant sous l'égide de l'ONU en vue d'un pacte multilatéral en 2015 pour limiter le réchauffement climatique ont conclu hier à Lima un accord sur leurs futurs engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre, a annoncé le ministre péruvien de l'Environnement Manuel Pulgar-Vidal. Un projet de texte, qui servira de document de base aux négociations préalables au sommet de Paris sur le climat fin 2015, a aussi été adopté à l'issue de deux semaines de pourparlers intensifs, a-t-il précisé. La conférence de l'ONU sur le climat (20^e Conférence des parties ou COP20, qui aurait dû s'achever vendredi, a été prolongée de plus de 30 heures en raison d'un clivage entre pays du Nord et du Sud. Aboutir à un accord sur le format

des engagements, ou contributions nationales, que les pays prendront courant 2015 pour réduire leurs émissions était l'un des objectifs du rendez-vous de Lima. Le format des contributions concerne notamment l'année de référence, la période d'engagement, le plan d'action, les secteurs concernés, la méthodologie retenue. Les engagements doivent permettre une baisse globale des émissions de 40 à 70% d'ici à 2050: une nécessité absolue pour parvenir à limiter à 2°C la hausse de la température de la planète. Le secrétariat de la Convention de l'ONU sur le climat sera chargé de préparer pour le 1^{er} novembre 2015 une synthèse de l'ensemble des contributions, afin de vérifier qu'elles permettront de tenir l'objectif des 2°C.

APNÉE DU SOMMEIL : NE LAISSEZ PAS RONFLER UNE PERSONNE CARDIAQUE

Chez les patients cardiaques, le traitement de l'apnée du sommeil réduit le risque de réadmission à l'hôpital pour un problème du cœur, déclare une nouvelle étude américaine. Mieux vaut donc prendre en charge les personnes qui ronflent.

Si vous avez déjà eu des problèmes cardiaques et que vous ronflez, cette étude pourrait bien vous concerner.

Une personne qui ronfle, et qui s'arrête parfois de respirer lorsqu'elle dort, est susceptible de souffrir d'apnée du sommeil. Or, ce trouble est associé à des problèmes d'insuffisance et de crises cardiaques.

Une étude de l'Université de Pennsylvanie, à Philadelphie (Etats-Unis) vient de démontrer que la prise en charge de l'apnée du sommeil des patients cardiaques réduisait leur risque de ré-hospitalisation pour des problèmes de cœur. L'étude a été menée sur 106 patients, dont 104 présentaient des symptômes d'apnée du sommeil, et avaient déjà été hospitalisés pour un infarctus du myocarde, pour une insuffisance ou encore pour une arythmie cardiaque. 80% des participants souffraient même du syndrome d'apnée obstructive du sommeil (SAOS) : le relâchement musculaire pousse la langue et le voile du palais vers le fond de la gorge, ce qui obstrue en partie le pharynx et entraîne un ronflement, voire des apnées.

Les patients ont été traités par pression positive continue (PPC) : ils ont porté pendant 4 heures par nuit un masque nasal délivrant une pression d'air constante pour

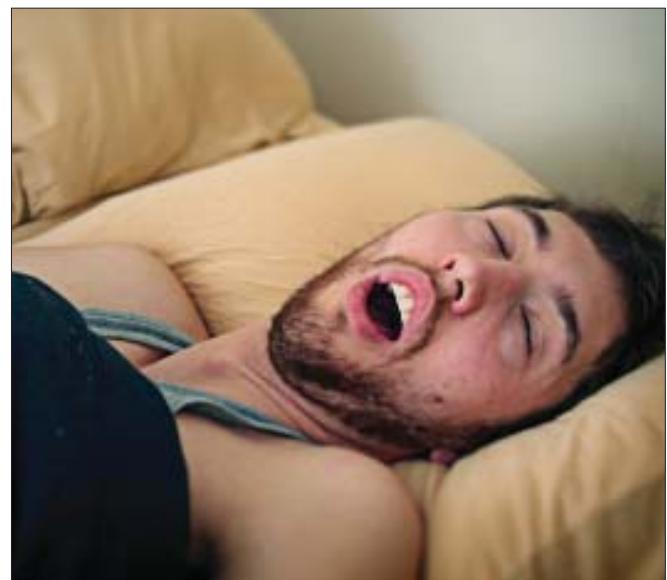
maintenir ouvertes les voies aériennes et empêcher ronflements et apnées.

L'étude montre que le traitement par PPC pour 70% des nuits (4h par nuit minimum) a complètement éliminé le risque de ré-admission à l'hôpital pour une nouvelle alerte cardiaque. En revanche, 29% des patients qui n'ont pas eu ce traitement ont de nouveau dû être hospitalisés. 30% des patients ayant mal ou trop peu utilisé le dispositif ont également subi une ré-hospitalisation.

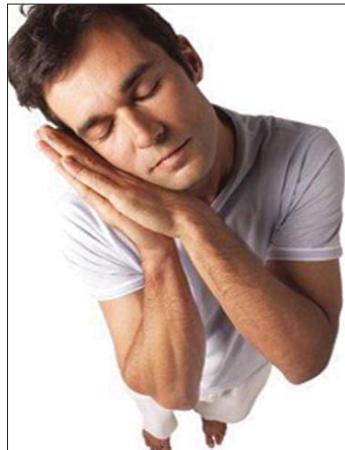
Dans les 30 jours suivant le premier séjour à l'hôpital, aucun des patients ayant correctement observé le traitement n'a été admis de nouveau pour un problème cardiaque. Présenté dans le *Journal of Clinical Sleep Medicine*, ces conclusions appellent à une prise en charge globale des patients cardiaques souffrant d'apnée du sommeil.

« Cette étude est un appel à la détection, au diagnostic et surtout au traitement de l'apnée du sommeil des patients hospitalisés pour des problèmes cardiaques, souligne le Dr Morgensthaler, Président de l'académie américaine de médecine du sommeil.

Ce geste gagnant-gagnant améliorerait la qualité de vie du patient, ses résultats de santé et réduirait les dépenses de soin liées aux maladies cardiaques. »



Sommeil : vos besoins sont inscrits dans vos gènes



Vous dormez comme un loir et cela vous contrarie ? Pour autant, ne changez pas vos habitudes, car votre besoin de sommeil est déterminé génétiquement, selon une nouvelle étude scientifique américaine.

Les besoins de sommeil ne sont pas liés à un état psychologique mais sont génétiques selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Sleep*. Et comme pour la couleur des yeux, on ne peut pas lutter contre. Les chercheurs de l'American Academy of Sleep Medicine (AASM) ont cherché à comprendre pourquoi certaines personnes « chanceuses » n'avaient pas besoin de beaucoup dormir pour être en forme alors que la majorité de la population aurait

besoin d'au moins 7h30 heures de sommeil pour fonctionner à plein régime.

Ils ont étudié chez 100 jeunes (dont 59 étaient homozygotes et 41 étaient dizygotes) les mécanismes du sommeil. En particulier le nombre d'heures nécessaires dont ils avaient besoin pour être en forme et les effets sur la santé du manque de sommeil.

Les chercheurs ont constaté que les volontaires qui n'avaient besoin de dormir que 5h par nuit étaient porteurs d'un gène, le BHLHE41 qui avait muté. Les scientifiques ont nommé ce changement génétique «p.Tyr362His». «Cette étude souligne le fait que notre besoin de sommeil est un besoin biologique, pas une préférence personnelle», explique Timothy Morgensthaler, président de l'American Academy of Sleep Medicine. «La plupart des adultes semblent avoir besoin d'au moins 8h30 heures de sommeil de qualité chaque nuit pour une santé, une productivité, et une vigilance dans la journée optimales».

Le manque de sommeil nuit à la santé

Sans ce gène, hors de question de lutter contre son envie de dormir. Car manquer de sommeil est nuisible pour la santé.

Les troubles du sommeil touchent aujourd'hui 20% de la population des pays industrialisés. En France, une personne sur trois déclare souffrir d'un trouble du sommeil et 15 % disent rencontrer régulièrement des problèmes d'insomnie. Ils sont responsables de troubles de santé, d'accidents cardiaques et doivent être considérés comme une épidémie de santé publique. La carence en sommeil peut être responsable d'accidents de voiture, de catastrophes industrielles, de troubles métaboliques, et de problèmes cardiaques. De plus, les personnes en manque de sommeil ont un risque plus élevé de développer des maladies chroniques comme l'hypertension, le diabète, la dépression, l'obésité et le cancer. Ils subissent aussi une mortalité précoce accrue.

Obésité infantile : les troubles du sommeil multiplient le risque par deux

L'apnée du sommeil et le manque de repos augmentent le risque d'obésité chez les enfants, selon les résultats d'une étude parue dans la revue médicale *Journal of Pediatrics*.

Les chercheurs de la Faculté de Médecine Albert Einstein à l'Université de Yeshiva (Etats-Unis) ont suivi 1 900 enfants pendant 15 ans. Pendant toute la durée de l'étude, les parents ont rempli des questionnaires sur la durée de sommeil, les éventuels troubles respiratoires du sommeil, et l'Indice de Masse Corporelle de leur enfant.

Au moins un enfant sur cinq est touché par des problèmes de respiration pendant son sommeil, comme le ronflement, la respiration par la bouche et l'apnée (les interruptions anormalement longues de respiration). Ces gènes interrompent le sommeil profond. Les résultats de

l'étude révèlent que ces troubles du sommeil peuvent multiplier par deux le risque de devenir obèse à 15 ans. Un enfant qui souffre d'apnée du sommeil à 5 ans et celui qui dort moins de 10h30 par nuit peut avoir un risque accru de 60% d'être obèse.

«Depuis quelques années, le manque de sommeil est un facteur de risque bien connu d'obésité infantile», précise Karen Bonuck, professeur au Collège de Médecine d'Albert Einstein, principal auteur de l'étude. «Les troubles respiratoires du sommeil, qui comprennent le ronflement et l'apnée du sommeil, sont aussi des facteurs de risque d'obésité, mais auxquels on fait moins attention.»

Traiter les troubles du sommeil le plus tôt possible. «S'il est prouvé qu'un sommeil de mauvaise qualité entraîne une obésité future, il pourrait être crucial pour

les parents et les médecins d'identifier rapidement les troubles du sommeil, afin que des actions correctives soient mises en place, et l'obésité prévenue.»

Les troubles respiratoires pendant le sommeil sont le plus souvent dus aux amygdales enflées et aux végétations qui peuvent être opérées. Et ceux causés par un problème d'alignement des mâchoires peuvent être réduits grâce à l'orthodontie. D'autant plus que l'obésité n'est pas la seule raison pour laquelle les parents devraient être conscients des problèmes de respiration pendant le sommeil.

«Ces problèmes sont aussi associés de plus de plus à des problèmes comportementaux et cognitifs, comme les troubles chroniques de l'attention et de l'apprentissage et à une faible croissance», conclut Karen Bonuck.

Cancer du sein : un bon sommeil améliore les chances de survie

Un sommeil de qualité abaisse la mortalité chez les femmes atteintes d'un cancer du sein à un stade avancé, selon une étude parue dans la revue Sleep.

La qualité du sommeil pourrait constituer un bon indicateur du temps de survie chez les patientes atteintes de cancer du sein à un stade avancé. C'est ce qu'ont découvert des chercheurs du Cancer Stanford Institute. Cette « efficacité du sommeil » se mesure par le ratio entre le temps endormi et le temps passé au lit.

Les chercheurs de l'université de Stanford ont fait le lien entre un bon sommeil et la baisse du taux de mortalité à 6 ans. La survie moyenne était de 33,2 mois pour les mauvaises dormeuses contre 68,9 mois pour les femmes qui dormaient bien.

Une hausse de 10 % de l'efficacité du sommeil s'est accompagnée d'un déclin de 32 % du taux de mortalité à 6 ans.

Les résultats ont été obtenus après l'observation du sommeil de 97 femmes atteintes d'un cancer du sein avancé et âgées en moyenne de 55 ans. Elles ont toutes porté un bracelet d'actigraphie au poignet pendant trois jours. Ce dispositif a permis d'évaluer leur sommeil en fonction d'un certain nombre de paramètres. En moyenne, sur une nuit de huit heures les femmes ont dormi effectivement 6,5 heures.

« Nous avons été surpris par l'ampleur de la relation entre la qualité du sommeil et la survie globale, une fois enlevées les variables psychologiques et médicales qui peuvent jouer sur l'espérance de vie, affirme Oxana Palesh, auteure de l'étude. Un bon sommeil semble avoir un effet protecteur important, même sur un cancer du sein avancé. »

Le mécanisme qui lie le sommeil au taux de survie du cancer reste à déterminer. Les chercheurs penchent pour une hypothèse : un bon sommeil pourrait empêcher les perturbations du système immunitaire des patientes atteintes de cancer du sein.

Pour l'académie américaine de médecine du sommeil, cette étude insiste sur la nécessité d'évaluer le sommeil chez les patientes atteintes de cancer du sein.

Mieux dormir, une vraie solution anti-grignotages

« Je suis fatiguée, j'ai mal dormi, j'ai faim... », et hop, on se précipite sur le paquet de gâteaux ou la barre chocolatée du distributeur. On le sait peu, mais le manque de sommeil influe directement sur notre façon de manger. Pour pouvoir lutter contre les compulsions alimentaires, il faut bien dormir !

Lorsque les nuits sont trop courtes (moins de 6 heures), les sécrétions hormonales se retrouvent perturbées : la ghéline, l'hormone qui donne faim, se met à augmenter tandis que la leptine, hormone de la satiété, diminue. Résultat : l'appétit est exacerbé avec, pour ne rien arranger, une préférence pour la nourriture grasse et sucrée. Autre conséquence du manque de sommeil, l'organisme, fatigué, a moins envie de bouger, le tout dans un espace-temps plus long où les occasions de grignoter risquent de se multiplier.

Place aux bons nutriments

Certains nutriments aident à tomber plus vite que d'autres dans les bras de Morphée. C'est le cas des glucides qui facilitent la production de la sérotonine, « neuro-transmetteur essentiel de la lutte contre la dépression », selon le Dr Florian Ferreri, psychiatre, et Franck Grison, diététicien, co-auteurs de « Le régime anti-déprime » (éd. Odile Jacob), et qui est

indispensable à la sécrétion de la sérotonine qui nous fait tomber dans le sommeil. Manger des aliments sucrés (des glucides) ne suffit pas à produire cette précieuse sérotonine. Pour en synthétiser, l'organisme a obligatoirement besoin de tryptophane, l'acide aminé précurseur, mais il ne sait pas le fabriquer. Il faut donc en trouver dans son alimentation. Ce dernier est présent dans presque toutes les protéines animales (œufs, lait, viande, poisson, fromages à pâtes dures...) mais également dans les légumes secs, le riz, le maïs ou encore les noix de cajou et les amandes.

Des pâtes au menu

Le repas idéal pour une bonne nuit récupératrice : 100 à 200 g de spaghetti cuits, sources de glucides complexes, accompagnés d'une sauce bolognaise végétarienne aux légumes et lentilles, riches en tryptophane. Dans tous les cas, on évite les aliments gras, difficiles à digérer le soir, et qui entraînent une fragmentation du sommeil. Cette recette de sauce est parfaite pour accompagner un plat



de pâtes, car elle est particulièrement riche en tryptophane. Emincez 1 gros oignon et 1 poireau, épluchez et râpez 1 carotte. Faites suer le tout dans une cocotte en fonte avec un peu d'huile pendant 7 à 8 minutes, puis ajoutez 1 petite boîte de lentilles égouttées, 1 verre de vin blanc, des herbes de Provence et 1 grande boîte de tomates pelées coupées en morceaux. Faites mijoter jusqu'à ce que la sauce prenne la consistance d'une bolognaise à la viande (recette pour 4 personnes de Franck Grison, diététicien).

Le manque de sommeil crée des faux souvenirs



Priver son cerveau de sommeil pourrait le rendre inopérant, selon une nouvelle étude scientifique américaine. Le manque de sommeil déforme les souvenirs, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue Science. En effet, un cerveau privé de repos aurait même tendance à modifier la mémoire et inventer de nouveaux souvenirs. Les chercheurs de la Michigan State University et de l'Université de Californie Irvine ont voulu comprendre les facteurs qui affectent la mémoire et qui encouragent la création de faux souvenirs. Ils ont examiné la relation entre la durée du sommeil à court et moyen terme et la privation totale de repos sur les fonctions cognitives, en particulier la mémoire et les faux souvenirs. Les volontaires ont dû observer le film d'un cambriolage. Les scientifiques ont analysé comment ils reconstituaient ces images après privation de sommeil. Les chercheurs ont constaté qu'il suffisait de diminuer la durée du repos de 5 heures par jour pour que le cerveau modifie les informations du cambriolage et crée des faux souvenirs. « La privation de sommeil freine la formation de nouvelles dendrites, les portes d'entrées des neurones qui traitent et relaient l'information d'un neurone à l'autre, or cette formation de nouvelles dendrites est associée à l'apprentissage et à la plasticité du cerveau » explique Steven J. Frenda, du département de psychologie de l'Université de Californie Irvine. Les troubles du sommeil touchent aujourd'hui 20 % de la population des pays industrialisés. En France, une personne sur trois déclare souffrir d'un trouble du sommeil et 15 % disent rencontrer régulièrement des problèmes d'insomnie. Ils sont responsables d'énormément de troubles de santé, d'accidents cardiaques et doivent être considérés comme une épidémie de santé publique. La carence en sommeil peut être responsable d'accidents de voiture, de catastrophes industrielles, de troubles métaboliques, et de problèmes cardiaques. De plus, les personnes en manque de sommeil ont un risque plus élevé de développer des maladies chroniques comme l'hypertension, le diabète, la dépression, l'obésité et le cancer. Ils subissent aussi une mortalité accrue.

In top santé.fr

Sous Le Haut Patronage du Mr. Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural
Avec le Parrainage de Monsieur le Wali de Sidi Bel abbes

LICORNE communication
Organise

ZOOTECHXPO
الصالون الدولي الثاني لتقنيات الانتاج الحيواني
2 ème SALON INTERNATIONAL DE ZOOTECHNIE« ZOOTECHXPO »
الصالون الدولي الثاني لتقنيات الانتاج الحيواني

2 ème Salon International de ZOOTECHNIE
Les 2 èmes journées scientifiques sur la filière avicole stratégies et perspectives

Du 14 au 16 Décembre 2014
Salle Omnisports Sidi Bel Abbes - Algérie

CAW Sidi Bel Abbes **DSA Sidi Bel Abbes** **Radio Sidi Bel abbes** **Ministère de l'Agriculture et Développement Rural** **DK NEWS** **Journal d'affaires** **OuestInfo** **Ceva** **AFP** **Qigarian Animal Health Product**

Centre des Affaires et de Commerce EL QODD - Cheraga - Alger
Tél / Fax : 021 34 15 80 / 021 34 15 39 / Mob : 0550 999 412/524/525
www.licorne-dz.com

Partenaires et Sponsors

Par Amar Belkhodja (*)

Les exploits du commando Ali Guitoun

Quel est le douar qui a échappé aux bombardements ? Quelle est la ville qui n'a pas connu les bouclages, les fouilles nocturnes, les mises à sac ? Contre notre peuple en révolte, la machine infernale de la répression fut mise en branle. La torture fut institutionnalisée, le meurtre collectif est quotidien. Sept ans et demi de lutte. Un million cinq cent mille martyrs. Un lourd tribut qu'accepta de payer le peuple Algérien pour arracher sa liberté que lui confisqua un colonisateur impitoyable.

Paysans et citadins avaient répondu en masse à l'appel du FLN. Ils avaient tous compris que la lutte allait être dure, longue, impitoyable. Leurs principales armes étaient la foi en la cause nationale. La bravoure dans le combat, l'esprit de sacrifice...

Des jeunes, beaucoup de jeunes, ont accepté de donner leur vie pour la patrie, la liberté. Sublime, ce peuple qui ne marchande pas le prix et le sacrifice qu'il fallait consentir. Sublimes ces familles algériennes qui donnèrent deux, trois quatre enfants au combat anticolonial. Et quand la guerre se termina, des djounoud issus d'une même famille ne rentrèrent pas chez eux.

Parcourez cet immense pays et frappez dans les demeures des mères de famille. Beaucoup d'entre elles vous répondront qu'elles ont offert ce qu'elles avaient de plus cher à la Révolution Algérienne. Beaucoup de mères ont eu deux, trois, parfois quatre martyrs.

Dans toutes les villes et dans les douars, il y a des frères martyrs

À Tiret, nous citerons les frères Kaidi, les frères Aït-Amer Meziane Saïd et Amer. Ce dernier, ancien militant du PPA – MTLD, était membre de l'OS, puis membre de la fédération de France. Il rejoint le pays pour se battre. Il périt alors qu'il tentait de traverser la barrière meurtrière de la frontière tunisienne. Les frères Saïdi Ahcène et Abdelghani, les frères Benamar, Ahmed et Mohamed,



les frères Besseghir n'avaient pas 20 ans quand ils avaient décidé de rejoindre les rangs de l'ALN.

Guitoun Ali, grand de taille désera l'armée française en 1956 alors qu'il se trouvait à Relizane. Ce grand garçon du quartier « Larroud » était connu pour sa forte corpulence, sa gaïeté et sa popularité. Ce qui est exceptionnel chez ce jeune homme qui célébra ses 20 ans dans les maquis et qui allait prendre la tête du plus prestigieux commando de la zone IV dans la wilaya V, zone qui couvre les régions où l'on retrouve Relizane, Ammi-Moussa, Oued

Rhiou et une partie de l'Ouarsenis. Ali Guitoun, brave et courageux se révèle être un grand stratège dans la guérilla du djebel. Il est à la tête des combattants aguerris. Dans cette zone, les exploits de ce jeune chef et de son célèbre commando ne se comprennent plus.

Tous les combats qu'il livre à l'armée française se terminent par des succès. Il n'existe pas une seule opération au terme de laquelle le commando Ali Guitoun ne récupère pas armement et tenu militaires. La zone VI est une contrée très peuplée notamment

Ammi – Moussa qui se trouve au cœur de vastes massifs. Ici, l'armée française connaît la plus féroce des répressions. Les noms des camps de concentration et de torture sont tristement célèbres. Ils sont aujourd'hui évoqués avec beaucoup d'émotions, tellement la torture et la mort étaient devenues le lot quotidien des habitants de la région suspects potentiels de l'armée française. Une armée mise en échec par un commando dont la réputation gagna une immense célébrité.

Ali Guitoun était estimé des tous les djounoud qui compo-

saien son commando. Ils lui vouaient beaucoup de respect et d'admiration. Dans tous les douars où il passait, Guitoun Ali suscitait la fierté et l'admiration. Une paysannerie fière de ce « grand gaillard », ce garçon de 20 ans qui donna du fil à retordre à l'armée française.

Ali Guitoun, périsse dans le combat, en 1959, dans la région de Ammi – Moussa. De 1956 à 1959, son commando avait remporté d'éclatants succès sur l'ennemi, plus fort en hommes et en matériel de guerre.

L'ALN perdra en cet homme, un grand héros, un grand guerrier, infatigable dans le combat, et intelligent dans ses actions. La paysannerie pleura Ali Guitoun. Tout le monde l'aimait. Pour l'ALN, le coup était dur. Un cadre d'une grande valeur venait de disparaître.

Les plus belles pages de notre guerre de libération sont encore blanches, vides et méritent au plus haut point d'être comblées. Jusque là on ne connaît que des bribes sur les grands exploits du commando Ali Guitoun. Nous avons grand tort de rester muets. Par cette attitude, nous commettrons un grave préjudice à l'encontre de la mémoire populaire qui commence à s'effriter avec la disparition des témoins et des acteurs de l'une des plus grandes épopées de notre lutte de libération Nationale.

A.B.

(*) Journaliste- Auteur

Notre mémoire

Nous n'avons pas suffisamment exploré le passé pour évaluer le martyrologue algérien et nous imprégner de l'esprit de sacrifice de notre peuple.

Certes, le plus lourd de ces sacrifices nous renvoie à l'insurrection de Novembre 1954 au cours de laquelle 1 500 000 des nôtres ont trouvé la mort.

Les uns tombèrent au cours des grandes batailles que la glorieuse ALN livra aux colonnes françaises. D'autres furent guillotinés. D'autres ont péri sous la torture, pratique généralisée et institutionnalisée par le système de la répression et de l'exploitation. D'autres encore furent assassinés dans les camps de concentration.

Plusieurs de nos compatriotes furent carrément portés disparus ou enlevés et assassinés par la « Main rouge » organisation du meurtre tolérée et encouragée par un « ordre établi » par la violence depuis 1830.

Le soulèvement de Novembre entraîne une répression des plus violentes et des plus meurtrières. La police et l'armée françaises déclenchèrent une véritable « chasse à l'arabe » dans un pays où tout le peuple était devenu le suspect numéro un. On tuait n'importe où, sous n'importe quel prétexte, le but étant de terroriser les masses et de les désolidariser de leur organisation politico-militaire, le FLN – ALN. Alors le meurtre se banalisa. Il se commet tous les jours, à l'encontre des civils, des femmes, des enfants, des vieillards. Des douars sont brûlés au napalm. Des déchireras sont bombardées et rasées.

C'est le lot quotidien d'un peuple qui

s'était engagé dans la lutte pour briser le système de la honte, le cancer, la gangrène de la civilisation.

Si l'assaut final contre le colonialisme fut donné par les enfants de Novembre, il faut rappeler que la guerre coloniale imposée à notre pays depuis l'agression de 1830 provoqua l'un des plus grands crimes contre l'humanité durant le siècle dernier. C'est pourquoi la journée nationale du martyr, commémorée le 18 février de chaque année, devra symboliser et évoquer tout le martyrologue algérien.

Depuis les plus âpres combats par le valiant Abdellah Kader, jusqu'aux massacres de mai 1945, toutes les révoltes, tous les soulèvements furent réprimés dans le sang. Les canons français ne plonquaient pas uniquement les cavaliers intrépides de l'Emir Abdellah, de Boumezrag, Bouamama, de Bouchoua ou les moussebiline de Lalla Fatma N'Soummour, mais décimaient tout ce qui se mouvait, hommes et bêtes. Vaincre les khalfats de l'Emir Abdellah ou les moussebiline de Fatma N'Soummour n'était pas chose aisée.

Il fallait recourir au meurtre collectif et à la destruction systématique des biens, des villages, du cheptel, des récoltes. Voilà la politique meurtrière innovée par Bugeaud en 1839, puis poursuivie contre tous les révoltés algériens, pour écraser complètement et définitivement un peuple opposé farouchement à la domination.

Le meurtre collectif, ce sont les 1 000 martyrs de la tribu des Ouled Ryah, emmurés et asphyxiés par Pélassier en 1845 dans la grotte du Dahra. Le meurtre collectif, ce

sont les 25 martyrs de Zéralda, asphyxiés eux aussi dans une minuscule geôle où ils furent séquestrés par un maire raciste en 1942.

Un siècle après les enfumades du Dahra, le sang des Algériens coulera à flots en 1945 à Kherrata, Guelma et Sétif. L'hystérie des colons organisés en milices, appuyées par une armée qui capitula devant les troupes nazies, entraînera les tueries les plus lâches et les plus barbares. Les fosses communes avaleront pour toujours les corps de milliers de jeunes, de femmes et de vieillards. Les cadres les plus aguerris du mouvement national furent assassinés.

Les martyrs de Novembre 1945, les martyrs de toute la résistance anticoloniale, depuis la bataille du Maktâa en 1835, jusqu'aux soulèvements des Béni Chougrane en 1914 et des Aures en 1917, interpellent présentement notre conscience collective. Ils nous interpellent du fond de leurs tombes ou de leurs fosses communes, pour la défense de leur mémoire.

Défendre leur mémoire, c'est entretenir le culte du souvenir, car la pire des choses qui puisse nous arriver, c'est l'oubli. C'est un phénomène qui anéantit la personnalité et livre la nation à tous les égarements. Il faut admettre que nous n'avons pas suffisamment honoré la mémoire de nos martyrs – de tous les martyrs – Qui connaît le lieu exact des grottes du Dahra, le tombeau géant de 1 000 êtres ? A-t-on consigné les dates, repéré les lieux, recensé tous les endroits, tous les sites historiques, depuis l'épopée de l'Emir Abdellah jusqu'aux luttes héroïques de Novembre

1954 ?

Avons-nous développé dans les esprits de nos écoliers, lycéens et étudiants, le sentiment d'attachement au passé ? Bref, nous avons négligé manifestement le devoir d'enseigner l'histoire, toute l'histoire, c'est-à-dire une discipline capable d'entretenir le sentiment patriotique.

Si l'épopée de l'Emir Abdellah a servi le nationalisme moderne du début du XXe siècle. Il est impératif que Novembre 1954 serve la postérité dont le devoir consiste à protéger l'Algérie contre la confiscation de l'histoire, sa déformation et sa falsification par des usurpateurs de tous bords et de tous les temps.

L'histoire est le pilier sur lequel repose notre nation. La méconnaissance ou la rejet, c'est devenir vulnérable à toutes les aventures, à tous les affronts et à tous les complots. En tous lieux, en tous endroits, le sang des martyrs a coulé. Il a coulé pour l'amour de la patrie, pour le triomphe de la justice, de la liberté et le recouvrement de la dignité.

Si nous cessions de glorifier nos martyrs, nous cesserons d'aimer l'Algérie. Si des millions de nos compatriotes ont accepté de sacrifier leur vie, c'est parce qu'ils aimaient l'Algérie. Arrosions tous les jours notre mémoire collective. Nous sommes convaincus que les souvenirs les plus vifs, les plus intenses, les plus passionnantes fleuriront pour faire renaître en nous le même sentiment qui animait Ben M'hidi, Zabana Amîrat, Boudiaf...

A.B.

(*) Journaliste- Auteur

CONCOURS À SÉTIF :

L'Odej à l'heure de la break dance

Afin de diversifier ses activités liées à la jeunesse et afin de toucher tous les créneaux de la vie pratique de la junte juvénile, l'Office des établissements de la jeunesse (Odej) de la wilaya de Sétif organise à la maison de jeunes Dief Belkacem d'Aïn Oulmène, située à une trentaine de km au sud du chef-lieu de wilaya Sétif, un concours de danse moderne.

Azzedine Tiouri

Organisé en collaboration avec la Ligue de wilaya des activités culturelles et scientifiques des jeunes et l'Association d'information et de communication en milieu de jeunes, ce grand concours "break dance" se déroulera le 20 décembre prochain sous le thème "Hip-hop art et sport".

Cette manifestation donnera l'occasion aux jeunes adeptes de la danse moderne de la wilaya de Sétif de se rencontrer entre eux et d'échanger leurs expé-



riences dans ce domaine. Ce concours est ouvert à tous les jeunes adhérents des établissements de la jeunesse,

du mouvement associatif, âgés entre 10 et 35 ans. La phase des éliminatoires se déroulera le 20 décembre

prochain pour désigner les meilleurs pour la finale comme cela se fait à travers le monde.

Selon le nombre de participants, il sera choisi entre 16 ou 32 danseurs qui concourront pour les compétitions finales individuellement ou en duo selon le genre de "break dance". Des prix seront attribués aux deux premiers lauréats.

L'objectif de cette manifestation vise à découvrir de jeunes talents afin de les encadrer et étendre cette activité à tous les autres établissements de la jeunesse.

A.T.

14^e FESTIVAL DU FILM MÉDITERRANÉEN DE BRUXELLES Le long métrage algérien "El Wahranī" obtient le Grand prix du jury

Le long métrage algérien "El Wahranī" (l'Oranais) de Lyès Salem a obtenu, vendredi le Grand prix du jury au 14^e Festival du film méditerranéen de Bruxelles qui s'est tenu du 5 au 12 décembre dans la capitale belge, annonce le site du festival. D'une durée de 128 minutes, "El Wahranī" (2013) raconte l'histoire de deux amis, Djaffar et Hamid, compagnons de lutte, qui se retrouvent à la fin de la guerre de Libération nationale pour construire, chacun à son niveau, l'Algérie indépendante. Khaled Benaïssa, prix de la meilleure interprétation masculine dans le même film, aux 25^{es} Jour-

nées cinématographiques de Carthage (JCC), tenues du 29 novembre au 6 décembre 2014, incarne le rôle de Hamid, un jeune diplomate rentré à Oran pour se marier et occuper un poste politique important après avoir sillonné le monde pour trouver des soutiens étrangers à la cause nationale.

"El Wahranī" était en lice parmi 8 autres longs métrages de fiction, qualifiés par les organisateurs de "meilleures productions du cinéma méditerranéen".

Deux productions cinématographiques se sont partagé le Prix Spécial

du Jury : "Come to my Voice" de Hüseyin Karabey (Turquie/France/Allemagne - 2014) et "Le Challat de Tunis" de Kaouther Ben Hania (Tunisie - 2014), alors que le prix Cineuropa est revenu à "Barbarians" d'Ivan Ikić, (Serbie - 2014).

Lyès Salem, campant le personnage de Djaffar, avait obtenu le "Valois" du meilleur acteur au 7^e Festival du film francophone d'Angoulême qui a eu lieu du 22 au 26 août 2014.

Parmi les pays qui ont pris part au 14^e Festival du film méditerranéen de Bruxelles, outre l'Algérie, l'Espagne, la Turquie, la Serbie et la Tunisie.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE L'INCHAD: Chants patriotiques et hommage à la regrettée Noura

La 5^e édition du Festival international de l'inchad s'est ouverte samedi soir à Constantine au rythme de chants patriotiques mêlés de ferveur religieuse, exécutés par l'artiste Ahmed Fouad Ouaman (Algérie) et dédiés pour l'essentiel à la regrettée Noura.

L'amour de la patrie a constitué le «fil rouge» de la première soirée de cette manifestation culturelle dédiée à la chanteuse disparue Noura, et à laquelle a assisté un public, composé essentiellement d'étudiants et de familles, venus nombreux à l'auditorium de l'université Constantine. Ahmed Fouad Ouaman a interprété quelques-unes des plus belles chansons de la regrettée Noura, dont notamment «Angham Bladi» qui a suscité beaucoup d'émotion chez les spectateurs qui ont longuement applaudi la prestation.



Le chanteur algérien a également interprété plusieurs chansons puisées de son répertoire à l'image de «Hob Bladi», accueillie avec enthousiasme par les spectateurs qui ont répliqué en applaudissant à tout rompre. Ce fut ensuite au tour de la troupe tunisienne des

Aïssaoua «d'allumer» la soirée d'ouverture de cette manifestation consacrée, jusqu'à jeudi prochain, au chant religieux, lyrique et patriotique.

La clôture de ce festival, placé sous le slogan «Constantine au cœur de l'inchad», sera marquée,

jeudi prochain, par un hommage spécial à la défunte Noura, décédée en juin dernier, a indiqué le commissaire du festival, Djamel Foughali.

Des troupes venues d'Inde, d'Ouzbékistan, de Turquie, d'Iran, de Syrie, de Tunisie et de Mauritanie, et les formations algériennes «El Houda», d'Adrar, «Al Dayaa» de Biskra, «Nassim Al Chauk» de Béchar et «Zouhour Mitidja» de Blida, lauréates des festivals locaux de l'inchad, animeront cette édition du festival, aux côtés de Zineddine Bouchaâla, Zineddine Benabdallah et Moncef Benouahiba.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation culturelle a été marquée par la présence de l'icône du chant malouf, Mohamed-Tahar Fergani.

5^e FICA: Dénoncer la pauvreté et les systèmes de santé par le cinéma

La fiction "La femme du ferrailleur", un drame social tiré de faits réels émouvant et dénonciateur de mauvaises conditions de vie du réalisateur bosniaque Danis Tanovic, a été projeté samedi soir au public d'Alger.

Présentée en compétition officielle de la catégorie long-métrage de fiction du 5^e Festival international du cinéma d'Alger (Fica) dédié au film engagé, cette œuvre de 75 mn dénonce de manière très réaliste la pauvreté et la difficulté de l'accès aux soins pour les populations les plus démunies et isolées dans les villages de Bosnie-Herzégovine. Mené comme une reconstitution des faits, se rapprochant plus du documentaire que de la fiction, "La femme du ferrailleur" propose une immersion dans la vie de Nazif, qui subvient aux besoins de sa famille en vendant de la ferraille au poids, de sa femme, Senada, et de leurs deux filles vivant dans un village isolé de Bosnie-Herzégovine. Suite à une fausse couche, Senada doit se faire hospitaliser d'urgence, mais faute de couverture sociale, le couple doit payer l'opération, une somme considérable qui dépasse leurs moyens. Pendant 10 jours, Nazif fait tout pour sauver la vie de Senada, il commence par supplier le directeur de la clinique puis par ramasser un maximum de ferraille, dans des décharges sauvages parfois dangereuses, avant de se tourner vers les institutions et les associations pour convaincre les médecins de procéder à l'opération. Avec un dialogue minimalistre dénué d'écriture cinématographique, ce film restitue l'histoire vraie et émouvante du couple pour dénoncer, en plus du système de santé de cette société, les conditions de vie très rudes dans les villages. Autre choix particulier du réalisateur de cette fiction, les acteurs de l'histoire réelle jouent leurs propres rôles dans ce film ce qui le rapproche des faits même si c'est au détriment de l'aspect esthétique et du jeu d'acteur. Inauguré vendredi, le 5^e Fica dédié au film engagé se poursuit jusqu'au 18 décembre à la salle El Moughgar à Alger avec encore 12 films en compétition entre fictions et documentaires.

NAÂMA 30 artistes au salon national des arts plastiques

Trente-quatre (34) artistes, de différentes wilayas prennent part au premier salon national des arts plastiques de Naâma, ouvert hier à la maison de la culture Abdellahim Benbadis.

Le programme de cette manifestation, des ateliers de formation en arts plastiques ainsi qu'un concours pour choisir la meilleure œuvre artistique en dessin sur le thème des us et coutumes des différentes régions du pays, a révélé le directeur de la culture de la wilaya, Abdeldjebar Belahcene.

Des œuvres de l'artiste Etienne Dinet ont été ramenées, à cette occasion, du musée de Bousââda (M'sila) pour être exposées au grand public.

Le peintre Hamad Rachid de Naâma a estimé que cette activité artistique est une «occasion de présenter les créations artistiques contemporaines, ainsi que les différentes techniques d'expression de l'artiste qui tire son inspiration du vécu de la société algérienne».

De nombreux jeunes plasticiens ainsi que des clubs artistiques participent à ce rendez-vous artistique qui s'étale sur trois jours.

APS

PUBLICITÉ SUR INTERNET QUEL AVENIR POUR LES PROGRAMMES DE BLOCAGE ?

Ils sont de plus en plus nombreux les internautes recourant aux programmes de blocage des publicités sur internet ; soit un marché naissant qui peut avoir de bonnes perspectives mais doit surtout compter avec le mécontentement des grandes sociétés de l'internet dont les réactions commencent déjà à se manifester.

Par Samy YACINE

Parmi les grands enjeux de l'économie du réseau internet, la publicité constitue un moteur fondamental qui assure le modèle économique des petites start-up autant que des grandes multinationales. Son développement sur le réseau internet ne fait pas que des heureux, notamment les utilisateurs confrontés aux expositions à la publicité comme prix de l'accès au réseau et à certains services. Cela se fait de façon souvent «intrusive», géant même parfois le déroulement des contenus et la libre navigation de l'utilisateur. Un souci que des petites sociétés ont pris en compte pour proposer de nouveaux programmes informatiques dédiés au blocage des publicités et à garantir une navigation anonyme sans traçage de l'historique et des habitudes de navigation.

D'après le site du journal belge, www.lalibre.be qui croit savoir que «Près de 145 millions de personnes, à travers le monde possèdent un module permettant de bloquer les annonces digitales les plus intrusives», Ce marché est nette progression en raison de certains atouts non négligeables que le site du journal belge résume ainsi : «Les modules sont gratuits pour l'internaute, capables d'esquerir à la fois certains types de messages et toute possibilité de traçage de la navigation, ils sont personnalisables selon votre tolérance aux annonces et de plus en plus souvent intégrés à des anti-virus.»

Parmi les en vue, le populaire Adblock Plus vit actuellement un



réel succès après avoir été mis en route en 2006 sur le navigateur Firefox. Sur le site de la société fondatrice, est affiché l'objectif recherché par ce programme dont le but, lit-on est de «changer le monde de la publicité en ligne. Un projet d'envergure, qui demande beaucoup plus d'investissement en temps et en énergie qu'un simple hobby personnel.» Soumis à de nombreuses critiques sur son fonctionnement et ses véritables finalités, les responsables de ce programme ont entamé une action de communica-

cation pour expliquer, comme le fait le P-DG d'Eyeo GmbH, éditeur de ce programme, cité par le site zdnet.fr que leur ambition «n'est pas de tuer la publicité. Nous voulons l'améliorer, et soutenir les petits sites.» Malgré les appréhensions, le programme connaît un succès, confirmé par un rapport de PageFair start-up irlandaise farouchement opposée au programme Adblock, qui admet, selon le site <http://rue89.nouvelobs.com> que «le recours à ces bloqueurs de pub aurait augmenté de 69% au

cours des douze derniers mois, pour atteindre 144 millions d'utilisateurs dans le monde.»

Devant les vives critiques, les bloqueurs de publicité expliquent que leur travail vise essentiellement à «bloquer les publicités trop intrusives pour laisser la place aux pubs plus qualitatives», comme l'affirme la société Eyeo, qui compte plus d'une trentaine d'employés, et actuellement cible d'une riposte des éditeurs allemands générés par le blocage des publicités. Avec sa fameuse «liste blanche», la so-

LE TEMPS DE RÉFLÉCHIR ?

Le développement des logiciels anti-publicité suscitent de nombreuses ripostes, juridiques comme en Allemagne, et technologiques comme l'initiative de Google ou l'offre du site du quotidien français lemonde.fr. Mais c'est également une opportunité pour de nombreux observateurs de mener une réflexion sur les pratiques publicitaires sur le net, pour notamment imaginer des publicités moins «intrusives». Combattre par les ripostes exclusives ne mènerait pas à grand-chose, de l'avis de Sean Blanchfield, le P-DG de PageFair,



la société qui lutte contre ces programmes, cité par l'AFP, reprise sur le site lepoint.fr, qui considère que «Le secteur de la publicité veut abattre Adblock comme l'industrie musicale a traité Napster», ce service musical gratuit lancé en 1999, réduit au silence, en 2001, par la justice sur saisine des majors de l'industrie musicale. Pour lui, les tenants des flux publicitaires sur le net «devraient plutôt tirer les leçons du passé et savoir qu'au final, ce sont les utilisateurs qui décident», explique-t-il selon les mêmes sources.

A CHACUN SA MÉTHODE !

La prolifération des logiciels de blocage des publicités sur le net n'a pas laissé indifférents les différents acteurs dont les structures économiques sont intimement liées aux gisements publicitaires. A commencer par le géant Google qui a mis en service une offre alternative aux défilements publicitaires appelée Google Contributor, en vigueur sur un certain nombre de sites aux Etats Unis. Le principe est de proposer aux internautes, en échange de quelques

dollars, 1 à 3 par mois, de s'éviter l'exposition à des publicités sur des sites de leur choix. Selon Google, les sommes ainsi collectées seraient reversées aux sites dépouillés de publicité, avec, bien entendu une commission pour lui au passage. Autre initiative, celle du site du quotidien lemonde.fr qui offre à ses abonnés un espace dit "zen", dans lequel ils sont assurés de ne voir défiler aucune publicité. Par contre, le site du quotidien sportif français [l'Equipe.fr](http://l'equipe.fr) opte pour

une méthode plus "muscée", dans la mesure où il bloque tout simplement l'accès à ses contenus vidéos aux internautes dotés de logiciels de blocage de publicité. Il leur oppose le message suivant : «Lecture non autorisée. L'Equipe.fr est financé par la publicité, ce qui nous permet de vous proposer nos contenus gratuitement», selon l'AFP et le site lepoint.fr qui précisent que dès qu'il «désactive son logiciel anti-pub, l'internaute pourra lire à nouveau les vidéos.»

LIBYE

Les forces gouvernementales repoussent une attaque d'islamistes contre une région pétrolière

Les forces du gouvernement libyen ont répondu samedi à une attaque surprise de combattants islamistes de "Fajr Libya" ("Aube de la Libye"), qui cherchait à s'emparer d'une région pétrolière, selon des officiels militaires. "Une attaque surprise a été lancée samedi par des combattants de Fajr Libya suite à leur progression vers la région du croissant pétrolier", a indiqué le général Saqr Al-Jroshi, commandant des forces aériennes du général à la retraite Khalifa Haftar. "Des avions de chasse et des hélicoptères des forces aériennes libyennes ont attaqué les troupes qui avançaient vers le port pétrolier d'Al-Sidra le long de la route côtière et d'autres routes, ainsi que par une route à



travers le désert, vers la ville de Taqreft", a précisé le général Saqr Al-Jroshi. Il a ajouté que les forces aériennes avaient mené l'opération avec précision et avec succès, causant d'importants dégâts matériels et humains chez les combattants.

Un commandant de Fajr Libya, stationné près d'Al-Wadi Al-Ahmar, à 500 km à l'est de la capitale Tripoli, a indiqué que ses milices avaient lancé une attaque surprise pour libérer la région du croissant pétrolier des mains des "Forces de défense de la Cyrénáïque".

Ibrahim Jathran, chef du service de protection des installations pétrolières de la région du croissant pétrolier, indique de son côté que "les affrontements se poursuivent pour faire face à des poches de résistance de ces forces, qui essayent d'avancer vers la région".

M. Jathran a formé une force militaire appelée "Force de défense de la Cyrénáïque" et a déployé ses soldats autour de la région du croissant pétrolier.

DARFOUR

Le président soudanais salue la suspension des enquêtes de la CPI

Le président soudanais Omar el-Béchir s'est félicité samedi de la décision de la procureure de la Cour pénale internationale (CPI) de suspendre des enquêtes sur des accusations de crimes de guerre au Darfour, qui le visait notamment. M. Béchir fait l'objet de mandats d'arrêt de la CPI datant de 2009 et 2010 pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide au Darfour, une région de l'Ouest soudanais en proie à la guerre depuis 2003. Malgré ces mandats, il a pu voyager dans plusieurs pays sans être inquiété. La décision de suspendre les enquêtes a été an-

noncée par la procureure Fatou Bensouda, qui a critiqué le Conseil de sécurité de l'ONU pour ne pas avoir suffisamment insisté pour obtenir l'arrestation du président soudanais. M. Béchir, cité par l'agence officielle Suna, a affirmé que cette décision avait été prise "car le peuple soudanais a refusé d'être humilié et de plier". Il a qualifié la CPI "d'outil visant à humilier et à soumettre" le peuple du Soudan.

Mme Bensouda a averti qu'en l'absence d'une action du Conseil de sécurité, les charges contre M. Béchir et trois autres accusés demeuraient lettre morte.

ÉGYPTE

Un policier tué dans le nord du Sinaï

Un policier égyptien a été tué et un autre blessé hier dans une attaque près d'un poste de police dans la ville d'Al-Arich, dans le nord de la péninsule du Sinaï, ont indiqué des responsables militaires et de la sécurité. Les deux policiers se rendaient au travail lorsque des

hommes armés à bord d'une voiture ont ouvert le feu sur eux avant de s'enfuir, selon un responsable de la sécurité, cité par l'AFP. Samedi, au moins six hommes armés ont été tués et onze autres ont été arrêtés par l'armée égyptienne qui a lancé deux opérations contre leurs re-

paires dans la province du Nord-Sinaï. Depuis que l'armée a destitué le président Mohamed Morsi en juillet 2013, les attentats visant les forces de l'ordre se sont multipliés, notamment dans le nord du Sinaï où les attaques sont quasi-quotidiennes.



NIGERIA

Le leader de l'opposition condamne le "règne de terreur" de Boko Haram

Le candidat de l'opposition à la présidentielle nigériane, Mohammadu Buhari, a condamné samedi les attaques du groupe islamiste Boko Haram contre deux villes du Nigeria.



comme un des thèmes principaux de la campagne pour l'élection présidentielle de 2015. L'ex-dictateur M. Buhari, qui a été désigné vendredi pour

affronter le président sortant Goodluck Jonathan à la présidentielle de février 2015 au Nigeria, a assuré que les extrémistes ne vaincraient pas. "Nous verrons arriver ensemble la fin (de ces insurgés) et de leur règne de terreur. Ils ont déjà échoué parce que le Nigeria restera fort et uni", a-t-il déclaré. En juillet 2014, M. Buhari, 71 ans, a échappé à un attentat-suicide visant son convoi, à Kaduna (Nord), qui avait fait 42 morts. L'attaque n'avait pas été revendiquée, mais M. Buhari avait critiqué publiquement les islamistes de Boko Haram deux mois plus tôt, les traitant de "bigots sans cervelle se faisant passer pour des musulmans".

L'insurrection de Boko Haram est répression féroce par les forces de l'ordre, qui ont fait plus de 13.000 morts et 1,5 millions de déplacés en cinq ans, devraient s'imposer

RD CONGO

Les Casques bleus appellés à mieux protéger les civils en Province-Orientale

Un représentant du Bureau des affaires humanitaires de l'ONU (Ocha) en République démocratique du Congo a appelé samedi les Casques bleus de la Monusco à mieux protéger les civils contre la brutalité des groupes armés dans certaines zones de Province-Orientale.

"Nous ne laissons passer aucune occasion d'appeler à une action déterminée de la Monusco (la mission militaire de l'ONU en RDC) pour protéger les civils dans le territoire de Mambasa en particulier et dans la zone en général", a indiqué à l'AFP Maurizio Giuliano, chef d'Ocha pour la Province-Orientale (nord-est). Le territoire de Mambasa, dans le Sud-Ouest du district de l'Ituri, jouxte la province du Nord-Kivu et abrite plusieurs dizaines de mines d'or.

Le 7 décembre, "quelque 200" éléments de la milice dite de Morgan ont attaqué l'une de ces mines, dans le voisinage de Bandengaido, indique M. Giuliano, basé à Bunia, chef-lieu de l'Ituri. "Soixante femmes au moins ont été violées. Il y a également des informations sur des cas

de torture et de meurtres", a-t-il ajouté, notant également que les agresseurs avaient "pillé et brûlé avant d'enlever plusieurs femmes et enfants" et restaient si-gnalisés dans les environs.

Pour plusieurs experts, la milice de Morgan, dont le chef a été tué par des soldats en avril après être venu négocier sa reddition auprès de l'armée, est plus un rassemblement de bandits de grand chemin qu'un groupe armé animé de revendications politiques.

L'est de la RDC, où sévissent des dizaines de groupes armés congolais et étrangers, est déchiré depuis plus de 20 ans par des conflits alimentés par des divisions ethniques, des querelles foncières et l'appétit suscité par les abondantes richesses naturelles - en particulier minières - de la région.

Le territoire de Mambasa jouxte celui de Beni, au Nord-Kivu, où près de 260 personnes ont été tuées depuis octobre dans une succession de massacres attribués à des rebelles ougandais.

APS

L'AFRIQUE EN BRÈVES

ALGER- Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, participe à une réunion ministérielle du Comité de coordination de l'Union africaine (UA), de la Banque africaine de développement (BAD), de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) et des Communautés économiques régionales chargées de l'élaboration de l'Agenda 2063, indique dimanche le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

TRIPOLI- Les forces du gouvernement libyen ont répondu samedi à une attaque surprise de combattants islamistes de "Fajr Libya" ("Aube de la Libye"), qui cherchaient à s'emparer d'une région pétrolière, selon des officiels militaires.

KHARTOUM- Le président soudanais Omar al-Béchir s'est félicité samedi de la décision de la procureure de la Cour pénale internationale (CPI) de suspendre des enquêtes sur des accusations de crimes de guerre au Darfour, qui le visait notamment.

FREETOWN- Une campagne de porte-à-porte pour sensibiliser la population au virus Ebola sera lancée mardi dans l'ouest de la Sierra Leone, la région la plus touchée, a annoncé samedi Centre national de lutte contre l'épidémie (NERC).

ABUJA- Le candidat de l'opposition à la présidentielle nigériane, Mohammadu Buhari, a condamné samedi les attaques du groupe armé Boko Haram contre deux villes du Nigeria.

Les Japonais aux urnes pour un scrutin législatif anticipé

Les Japonais ont commencé hier matin à se rendre aux urnes pour les élections législatives anticipées décidées par le Premier ministre Shinzo Abe qui tente de faire de ce scrutin un référendum pour ou contre sa politique économique "abonomics".

Les 48.000 bureaux de vote ont ouvert à 7h00 locales (samedi 22h00 GMT) et fermeront au plus tard à 20h00 (1h00 GMT), heure à laquelle tomberont les premières estimations des médias.

Il s'agit d'élire cette fois 475 députés, au lieu de 480 dans la précédente assemblée dissoute le 21 novembre. Parmi ces sièges que se disputent 1.191 candidats, 295 sont attribués au scrutin uninominal à un tour et les 180 autres sur un mode proportionnel.

Près de 105 millions de Japonais sont convoqués dans les écoles, mairies et autres lieux publics pour voter, mais les observateurs redoutent une faible participation en raison du manque d'enjeu et d'une météo défavorable dans une partie du pays, même si pour la première fois pour des législatives la campagne a aussi eu lieu sur internet.

Plus de 10 millions de citoyens s'étaient toutefois déjà acquittés de leur devoir électoral avant dimanche dans le cadre d'un dispositif spécial de vote anticipé pour les personnes empêchées le jour-même.

Le chef du gouvernement, qui a parcouru environ 14.000 kilomètres à travers le pays pour faire campagne ces deux dernières semaines, dit avoir voulu demander à la population son avis sur la poursuite de sa politique "abonomics" censée redresser l'économie.

Depuis sa mise en œuvre il y a deux ans, cette stratégie a dans un premier temps donné des résultats positifs (baisse du yen, retour d'une inflation modérée et regain de croissance), mais elle s'est essoufflée ensuite et le Japon est retombé en récession au troisième trimestre de cette année.

L'opposition, divisée et prise au dépourvu par un scrutin qui, selon elle, n'avait pas de raison d'être, aura bien du mal à entamer la suprématie du Parti libéral-démocrate (PLD) de M. Abe donné largement favori.

Selon les différents sondages, il pourrait emporter plus de 300 sièges, et la coalition qu'il forme avec son allié centriste Nouveau Komeito devrait sans mal conserver les deux tiers de la chambre basse, à moins que le PLD ne les remporte à lui seul.

M. Abe, dont le parti contrôle aussi la majorité au Sénat, disposerait alors de moyens renforcés pour mener à bien sa politique.

RÉFUGIÉS

Le Liban demande à être soulagé de la charge de l'accueil des Syriens déplacés

Le ministre libanais des Affaires sociales Rachid Derbas a appelé samedi au retour des Syriens déplacés dans des zones sûres dans leur pays.

Dans un entretien à la radio "Voix du Liban", M. Derbas a révélé que le coût pour le retour des Syriens déplacés vers des zones sûres en Syrie coûterait moins que de les transférer vers d'autres pays.

Il a expliqué que c'était une question qui devrait être mise en œuvre sous l'égide officielle de la Syrie et avec l'aide internationale et celle du Liban.

Le représentant libanais a assuré que le gouvernement était prêt à coordonner cette question avec les autorités syriennes, tout en soulignant que "toute coordination politique

UKRAINE

Moscou menace Washington de rétorsion

La Russie a menacé, à la veille d'une rencontre hier entre les chefs de la diplomatie russe et américaine, de prendre des mesures de rétorsion contre les Etats-Unis après l'adoption d'une loi autorisant de nouvelles sanctions contre Moscou.

L'entrevue entre le secrétaire d'Etat américain John Kerry et son homologue russe Sergueï Lavrov aura lieu à Rome.

La "Loi de soutien à la liberté de l'Ukraine" adoptée jeudi par les deux chambres du Congrès américain témoigne des sentiments antirusses ainsi que des tentatives de nous imposer des décisions qui sont tout à fait inacceptables, a déclaré le vice-ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Riabkov à l'agence de presse Interfax.

Notant que la Russie "s'inquiétait évidemment des sentiments du Capitol Hill (Congrès américain)", M. Riabkov a expliqué que le ministre des Affaires étrangères Sergueï Lavrov devait évoquer "probablement" la question lors de la réunion avec son homologue américain John Kerry dimanche à Rome. Selon la loi, qui doit encore être promulguée



par le président américain Barack Obama, Washington pourrait fournir une aide létale et non létale à l'Ukraine et imposer des sanctions supplémentaires à la Russie.

La loi fournirait également à l'Ukraine une aide dans les secteurs de l'énergie, de la défense et de la société civile, et empêtrait la diffusion de programmes visant à contrer la propagande russe dans les pays de l'ancienne Union soviétique. M. Riabkov a qualifié la loi d'"inadmissible et scandaleuse", ajoutant que ceux qui en sont à l'origine "ne comprennent absolument rien à ce qui se passe dans le monde".

Les Etats-Unis, ainsi que leurs alliés, ont imposé plusieurs séries de sanctions contre Moscou suite à son rôle présumé de déstabilisation au cours de la crise ukrainienne, frappant directement l'économie russe dans la mesure où un rapport officiel récent indique que le pays va se trouver en récession en 2015.

L'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN au menu à Bruxelles aujourd'hui

Le premier ministre ukrainien Arseni Iatseniouk et le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, évoqueront aujourd'hui à Bruxelles la reprise de la ligne euro-atlantique de Kiev afin de rapprocher l'Ukraine et l'alliance, a annoncé samedi le diplomate ukrainien Egor Bojok. «Toutes ces questions seront abordées

lundi 15 décembre dans la capitale belge», a déclaré M. Bojok, chargé d'affaires à la délégation permanente de l'Ukraine auprès de l'OTAN.

Et de rappeler que déjà fin août, le gouvernement de l'Ukraine avait déposé à la Rada (conseil supérieur) la loi sur l'annulation du statut «hors blocs» du

pays et la reprise de la ligne d'adhésion à l'OTAN. Vendredi, le gouvernement ukrainien a fait savoir qu'une délégation ukrainienne conduite par M. Iatseniouk se rendrait en visite de travail à Bruxelles pour participer à la réunion d'inauguration du Conseil d'association Ukraine-UE.

Le Parlement arabe salue le vote des Parlements européens en faveur de la reconnaissance de l'Etat de Palestine

Le président du Parlement arabe Ahmed Ben Mohamed Al Djarwan a salué le vote des parlements de la Bulgarie et de la fédération de Wallonie-Bruxelles en faveur de la reconnaissance de l'Etat de Palestine.

Al Djarwan a souligné samedi, dans un communiqué, que la démarche des différents parlements européens, appelant les gouvernements européens à accélérer la reconnaissance de l'Etat

de Palestine sur la base des frontières de 1967, se veut «une victoire» de la diplomatie palestinienne et arabe.

Il a affirmé en outre que le Parlement arabe appuyait l'orientation du gouvernement palestinien pour siéger au conseil de sécurité, ajoutant que son institution en tant que représentant du peuple arabe, remercierait tous les pays, Parlements et peuples qui soutiennent la cause palestinienne

en appelant à la reconnaissance de l'Etat de Palestine, indépendante et souveraine.

Al Djarwan a, par ailleurs, souligné que ces positions honorables des peuples et parlements du monde permettront de multiplier les marques de soutien à la cause palestinienne et de cristalliser une volonté internationale en faveur de la consécration des droits du peuple palestinien.

SYRIE

16 éléments de Daech tués dans un assaut kurde dans l'est (OSDH)

Seize éléments de l'organisation autoproclamée Etat islamique (Daech/EI) ont été tués samedi dans un assaut des forces kurdes dans un secteur du nord-est de la Syrie, frontalier de la Turquie, a indiqué l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

L'attaque a visé des positions de Daech à la limite sud de la ville de Ras al-Aïn dans la province de Hassaka, a précisé l'OSDH.

Ras al-Aïn fut le théâtre de violents combats en 2013 entre Daech et les forces kurdes avant que celles-ci n'expulsent les éléments de cette organisation armée du poste-frontière et de la ville.

A Ain Al-Arabe (Kobané en kurde), située à une centaine de kilomètres à l'ouest, les combats se poursuivaient entre les Unités de protection du peuple kurde (YPG, principale milice kurde syrienne) et les éléments de l'EI qui tentent de s'emparer de cette ville kurde depuis environ trois mois, a ajouté l'ONG.

Daech, qui contrôle de vastes territoires en Syrie et en Irak voisin, tente de conquérir Kobané depuis le 16 septembre mais se heurte à la résistance des Kurdes soutenus par les frappes de la coalition internationale commencées en Syrie le 23 septembre.

APS

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BARAKI
COMMUNE DES EUCALYPTUS
NIF N° 41000200001608501032

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 68/2014

La commune des Eucalyptus lance un avis d'appel d'offres national Restreint relatif à l'opération :

TRAVAUX DE PARACHEVEMENT CENTRE CULTUREL DALIA (RESTE A REALISER «RAR»).

Les soumissionnaires disposant d'un certificat de qualification et de classification professionnelles «activité principale bâtiment (catégorie II ou plus (en cours de validité) peuvent retirer le cahier des charges de chaque opération auprès du Service Marchés sis au siège de la commune Route nationale N° 08 - les Eucalyptus, contre le paiement de 2 000 DA auprès du trésorier communal.

- La durée de préparation des offres est de 15 jours à compter de la date de la première publication dans le BOMOP ou la presse.

- Le jour limite et l'heure de dépôt des offres est le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 12 h.

- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois.

Les soumissions doivent être accompagnées par les documents ci-après :

A. L'offre technique qui content :

- La déclaration à souscrire dûment renseignée.
- Le cahier des charges paraphé par le soumissionnaire.
- Une copie légalisée du certificat qualifica-

tion et classification professionnelles **ACTIVITÉ PRINCIPALE BÂTIMENT CATÉGORIE II (EN COURS DE VALIDITÉ).**

- Une copie légalisée du registre de commerce.
- Le statut de l'entreprise.
- Le numéro d'identification fiscale NIF.
- Les documents cités à l'article 08 du cahier des charges.

B. L'offre financière qui content :

- La lettre soumission dûment renseignée ;
- Le bordereau des prix unitaires dûment signé et daté par le soumissionnaire ;
- Le détail estimatif et quantitatif dûment signé et daté par le soumissionnaire ;
- Les offres technique et financière doivent être remises dans deux enveloppes, séparées et portant pour la première la mention (offre technique) et pour la seconde (offre financière) et introduites dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme qui doit porter la mention :

A monsieur le président de la Commune des Eucalyptus

Soumission à ne pas ouvrir

Appel d'offres national restreint N° 68/2014
«intitulé du projet : TRAVAUX DE PARACHEVEMENT CENTRE CULTUREL DALIA (RESTE A REALISER «RAR»).

- L'ouverture des plis est prévue en séance publique et se tiendra le jour correspondant au dernier jour de la durée de la préparation des offres à 14h.

CET AVIS EST CONSIDÉRÉ COMME UNE INVITATION AUX SOUMISSIONNAIRES POUR ASSISTER À L'OUVERTURE DES PLIS.

DK NEWS

Anep : 161 910 du 15/12/2014

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL
DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES
DE LA WILAYA D'ILLIZI
NIF : 411014000033092

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application des articles 49 et 125 du décret présidentiel N° 236/10 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'**avis d'appel d'offres national N° 09/2014 du 18/05/2014** concernant le projet suivant :

PROJET : Projet : Réalisation de 26 bassins d'accumulation de 50 m³

Lot N°01 : Réalisation (04) bassin d'accumulation d'eau 50 m³ au périmètre de Aouzarzout commune de Djane.

Lot N°02 : Réalisation (05) bassin d'accumulation d'eau 50 m³ au périmètre de Ifri commune de Djane.

Lot N°03 : Réalisation (05) bassin d'accumulation d'eau 50 m³ au périmètre de Ifri commune de Djane.

Lot N°04 : Réalisation (04) bassin d'accumulation d'eau 50 m³ aux périmètres In Abaghbagh et Zelouaz commune de Djane.

Lot N°05 : Réalisation (05) bassin d'accumulation d'eau 50 m³ au périmètre de Tin Alkoum commune de Djane.

Lot N°06 : Réalisation (03) bassin d'accumulation d'eau 50 m³ au périmètre de Tin Taoussia commune de Djane.

La commission d'évaluation et de jugement des offres attribuée le lot N°04 du projet provisoirement à l'entreprise selon les critères d'évaluation des offres prévus au cahier des charges.

Lot	Entreprise	Note technique	Montant en TTC (DA)	Délai (jours)
01	Entreprise EGTPCH ILIES Ahmed cité Zelouaz – Djane	62	5 793 840,00	150

Observation :

Celui qui conteste ce choix peut introduire un recours dans les **dix (10) jours** à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et ou le BOMOP auprès du **CMP W. Illizi**.

Les soumissionnaires intéressés de connaître les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière sont invités de se rapprocher de la direction des services agricoles de la wilaya d'Ilizi au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de publication du présent avis.

DK NEWS

Anep : 161 915 du 15/12/2014

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'AIN DEFLA
DAÏRA D'EL ABADIA
COMMUNE D'AIN BOUYAHIA
N.I.F COMMUNAL : 098444339079604

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 03/2014

La commune d'Aïn Bouyahia lance un appel d'offres national restreint pour réaliser l'opération suivante :

***Alimentation fraction BOUASLI en eau potable**

Les entreprises publiques, privées qualifiées ayant certificat de qualification professionnelle dans le domaine de l'hydraulique (activité principale catégorie 3 et plus intéressées par le présent avis sont invitées à se rapprocher du service d'équipement et travaux neufs de la commune d'Aïn Bouyahia, pour retirer le cahier des charges contre le paiement au trésorier communal d'un montant de **deux mille dinars (2 000,00 DA)** au compte N° 700 représentant les frais de reproduction.

Les offres comprendront les pièces suivantes :

Offre technique :

- Déclaration à souscrire dûment remplie, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.
- Déclaration de probité dûment remplie, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.
- Pour les autres pièces sont détaillés à l'instruction au soumissionnaire sur le cahier des charges.

Offre financière :

- La lettre de soumission dûment remplie, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire
- Bordereau des prix unitaires dûment remplie, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire.
- Devise quantitatif et estimatif dûment rempli, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire.

Les offres technique et financière doivent être remises dans **deux (02)** enveloppes séparées et cachetées et introduites dans une enveloppe fermée et strictement anonyme et doit porter :

«Avis d'appel d'offres national restreint N°03/2014 (à ne pas ouvrir).

***Alimentation fraction BOUASLI en eau potable»**

Le délai de préparation des offres est fixé à **vingt et un (21) jours** à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres aux journaux nationaux ou BOMOP.

La date de dépôt des offres sera le dernier jour de préparation des offres à partir de (08h00) à (12h00).

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** plus la durée de préparation des offres.

Les soumissionnaires sont invités d'assister à la séance d'ouverture des offres.

DK NEWS

Anep : 161 961 du 15/12/2014

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL
INSTITUT TECHNIQUE DES GRANDES CULTURES
1, RUE PASTEUR - HASSAN BADI
BP 16, EL HARRACH - ALGER

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 03/ITGC/NTIC/2014

Numéro d'identification fiscale : 408044000130040

L'Institut technique des grandes cultures, lance un appel d'offres national restreint pour : Intégration des nouvelles technologies de l'informatique, de l'information et de la communication (NTIC) dans les programmes du renouveau de l'économie agricole et rurale au profit de l'institut technique des grandes cultures y compris les fermes de démonstration et de production de semences

Les soumissionnaires intéressés par le présent appel d'offres doivent retirer le cahier des charges au niveau du département de l'administration générale, siège de la direction générale, 1 rue Pasteur – Hassan Badi – El-Harrach - Alger, contre règlement de la somme de **deux mille Dinars (2000,00 DA)**, auprès du régisseur de recettes avec remise d'un reçu.

N.B : Le montant du retrait du cahier des charges n'est en aucun cas remboursable.

Conditions d'éligibilité :

Seuls les soumissionnaires spécialisés et qualifiés dans la vente des équipements informatiques et logiciels et jouissant de références professionnelles peuvent soumissionner comme stipulé dans l'article 03 du cahier des charges.

Présentation des offres :

Les offres accompagnées des pièces administratives et fiscales exigées par la réglementation en vigueur, conformément l'article 06 du cahier des charges, doivent être déposées l'adresse indiquée ci-dessus.

Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «Technique» ou «financière», selon le cas. Les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention :

«A ne pas ouvrir»
Appel d'offres national restreint
N° 03/ITGC/NTIC/2014

Intégration de nouvelles technologies de l'informatique, de l'information et de la communication (NTIC) dans les programmes du renouveau de l'économie agricole et rurale au profit de l'institut technique des grandes cultures y compris les Fermes de Démonstration et de Production de Semences.

Tout pli portant une quelconque mention ou indication à part celle Indiquée ci-dessus, sera rejeté.

La durée de préparation des offres est fixée à **vingt et un (21) jours** à compter de la première date de parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou la presse nationale (deux quotidiens nationaux au moins) conformément l'article 09 du cahier des charges.

Le dépôt des offres se fera le dernier jour de la durée de préparation des offres avant **midi (12h00 mn)**.

L'ouverture des offres technique et financière, est publique et se fera le même jour du dépôt à **13h30 mn**. Les soumissionnaires ou leurs représentants sont invités à y assister.

DK NEWS

Anep : 161 985 du 15/12/2014

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:00 Totally Spies
 06:25 Totally Spies
 06:45 TFOU
 08:25 Météo
 08:30 Téléshopping
 09:20 Météo
 09:25 Petits secrets entre voisins
 09:55 Petite secrets entre voisins
 10:25 Une histoire, une urgence
 10:55 Une histoire, une urgence
 11:20 Une histoire, une urgence
 11:55 Petits plats en équilibre
 12:00 Les douze coups de midi
 12:50 L'affiche du jour
 13:00 Journal
 13:40 Petits plats en équilibre
 13:45 Météo
 13:55 Joséphine, ange gardien
 15:15 Divertissement : Le Père Noël prend sa retraite
 17:00 Divertissement : Quatre mariages pour une lune de miel
 18:00 Divertissement : Bienvenue à l'hôtel
 19:00 Divertissement : Money Drop
 19:55 Culture Infos : Météo
 20:00 Culture Infos : Journal
 20:30 Autre : Tirage du Loto
 20:35 Culture Infos : Météo
 20:40 Série TV : Nos chers voisins
 20:45 Divertissement : C'est Canteloup
 20:55 Divertissement : Camping Paradis
 22:50 Série TV : New York Unité Spéciale
 23:35 Série TV : New York Unité Spéciale

2

06:00 Les Z'amours
 06:25 Point route
 06:30 Journal
 06:35 Télématin
 06:57 Météo 2
 07:00 Journal
 07:10 Télématin (suite)
 08:00 Journal
 08:10 Télématin (suite)
 09:05 Dans quelle éta-gère
 09:10 Des jours et des vies
 09:30 Amour, gloire et beauté
 09:55 C'est au programme
 10:55 Météo outremer
 11:00 Motus
 11:30 Les Z'amours
 12:00 Tout le monde veut prendre sa place
 12:55 Météo 2
 13:00 Journal
 13:50 Vestiaires
 13:52 Météo 2
 13:55 Consomag
 14:00 Toute une histoire
 15:10 Culture Infos : L'histoire continue
 15:40 Culture Infos : Comment ça va bien !
 16:55 Culture Infos : Dans la peau d'un chef
 17:55 Divertissement : Face à la bande
 18:45 Divertissement : N'oubliez pas les paroles
 19:15 Divertissement : N'oubliez pas les paroles
 19:50 Culture Infos : Météo 2
 20:00 Culture Infos : Journal
 20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
 20:41 Série TV : Vestiaires
 20:42 Culture Infos : Beau travail
 20:43 Divertissement : Alcaline l'instant
 20:44 Culture Infos : Météo 2
 20:45 Série TV : Castle
 21:30 Série TV : Castle
 22:15 Série TV : Castle
 23:00 Culture Infos : Mots croisés

3

06:00 EuroNews
 06:45 Ludo
 06:46 Ninjago
 07:12 Ninjago
 07:39 Garfield & Cie
 07:51 Peanuts
 07:55 Bunny Tonic Show
 07:57 Tom et Jerry Tales
 08:26 Krypto le superchien
 09:12 Scooby-Doo
 09:39 Tom et Jerry
 10:09 Tom et Jerry

10:45 Consomag
 10:50 Midi en France
 11:55 Météo
 12:00 12/13 : Journal régional
 12:25 12/13 : Journal national
 12:55 Météo à la carte
 13:50 Un cas pour deux
 14:55 Questions au gouvernement
 15:00 Sport : En course sur France 3
 16:10 Divertissement : Des chiffres et des lettres
 16:50 Divertissement : Harry
 17:25 Divertissement : Un livre, un jour
 17:30 Divertissement : Slam
 18:10 Divertissement : Questions pour un champion
 19:00 Culture Infos : 19/20 : Journal régional
 19:18 Culture Infos : 19/20 : Edition locale
 19:30 Culture Infos : 19/20 : Journal national
 19:58 Culture Infos : Météo
 20:00 Sport : Tout le sport
 20:10 Culture Infos : L'action d'après
 20:15 Culture Infos : Météo régionale
 20:20 Série TV : Plus belle la vie
 20:42 Culture Infos : Beau travail
 20:45 Divertissement : La guerre des ondes (Radio Londres 1943-1944)
 22:20 Culture Infos : Résistants / collabos, une lutte à mort
 23:35 Culture Infos : Météo
 23:40 Culture Infos : Soir 3

CANAL+

06:50 Zapping
 06:55 Le Before du grand journal
 07:20 La météo
 07:25 Le petit journal
 07:50 Les Guignols de l'info
 07:58 La météo
 08:00 Zapport
 08:10 Mon oncle Charlie
 08:30 Le club des cinq
 10:00 Gorg et Lala
 10:10 The Amazing Spider-Man
 12:20 La nouvelle édition
 12:45 La nouvelle édition, 2e partie
 14:05 The Immigrant
 15:45 Divertissement : Zapping de la semaine
 16:05 Cinéma : 42
 18:10 Série TV : Pendant ce temps...
 18:12 Série TV : Pendant ce temps...
 18:15 Divertissement : Le Before du grand journal
 18:45 Culture Infos : Le JT
 19:05 Divertissement : Le grand journal
 20:00 Divertissement : Le grand journal, la suite
 20:25 Divertissement : Le petit journal
 20:55 Série TV : Engrenages
 21:45 Série TV : Engrenages
 22:35 Culture Infos : Spécial investigation
 23:30 Divertissement : L'oeil de Links

M6

06:00 M6 Music
 06:40 Météo
 06:45 Le petit Nicolas
 07:00 Kid & toi
 07:10 La maison de Mickey
 07:30 Jake et les pirates du pays imaginaire
 07:55 Sammy & Co
 08:10 Sammy & Co
 08:30 Les p'tits diables
 08:45 Météo
 08:50 M6 boutique
 09:55 Météo
 10:00 Glee
 10:30 Desperate Housewives
 11:45 Desperate Housewives
 12:40 Météo
 12:45 Le 12.45
 13:05 Scènes de ménages
 13:40 Météo
 13:45 L'ange de Noël
 15:30 Divertissement : Un Noël tout en douceurs
 17:15 Divertissement : Les reines du shopping
 18:25 Culture Infos : Objectif Top chef
 19:40 Culture Infos : Météo
 19:45 Culture Infos : Le 19-45
 20:10 Série TV : Scènes de ménages
 20:50 Cinéma : Love Actually
 23:25 Divertissement : Recherche appartement ou maison

TÉLÉ

La sélection

20h55

Camping Paradis



Résumé

L'arrivée d'un copain de Tom et celle de la soeur d'Aurélie est loin d'être une semaine de détent pour nos héros de Camping Paradis.

Si vous avez manqué le début

Aurélie, en couple avec Tom, a organisé la semaine du bien-être au Camping Paradis. A cette occasion, Cécile, sa jeune soeur, débarque avec bébé et mari pour venir lui prêter main forte. C'est aussi le moment qu'à choisi Simon, coach en développement personnel et ami de Tom, pour tenter de reconquérir son ex, en vacances avec les enfants. Seul hic, celui-ci doit aussi gérer un client assez encombrant.

2

20h45

Castle

Résumé

Une jeune femme, retrouvée en tenue de soirée dans une zone industrielle, a été tuée d'un coup d'épée dans la poitrine. La victime, une Japonaise, n'était aux États-Unis que depuis quelques mois. Castle pense qu'elle a été assassinée par un lanceur de couleaux travaillant dans un cirque. Le petit ami de la jeune femme explique aux inspecteurs qu'elle était élevée dans une troupe de ballet, dont ses parents sont les directeurs. Mais il ne peut expliquer sa présence dans cette zone. L'enquête révèle, par ailleurs, que la jeune femme avait récemment repoussé les avances d'un danseur d'origine coréenne...

**3**

20h45

La guerre des ondes (Radio Londres 1943-1944)



Résumé

En octobre 1943, le célèbre humoriste Pierre Dac arrive en Grande-Bretagne, où il intègre l'équipe française de Radio-Londres sur la BBC.

Si vous avez manqué le début

Après une longue période de captivité et d'exil, le célèbre humoriste Pierre Dac débarque à Londres en octobre 1943 où il intègre la BBC. Maniant le trait d'esprit et l'humour avec une intelligence hors pair, ses passages à l'antenne sont d'une rare efficacité. Brocardant le gouvernement de Vichy, les collaborateurs et le régime nazi, il va aider, à sa manière, les Alliés...

CANAL+

20h55

Engrenages

Résumé

L'eau se resserre autour d'une bande de filles emmenée par Karen Hoarau. L'une de ses comparses, France, se fait arrêter par la Bac de Bobigny. Grâce à l'audace de Joséphine, Gilou échappe aux poursuites judiciaires et réintègre l'enquête. Par ailleurs, Edelman et Joséphine tentent de convaincre Tarek Ziani de se présenter devant les juges, bien qu'il risque une mise en détention. En contrepartie, le Lybien disposera de l'argent dont il a besoin pour signer son contrat avec l'État français...

**M6**

20h50

Love Actually

Résumé

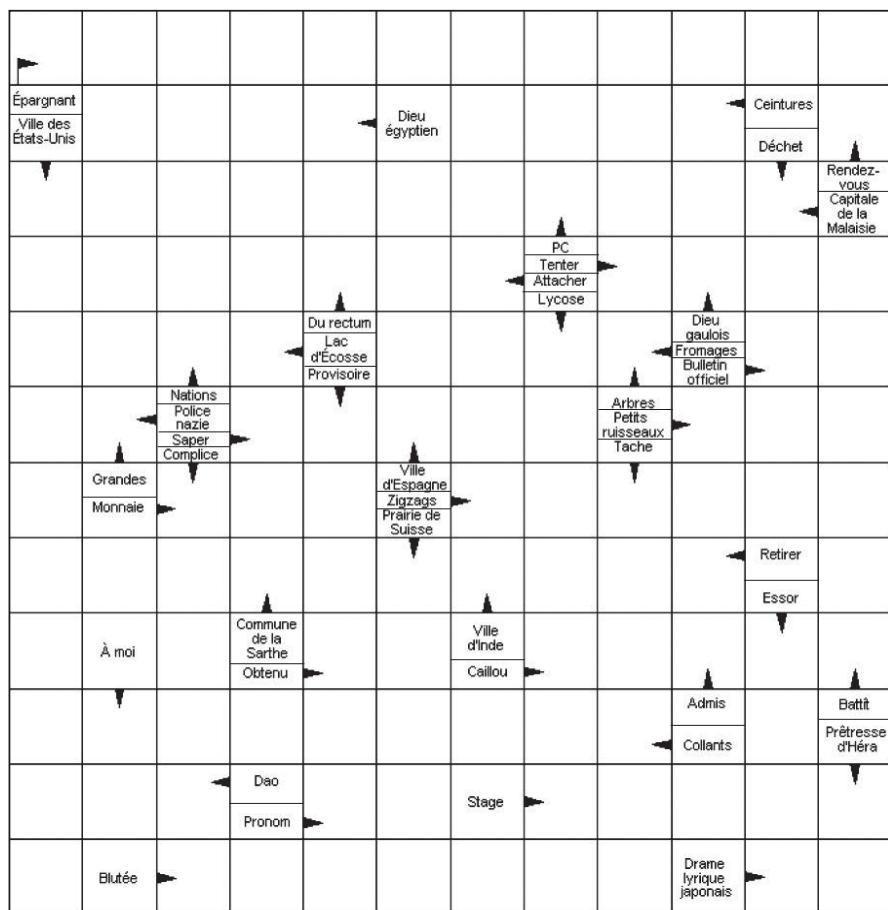
A Londres et dans le midi de la France. A quelques semaines de Noël, des hommes et des femmes, que le destin avait plus ou moins malmenés, (re)découvrent, chacun à leur manière, l'amour véritable.

Si vous avez manqué le début

A l'approche des fêtes de fin d'année, le nouveau Premier Ministre anglais prend possession de ses quartiers, passe ses troupes en revue et tombe sur Natalie, une brune qui a son franc-parler. Mark s'est mis en quatre pour faire du mariage de son meilleur ami un moment inoubliable. Le hic, c'est Juliet, la mariée, qu'il évite soigneusement...



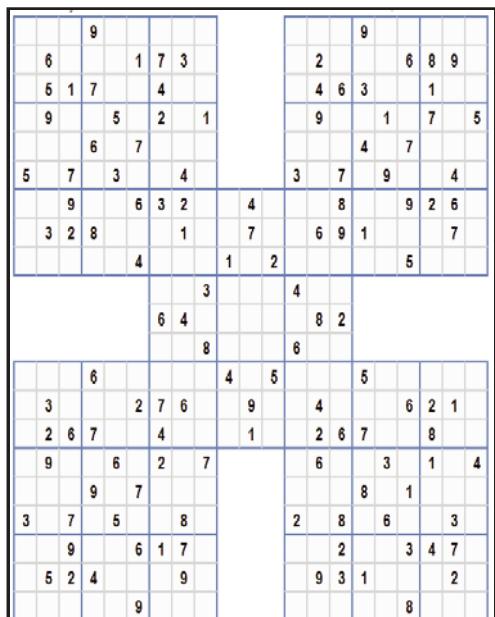
Mots fléchés n°804



Samouraï-Sudoku n°804

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



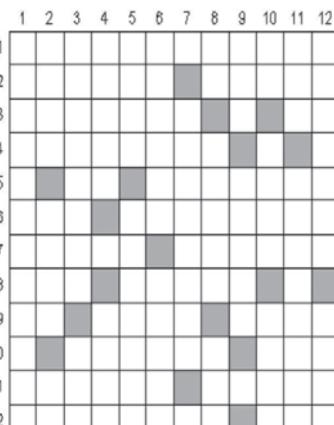
Mots croisés n°804

Horizontalement:

1. Etranglement du gland de la verge par le prépuce
2. Charrue - Airelle canneberge
3. Ville de la République tchèque - Infinitif
4. Éléments minces dont la tranche est utilisée pour le revêtement d'un âtre
5. Dysprosium - Filet de pêche
6. fait du tort à qqn - Chancceuse
7. Nom de deux pharaons de la XIXe dynastie - Chute de la paupière supérieure
8. Interjection - Bourgeon secondaire situé sur le côté du bulbe de certaines plantes
9. Négation - Civière - Panorama
10. Travailleur dur - Titre d'honneur chez les Britanniques
11. Engendre qqch - Appuyer
12. Se dit d'un mot qui n'est pas nécessaire au sens de la phrase - Vieux

Verticalement:

1. Ancien procédé de séparation de l'argent et du plomb par liquéfaction
2. Imitation des premiers sons émis par un bébé - Rivière du Zaïre - Ancien
3. Caractère de ce qui est rapide - Théâtre national du populaire
4. Cardinal français - Auteur-compositeur et chanteur belge
5. Intercède auprès de Dieu - Prêtre
6. Divinité lunaire, infernale et marine de la mythologie grecque - Casque
7. Poète tragique grec
8. Qui est à moi - Ville de Grèce - Rassemblement du peuple français
9. Enlève - Grand, gros
10. Qui est à lui - Oie mâle - Né
11. Dans le lieu où l'on se trouve - Actions inconsidérées
12. Débarrasses une culture de ses mauvaises herbes - Vitesse



7 erreurs



Proverbes

J'acceptais l'ennui alors qu'il me refusait, je le mets près de ma tête, je le retrouve près de mes pieds.

Proverbe algérien

Les dents ont beau rire, le cœur sait la pression qu'il porte.

Proverbe berbère

Le mérite appartient à Celui qui commence, même si le suivant fait mieux.

Proverbe arabe

Chassez le naturel, il revient au galop

Proverbe français

C'est arrivé un 15 Décembre

1999 : glissements de terrain et inondations autour de Caracas. Le bilan est évalué à 50 000 morts et autant de blessés.

1999 : référendum sur l'adoption d'une nouvelle constitution au Venezuela.

2000 : fermeture définitive de la centrale nucléaire de Tchernobyl.

2003 : premier cas de grippe aviaire en Corée du Sud.

2005 : première élection législative démocratique en Irak.

2005 : démission du Premier ministre palestinien Ahmed Qorei.

2010 : résolutions n° 1956, n° 1957 et n° 1958 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : la situation concernant l'Irak.

Célébrations :

- Pays-Bas, Antilles néerlandaises, Aruba : Koninkrijksdag (Fête du Royaume), commémore la signature de la Charte du Royaume des Pays-Bas en 1954.

- Aurigny : Homecoming Day, célébrant le premier retour des habitants de l'île en 1945 après l'évacuation massive de juin 1940.

- États-Unis : Bill of Rights Day, commémorant la ratification en 1791 des 10 premiers amendements de la Déclaration des Droits

- Espéranto : Jour de Zamenhof, célèbre la naissance du fondateur de la langue espéranto, ainsi que la littérature en espéranto.

CHAMPIONNAT NATIONAL PAR ÉQUIPES NRW Alger et CASA Mohammadia se distinguent au premier tournoi à Mostaganem

Les clubs du NRW Alger et du CASA Mohammadia se sont illustrés aux épreuves du premier tournoi du championnat national de badminton par équipes seniors (messieurs et dames), disputées vendredi et samedi à la salle omnisports de Mostaganem.

Les badistes de ces deux formations n'ont pas trouvé beaucoup de difficultés pour s'imposer dans ce tournoi, en simple hommes, simple dames, double garçons, double filles et double mixte.

Ce premier tournoi du championnat national par équipes, organisé par le Club olympique Mostaganem a regroupé 13 autres équipes seniors, à savoir l'AM Hussein Dey, CASA Mohammadia, le NRW Alger, le CR Tamaris Alger, du NDRB Alger, Madala Béjaïa, le MB Béjaïa, Cirta Constantine, CSA Ferdjouia de Mila, CB Ténès, NRBT Chlef, NRB Oued Sly et l'OJ Mostaganem.

Cette compétition s'est déroulée dans de bonnes conditions d'organisation, en présence d'un public nombreux et connaisseur et a été caractérisée par un niveau technique "moyen", selon le directeur de développement et de formation à la Fédération algérienne de badminton, Debache Mohamed Ali.

Ce championnat d'Algérie par équipes est composé de trois tournois à l'Ouest, l'Est et au Centre du pays. L'équipe classée première sera déclarée championne d'Algérie.

Le deuxième tournoi aura lieu au mois de février prochain à Jijel et le 3^e et dernier tournoi au mois d'avril à Tipasa.

M.TAHMI À ILLIZI

Les moyens seront mobilisés pour développer les courses de méharis au Sud

Le ministre des sports, Mohamed Tahmi, a annoncé, dimanche à In-Amenas (Illizi), la mobilisation de moyens pour encourager les courses de méharis dans le Sud.

“Les moyens nécessaires seront mobilisés pour encourager et développer les sports liés aux courses de méharis, afin de promouvoir cette activité très populaire dans les wilayas du Sud du pays”, a affirmé le ministre, lors d'une cérémonie de remise de prix aux vainqueurs d'une course du type organisée à In-Amenas.

S'exprimant ainsi au deuxième jour d'une visite de travail dans la wilaya d'Il- lizi, M.Tahmi a annoncé l'organisation future d'un championnat national de course de méharis dans la wilaya d'Il- lizi. Lors de cette visite dans la daïra d'In- Amenas (240 km au nord d'Il- lizi), le ministre a lancé un projet de salle omnisports de 500 places, réali-



sable en 18 mois pour un coût de 130 millions DA sur le programme de croissance à la croissance (2010-2014), selon sa fiche technique. M.Tahmi a également lancé un projet de complexe sportif de proximité d'un coût de 75 millions DA sur le même programme, comportant une salle de sports et un stade revêtu d'une pelouse synthétique. Le ministre a mis l'accent sur la nécessité de hâter le rythme de réalisation de ce projet, dans le respect de sa conception

prévue dans son étude technique, avant d'inspecter le chantier de réalisation, en 18 mois, d'une auberge de jeunes de 50 lits pour laquelle a été allouée une enveloppe de 80 millions DA. La visite d'une piscine semi olympique, confrontée actuellement à un problème de disponibilité de l'eau, a été l'autre étape de visite du ministre qui a annoncé, à cette occasion, le lancement, dans les prochains jours, d'un programme de formation des encadreurs

des piscines de la wilaya d'Il- lizi. M.Tahmi a ensuite inspecté le stade communal d'In-Amenas qui a bénéficié d'une opération de pose d'une pelouse de gazon artificiel pour un coût de 65 millions DA, avant d'annoncer l'inscription d'une opération pour sa dotation d'un système d'éclairage. Le ministre des sports a clôturé sa visite de travail par l'inspection, toujours à In-Amenas, pour laquelle a été consacré un financement de 70 millions DA.

COURSE AUTOMOBILE

40 pilotes disputent le Grand prix de Bouira

Plus de quarante pilotes venus de plusieurs wilayas du pays ont disputé samedi, le Grand prix de Bouira, lors d'une course automobile organisée par la Ligue de wilaya des sports mécaniques, a-t-on appris auprès des initiateurs de cet événement inédit.

Issus des wilayas de Bouira, d'Alger, de Béjaïa et de Blida notamment, les pilotes qui ont participé à cette course de vitesse ont entamé la compétition dans la matinée sur un circuit qui répond aux normes, et qui s'étend sur une distance de 1400 mètres, près du complexe sportif Rabah-Bitat de la ville de Bouira,

a précisé à l'APS le président de la Ligue des sports mécaniques de la wilaya de Bouira, Ali Laâmri.

Il s'agit d'un événement exceptionnel qu'organise notre ligue pour la première fois dans le cadre du premier Grand prix de Bouira de course de vitesse qui se déroule sur un circuit qui répond aux normes mondiales», a expliqué M. Laâmri.

Le même responsable a ajouté, en outre, que cette première édition du grand prix de Bouira est considérée comme une première expérience, malgré le manque flagrant de moyens que connaît la ligue lo-

ciale depuis plusieurs mois.

«On souhaite que cette course soit mieux organisée l'année prochaine et que l'Etat nous accorde une attention particulière en vue de réussir cette manifestation sportive», qui s'est déroulée en présence de l'association nationale de la prévention routière Al Salama Al-Mourouria et son président Ali Chekila, a-t-il dit.

La course s'est déroulée en présence d'un public nombreux venu admirer les spectacles de courses que leur offrent les pilotes participants. «Après cette course, la plupart de ces pilotes vont rejoindre Bordeaux



(France) en vue de participer au Grand prix de la Méditerranée qui aura lieu bientôt», a fait savoir Ali Laâmri. Quant aux résultats de cette course, le président de la ligue des sports mécaniques a fait savoir qu'ils seront rendus publics tard dans la soirée.

APS

S o l u t i o n

Sudoku N°803

6	2	5	4	7	8	3	1	9
1	7	3	5	9	2	8	4	6
8	9	4	6	3	1	2	5	7
5	4	8	7	1	9	6	3	2
7	3	1	2	8	6	5	9	4
2	6	9	3	5	4	7	8	1
9	5	2	1	6	3	4	7	8
4	1	7	8	2	5	9	6	3
3	8	6	9	4	7	1	2	5

6	8	5	1	3	7	9	2	4
1	2	9	8	6	4	7	5	3
3	7	4	5	9	2	1	6	8
9	5	2	7	8	6	4	3	1
4	1	8	3	2	5	6	7	9
7	6	3	9	4	1	5	8	2
7	6	3	9	4	1	5	8	2
2	9	6	4	5	8	3	7	1
3	8	2	6	4	9	1	7	5

3	8	2	6	4	9	1	7	5
7	4	1	5	2	8	3	6	9
6	5	9	3	7	1	4	8	2
3	2	7	6	5	8	9	4	1
7	6	3	8	4	5	2	1	9
4	5	1	2	9	7	6	3	8
8	9	3	6	2	1	7	4	5
6	7	5	4	3	9	1	2	8
2	1	8	9	7	6	4	5	3

9	6	4	1	8	3	6	7	2
3	6	7	5	4	2	9	8	1
1	4	2	9	3	8	5	6	7
7	3	6	2	1	5	8	4	9
5	8	9	3	6	4	2	1	7
4	2	1	8	5	7	3	6	9
8	9	3	6	2	1	7	4	5
6	7	5	4	3	9	1	2	8
2	1	8	9	7	6	4	5	3

Mots Croisés N°803

PUTREEACTION
REVERIE■ASIE
ALAVA■RARES■
TE■EIDERS■EU
I■ALLONGERAS
CRUEL■TES■UN
INGRES■N■O■E
E■M■RENTABLE
NIEE■PI■ISO■
NONCHALANCES
ENTRER■YEUSE
■EUPEN■ERSE

Mots Fléchés N°803

HORTICULTURE
■PERIR■AINES
GEAI■ONC■EN■
ARCEAU■ESTOC
LET■BLATTE■R
VRILLER■ELFE
A■OUIREZ■LEV
NONNE■TELE■A
IN■CROIRE■ER
SETH■LEOPOLD
EGRENER■R■BE
RAIRE■ELEVES

32^{ES} DE FINALE DE LA COUPE D'ALGERIE

Résultats complets des rencontres

Résultats complets des rencontres des 32^{es} de finale de la coupe d'Algérie seniors de football, disputées vendredi et samedi:

Vendredi:

CA Kouba - AB Merouana	2-1
NRB Achir - OM Arzev	1-0
MSP Batna - RC Arbaa	0-1
CRB Aïn Fekroun-OR Tizi Rached	1-0
Hamra Annaba-USM Chéraga	0-2
O. Médéa- CRB Emir Abdellkader	3-0

ES Guelma- CRB Ouled Moussa

1-1 (ESG aux tab 5-4)	
ESM Koléa- CRB Tircine	3-0
DRB Tadjenant- HB Chelghoum Laid	2-1
NT Souf- US Béni Douala	
0-0 (NTS aux tab 4-2)	

MO Béjaïa-JS Saoura

1-1 (MOB aux tab 4-3)	
USM Oran- ES Mostaganem	1-0
NA Hussein Dey-AS Marsa	2-1

Samedi:

US Boukhadra- US Oued Amizour	0-0
(USB aux tab 5-4)	
Athletic Hassi Messaoud- RC Reliziane	1-0
MCE Eulma - A Bou Saada	3-2 (a.p)
CRB Ouled Abdellkader - USM Alger	1-4

CRB Zoubiria- ASO Chlef	0-1
ASM Oran- NRB Tougourt	2-1
AS Khroub- MC Oran	1-2
NSB Bouda - MB Hassasna	0-2
US Chouia- MB Hassi Messaoud	2-1

(a.p)	
USM Harrach- IS Tighenif	8-2
NB El Kala- MC Saida	1-2
USM Bel-Abbès-ES Araba	3-1
JSM Béjaïa-CABB Arréridj	5-4 (a.p)

CA Batna-ES Souk Ahras	2-0
Béchar Djidj - ES Sétif	0-3
CS Constantine-MC Alger	2-1 (a.p)
JS Kabylie- CRB Dar El Beida	3-1

Aujourd'hui 15 décembre:

A Chlef : USM Blida-CR Belouizdad 16h00

Mardi 23 décembre:

A Constantine : MO Constantine-ES Sétif 16h00.

Programme des 16^{es} de finale

Programme des 16^{es} de finale de la coupe d'Algérie de football, édition (2014-2015), après le déroulement des 32^{es} de finale, vendredi et samedi:

ASM Oran - MO Sétif	
ES Guelma - US Chouia	
(MO Constantine ou ES Sétif) - O. Médéa	
USM Alger - USM Harrach	
DRB Tadjenant - (USM Blida ou CR Belouizdad)	
CA Batna - MO Béjaïa	
JSM Béjaïa - ASO Chlef	
NRB Achir - NT Souf	
CA Kouba - MB Hassasna	
MC El Eulma - JS Kabylie	
ESM Koléa - US Boukhadra	
MC Saida - CRB Aïn Fakroun	
Athletic Hassi Messaoud - RC Arbaa	
CS Constantine - USM Bel-Abbès	
MC Oran - USM Oran	
NA Hussein Dey - USM Chéraga	

Les rencontres de ce tour se joueront les 26 et 27 décembre 2014 sur le terrain du club cité en premier.

Le MC Alger au tapis, le CA Kouba, l'USM Chéraga et l'Athletic Hassi Messaoud passent



Le MC Alger, tenant du trophée, a été éliminé dès les 32es de finale de la Coupe d'Algérie de football après sa défaite face au CS Constantine 2-1 (a.p) dans le choc de ce tour, confirmant ainsi le moment difficile que traverse la lanterne rouge du championnat de Mobilis-Ligue 1 depuis l'entame de la saison, tandis que dans les autres rencontres, la logique a été respectée.

Le MC Alger qui n'a plus gagné depuis plusieurs journées en Mobilis-Ligue 1 ne défendra pas donc son trophée acquis le 1er mai dernier, suite à sa défaite face aux Sanafir à Constantine après 120 minutes de jeu.

Pourtant les hommes d'Artur Jorge ont bien entamé la rencontre en ouvrant le score dès la 9e minute suite à un coup franc d'Hachoud dévié dans son but par Aminou. Nullement affectés par cette ouverture du score, les Constantinois ont rapidement égalisé par Boulemdaïs sur penalty (23').

En dépit de quelques opportunités,

aucune des deux équipes n'est parvenue à inscrire ce fameux second but. Il fallait attendre la première prolongation pour voir Gharbi surprendre Chaouchi d'un tir dans le petit filet.

Les Mouloudéens ont tenté de revenir à la marque mais la précipitation et la malchance notamment en fin de partie avec deux occasions nettes de scorer dont une tête sur la transversale du gardien Cédric n'ont pas permis au MCA de revenir à la marque pour quitter ainsi la coupe par la petite porte.

La JS Kabylie, finaliste malheureux de l'édition précédente, s'est baladée contre le CRB Dar El Beida 3-1 grâce notamment à un doublé de Yedroudji. Le leader du championnat l'USM El Harrach a réalisé le plus grand score de ces 32es de finale en atomisant l'IS Tighenif (8-2) tout comme le co-leader l'USM Alger qui a dominé le CRB Ouled Abdellkader (4-1).

En revanche, le MCE Eulma est revenu de très loin pour valider son billet pour les sixièmes de finale face à l'A Boussouada. Menés 2-0, les coéquipiers de

Kadri ont égalisé dans le temps additionnel sur un penalty de Derradj (90e+1) avant de marquer le but de la qualification lors des prolongations.

Le match entre le MO Béjaïa et la JS Saoura, deux pensionnaires de la Ligue 1 Mobilis est revenu aux locaux aux tirs au but (4-3) après une égalité parfaite (1-1) durant 120 minutes.

L'autre équipe de Béjaïa, la JSM Béjaïa s'est fait une belle frayeur face au CA Bordj Bou-Arréridj. Après avoir mené au score (4-1), les locaux ont été rejoints à la marque en fin de partie (4-4). Mais le buteur Yahia Cherif, auteur d'un triplé, a offert la qualification à son équipe lors des prolongations (5-4).

Ce tour a été également marqué par les qualifications du CA Kouba, de l'USM Chéraga et de l'Athletic Hassi Messaoud, vainqueurs respectivement de l'AB Mouloudia (2-1), d'Hamra Annaba (2-0) et du RC Reliziane (1-0). Les deux derniers matchs de ce tour sont USM Blida-CR Belouizdad (aujourd'hui 15 décembre) et MO Constantine-ES Sétif (mardi 23 décembre).

DÉLOCALISATION DE USMB-CRB À CHLEF Quelque 200 supporters expriment leur mécontentement à Blida

Quelque 200 supporters de l'USM Blida sont sortis samedi dans la rue, pour protester contre la domiciliation à Chlef de la rencontre qui opposera leur équipe au CR Belouizdad, dans le cadre des 32^{es} fi-

nale de la Coupe d'Algérie de football, a-t-on constaté. Ces supporters, qui ont crié bruyamment leur refus de la délocalisation de la rencontre vers le stade Mohamed-Boumezrag de Chlef pour au-

jourd'hui, ont organisé une marche à partir du stade des frères Brakni, vers le siège de la wilaya, avant de repartir vers le stade Mustapha-Tchaker, où tout le monde s'est dispersé dans le calme.

LIGUE 1 MOBILIS (14^E JOURNÉE)

Le derby CSC-ESS le 20 décembre au stade Hamlaoui (18h00)

Le match CSC Constantine - ES Sétif, comptant pour la 14^e journée de Mobilis-Ligue 1 algérienne, a été programmé pour le samedi 20 décembre, à 18h00, au stade Hamlaoui de Constantine, a annoncé hier la Ligue de football professionnelle (LFP).

Une programmation qui intervient seulement 24h00 après

l'élimination de l'Aigle noir en coupe du Monde des clubs, actuellement en cours au Maroc, et qui permettra donc à l'ESS de «réintégrer» le championnat national de Mobilis-Ligue 1, juste après son match de classement pour la 5^e place, mercredi (17h00), au stade de Marrakech, face aux Australiens de Sydney

Wanderers.

La LFP avait temporairement avancé d'annoncer cette programmation, le temps de connaître le parcours des Sétifiens dans ce «Mundialito», en cours du 10 au 20 décembre dans le royaume. La LFP a rappelé, par ailleurs, le déroulement du match MC Oran-MC Alger à huis clos, le samedi 20 décembre, à 18h00, au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa.

Le stade Zabana, pour le compte de la même journée. En Ligue 2 Mobilis de football, la 14^e journée a été programmée le vendredi 19 décembre, et tous les matchs débuteront à 15h00, sauf le choc JSM Béjaïa - RC Reliziane, dont le coup d'envoi sera donné à 18h00, au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa.



CAN - 2015

Quels «23» joueurs algériens annoncera aujourd’hui le sélectionneur Christian Gourcuff ?

**Said Ben**

Les fans des Verts attendent avec impatience que le sélectionneur de l'Équipe nationale algérienne, le Français Christian Gourcuff, dévoile, aujourd’hui comme il l'avait promis, la liste des 23 joueurs devant participer à la phase finale de la CAN 2015 prévue en Guinée équatoriale du 17 janvier au 8 février.

Seulement, le sélectionneur des Verts avait déjà précisé lors de sa dernière conférence de presse au lendemain du tirage au sort de la CAN 2015 que concernant le groupe qu'il compte renier pour la phase finale de cette CAN, il n'y aurait pas beaucoup de joueurs locaux car il estime que « la différence des joueurs locaux par rapport aux joueurs professionnels, qui évoluent dans de grands clubs étrangers, est assez importante ».

Ce qui voudrait dire qu'en dehors des deux gardiens de but habituellement convoqués à savoir Zemmamouche et Doukha, il n'y

aurait aucun joueur de champ local dans cette liste des 23.

D'ailleurs, Gourcuff avait même annoncé qu'il va livrer une liste de plus de 23 joueurs pour parer à toute mauvaise surprise par la suite.

Ainsi, il a bien précisé qu'il n'y aura pas de surprise. Le noyau de l'équipe est connu et, sauf cas de force majeure, il ne risque pas d'être chamboulé », a-t-il affirmé.

Donc apparemment, il y a une vingtaine de joueurs qui sont déjà dans la tête du sélectionneur des Verts et il est tout à fait ais de les citer, puisqu'ils ont toujours eu les faveurs des choix du coach Gourcuff. Par contre, il restera donc trois joueurs maximum à dévoiler. Et là, Gourcuff a même émis l'idée de pouvoir convoquer un nouveau joueur : « Certaines places sont encore à prendre. Il suffit de les mériter ».

Et à nos confrères du journal sportif *Compétition*, le sélectionneur des Verts a livré la confidence suivante : « Les 23, je les ai à 2 éléments près, car les 21 je les ai depuis longtemps. Pour les 2 éléments, il faut encore chercher, et ce, selon des critères techniques,



la complémentarité et la capacité du joueur à intégrer un groupe ».

Et à Gourcuff de poursuivre qu' « un joueur qui n'a jamais joué en sélection n'est pas facile pour un joueur d'effectuer un stage de préparation pour une compétition majeure comme la CAN et, après, d'être écarté du groupe ».

Ainsi donc et théoriquement on pourrait bien retrouver les habitués tels : Rais Mbolhi ; Mohamed Lamine Zemmamouche ; Azzeddine Doukha ; Belkalem Es-saïd ; Bougerra Madjid ; Ghoulam Faouzi ; Hallâche Rafik ; Mandi Aissa ; Medjani Carl ; Mésbah Djamel Eddine ; Zeffane

Medhi ; Brahim Yacine ; Mahrez Riyad ; Feghouli Sofiane ; Taïder Sliti Saphir ; Nabil Bentaleb ; Lacen Medhi ; Slimani Islam et Soudani Hillal El-Arabi. D'autres aussi peuvent bien prétendre à une sélection tels : Abdelmoumène Djabou ; Bounedjah Beghdad ; Mehdi Mostéfa ; Walid Mesloub ; Ryad Boudebouz, et bien sur un nom « surprise » peut-être auquel avait bien fait allusion le sélectionneur Christian Gourcuff.

A noter que la sélection algérienne devrait entrer en stage du 2 au 14 janvier prochain au Centre technique de Sidi-Moussa. Et Gourcuff a également annoncé que « pour le stage, je préfère appeler 23 joueurs que prendre 25 et en éliminer deux après. Ce n'est pas facile pour un joueur d'effectuer un stage de préparation pour une compétition majeure comme la CAN et, après, d'être écarté du groupe ».

Et c'est ce qui explique pourquoi il va donc livrer une liste exhaustive avec les 23 joueurs suivis des réservistes.

Et durant le stage en lui-même Gourcuff est catégorique : « Pour le stage qui aura lieu à Sidi-Moussa,

je souhaite sincèrement prendre uniquement les 23 joueurs, pas les réservistes. Ce n'est qu'après la moindre défection qu'on fera appel à un réserviste ».

Le tirage au sort effectué le 3 décembre dernier, à Malabo, a reversé l'Algérie dans le groupe « C », aux côtés du Ghana, de l'Afrique du Sud et du Sénégal.

L'Algérie affrontera la Tunisie le 11 janvier, à 18h00, au stade de Radès (Tunis) en match de préparation avant la phase finale de la CAN-2015.

Les Verts reviendront à Alger juste après la fin de cette rencontre et bénéficieront d'une journée de repos, selon Gourcuff, avant d'entrer une nouvelle fois en regroupement, en attendant le départ en Guinée équatoriale, prévu le 13 janvier. Enfin à rappeler que les Verts joueront les deux premières rencontres contre respectivement, l'Afrique du Sud (19 janvier) et le Ghana (23 janvier) à Mongomo avant de se déplacer à Malabo pour affronter le Sénégal (27 janvier), dans le cadre de la troisième et dernière journée du premier tour.

S. B.

LISTE DES 23 ALGÉRIENS Boudebouz, Mandi et Feghouli se distinguent

L'international algérien du SC Bastia, Ryad Boudebouz, a grandement contribué à la victoire de son équipe, samedi soir face au Stade Rennais (2-0) pour le compte de la 18e journée de Ligue 1 française de football, étant l'auteur du premier but qui a libéré les Corses, à un moment crucial de la partie (45').

L'ancien Sochalien (24 ans) est confronté à une rude concurrence chez les Verts, en présence de joueurs talentueux à l'instar de Yacine Brahimi, Sofiane Feghouli et Abdelmoumène Djabou, mais il a « attiré l'attention sur lui au bon moment » grâce à ce but, car le sélectionneur national Christian Gourcuff, va dévoiler, dans 24 heures, la liste des 23 joueurs concernés par la CAN-2015.

C'est donc une bonne chose pour Boudebouz dans la perspective d'une éventuelle convocation en équipe nationale.

L'international algérien du Stade de Reims, Aissa Mandi, s'est lui aussi distingué au cours de cette 18e journée de Ligue 1 française, étant l'auteur d'un joli but égalisateur (2-2) face à l'Évian-TG, avant que Diego ne redonne l'avantage au Rémois (3-2) à dix minutes du coup de sifflet final.

Tout comme Boudebouz, Mandi (23 ans) est confronté à une rude concurrence chez les Verts, et il a choisi le bon moment pour montrer au sélectionneur algérien, Christian Gourcuff, qu'il est en forme et apte à apporter le plus qu'on attend de lui sous les couleurs de

l'équipe nationale.

Ce qui est également le cas du meneur de jeu Sofiane Feghouli, auteur d'un double sauté médiévois face au Rayo Vallecano (3-0) pour le compte de la 15e journée du championnat espagnol de première division.

Mis à part le milieu de terrain de Newcastle United, Mehdi Abeid, souffrant actuellement d'une blessure au gros orteil du pied droit, les internationaux algériens « potentiellement sélectionnables » pour la CAN-2015 sont tous sortis indemnes de leurs derniers matchs de championnat, avec leurs clubs respectifs.

Une disponibilité qui soulage le sélectionneur national Christian Gourcuff, à des raisons majeures quelques heures de l'annonce de la liste des 23 joueurs concernés par le déplacement en Guinée équatoriale, le Français ayant clairement exprimé son désir de continuer à travailler avec ses habituels titulaires, et son souhait de « ne pas chambouler le groupe » qui a réussi un bon parcours pendant la phase des éliminatoires.

Badou Zaki : « Je n'ai jamais dit que l'Algérie sera éliminée au premier tour »

Le sélectionneur du Maroc, Badou Zaki, s'est défendu d'avoir manqué de considération à la sélection algérienne avant sa participation en Coupe d'Afrique des nations (CAN-2015) en Guinée équatoriale.

Un journal marocain a rapporté vendredi des propos de l'ancien portier des « Lions de l'Atlas » dans lesquels il aurait prédit une élimination préma-

turée des Verts lors du rendez-vous continental du 17 janvier au 8 février prochain. « Je n'ai jamais fait une telle déclaration. J'ai beaucoup de respect et d'admiration pour la sélection algérienne qui m'empêchent de dire cela. Mes propos ont été tout simplement déformés », a-t-il dit à l'APS à Rabat en marge de la Coupe du monde des clubs où il exerce en tant que consultant technique de la Fifa. « Avec un groupe aussi relevé composé de quatre grosses cylindrées (Algé-

rie, Ghana, Afrique du Sud et Sénégal, ndlr), la CAN perdra forcément deux très bonnes sélections pour la suite du parcours. Et c'est ce qui j'ai déclaré exactement », a-t-il encore précisé.

Le driver marocain, dont la sélection est disqualifiée de la prochaine édition du rendez-vous continental après la délocalisation de la CAN du Maroc vers la Guinée Équatoriale, n'a pas tardé d'éloges sur la formation algérienne, « une équipe que j'admire beaucoup », poursuit-il,

notamment après son parcours en Coupe du monde au Brésil où elle a honoré le football arabe et africain ».

Lors du Mondial brésilien, les Verts s'étaient qualifiés pour la première fois de l'histoire aux huitièmes de finale, avant qu'ils ne soient éliminés par l'Allemagne, future championne du monde (2-1, a.p.). Zaki a prédi au passage que les deux sélections qui vont se qualifier aux quarts de finale auront de grandes chances d'animer la finale.

ES SÉTİF L'entraîneur Madoui défend ses choix

L'entraîneur de l'ES Sétif, Kheireddine Madoui, a défendu ses choix concernant l'équipe type alors de la défaite face aux Néo-Zélandais d'Auckland City (1-0), samedi à Rabat en quart de finale de la Coupe du monde des clubs.

Au coach sétifien, l'on reproche notamment le fait de n'avoir pas aligné d'entrée son meneur de jeu, Akram Djahni, ainsi que l'attaquant Sofiane Younes, qui étaient d'ailleurs pour beau-

coup dans le sacre africain de l'Entente.

« J'ai fait jouer les éléments les plus en forme du moment. Pour Djahni, il est en baisse de forme depuis quelques temps. Je l'ai remarqué même aux entraînements effectués ici au Maroc. Younes quant à lui, a été incorporé en deuxième mi-temps. C'est un choix étudié, car je comptais sur lui pour donner de la dynamique au secteur offensif grâce à sa fraîcheur physique. Il a essayé de faire bouger les choses devant, mais en vain », a réagi Madoui en conférence de presse à l'issue du match.

Lors de ce rendez-vous, le jeune driver sétifien a également laissé sur le banc l'avant-centre Abdelmalek Ziaya, qui revient d'une blessure, et dont l'entrée en

seconde période n'a pas porté ses fruits. « C'est toute l'équipe qui n'a pas marché. Cela n'a rien à voir avec l'effectif aligné, car depuis quelques temps j'ai opté pour le turn over, vu qu'on vient de sortir d'un marathon de matchs, toutes compétitions confondues », a encore dit Madoui, qui a tenté de poser, en mettant en exergue l'importance de la participation dans cette Coupe du monde, un événement qui va lui permettre ainsi qu'à ses joueurs d'enregistrer un capital d'expérience non négligeable.

L'ESS jouera un deuxième match dans cette compétition face aux Australiens de Western Sydney mercredi prochain (17h00, heure algérienne) dans le grand stade de Marrakech.

APS



DZEKO TOUCHÉ À UN MOLLET

Déjà privé de Sergio Agüero pour deux mois, Manchester City va aussi devoir faire sans Edin Dzeko. L'attaquant bosnien s'est blessé à un mollet lors de l'échauffement avant le match contre Leicester et il sera indisponible plusieurs semaines selon Manuel Pellegrini, Jovetic étant également blessé, c'est le jeune Espagnol Pozo (18 ans) qui a été titularisé pour la première fois de sa carrière. Par ailleurs, Vincent Kompany (cuisse) ne rejouera plus en 2014.



CASILLAS «UN MATCH DIFFICILE»

Malgré une victoire finalement large (4-1), le Real a longtemps été mis en difficulté face à Almeria vendredi soir, en ouverture de la 15ème journée de Liga. Auteur d'un arrêt décisif sur un penalty averse qui aurait pu ramener le score à 2 partout, le portier madrilène Iker Casillas a convenu que son équipe n'avait pas été souveraine, lors de cette rencontre : «Alors qu'on menait 2 à 1, le match aurait pu être différent en ayant encaissé un penalty. Mais à partir de là, nous avons réagi. Je ne sais pas si c'est le match au cours duquel nous avons été le moins à l'aise, c'est possible. Mais ce soir, à la mi-temps, nous avons évoqué le fait que nous étions pas à notre meilleur niveau. Nous avons eu de la chance. Il faut sortir forts des matchs comme celui-ci.»

HAZARD Le Jackpot en vue

Eden Hazard et Chelsea, c'est une affaire qui roule. A tel point que l'international belge devrait bientôt prolonger son contrat, comme José Mourinho l'avait annoncé il y a quelques semaines.

Interrogé à ce sujet en conférence de presse vendredi, le technicien portugais s'est montré rassurant et très optimiste. «Cela sera bientôt réglé, il n'y a pas de problème, a-t-il expliqué. Je ne suis pas inquiet parce qu'on y est presque. Lui non plus ne craint pas ce 'presque'. Le club sait que ce 'presque' deviendra un 'signé'. Hazard est actuellement lié aux Blues jusqu'en 2017, avec un salaire de 250 000

euros par semaine. Un nouveau contrat repousserait pour un temps le PSG ou le Real Madrid, courtisans de longue date de l'ancien Lillois.

UN RECORD DE PLUS POUR MOURINHO

Chelsea s'est imposé 2 à 0 cet après-midi contre Hull City, pour le compte de la 15^e journée de Premier League, grâce à des buts de Eden Hazard et Diego Costa.

Une victoire historique pour José Mourinho. Grâce à ce succès, le technicien portugais est devenu l'entraîneur à avoir atteint le plus rapidement les 400 points inscrits en championnat d'Angleterre. Une performance réussie en 174 rencontres avec les Blues. Un pourcentage de victoire de 70% !

À titre de comparaison, Sir Alex Ferguson, l'ancien manager de Manchester United, et Arsène Wenger, manager d'Arsenal, ont dû attendre respectivement 191 et 208 matches. Benitez a eu besoin de 209 matches, Gerard Houllier et Kenny Dalglish (235).



RUMMENIGGE CONFIANT POUR ÖDEGAARD

Martin Ödegaard poursuivra-t-il sa carrière au Bayern Munich ? L'hypothèse a pris de l'épaisseur après l'essai de deux jours effectué en secret par le Norvégien, plus jeune joueur de l'histoire à avoir disputé un match de qualification à l'Euro 2016 (à seulement 15 ans et 300 jours face à la Bulgarie le 13 octobre dernier). Interrogé à ce sujet en conférence de presse, Pep Guardiola a renvoyé la balle à Matthias Sammer, le directeur sportif du club. Dans le quotidien Bild, le patron du club bavarois, Karl-Heinz Rummenigge, s'est montré plus prolixe : «C'est un talent exceptionnel et un bon garçon, très en avance pour son âge. On est très actifs sur son cas et je pense que l'on a une bonne chance (de le recruter)», a-t-il affirmé. Ödegaard évolue actuellement au Strømsgodset IF, en D1 norvégienne.

JANUZAJ sur le départ

Le milieu offensif de Manchester United, Adnan Januzaj, pourrait être prêté cet hiver.

Adnan Januzaj devrait quitter Manchester United. Le jeune milieu offensif des Red Devils n'entre pas dans les plans de Louis van Gaal, qui souhaite le prêter lors du prochain mercato estival. La Real Sociedad, mais aussi l'Inter Milan et Naples ont manifesté leur intérêt pour le jeune milieu, selon le *Daily Express*.



الصالون الدولي الثاني لتقنيات الانتاج الحيواني



Du 14 au 16 Décembre 2014
Salle Omnisports Sidi Bel Abbès - Algérie

BÉJAÏA : UN PATHÉTIQUE TOURNOI-HOMMAGE À LA MÉMOIRE DE FEUE CHRISTIANE ZERARI EN PERSPECTIVE

La « Princesse » du volley-ball à Béjaïa...

• L'humilité non feinte et cultivée plonge souvent dans l'ombre et l'anonymat des êtres extraordinaires... (Mustapha Bensadi)

La grande famille des volleyeurs de la capitale des Hammadites, vétérans-dont l'association des anciens volleyeurs de Béjaïa (AAVB), l'APDSF (Association pour la promotion et le développement du sport féminin) et actifs, à laquelle se joindront sans aucun doute d'autres associations, personnalités du monde artistique et culturel, s'apprête à rendre un vibrant et émouvant hommage, vendredi 19 décembre 2014, à la mémoire d'une dame particulièrement chérie des Bougiotes notamment ces centaines de lycéens et lycéennes aujourd'hui soit versés dans la vie active , après avoir achevé leurs études supérieures, soit encore étudiants dans le supérieur, mais également de nombreux amis des Zerari, incontestablement une famille béjaouie modèle, un repère, un exemple de simplicité et de bien d'autres valeurs sociales.

« Pour la circonstance (l'hommage à titre posthume), les organisateurs ont dû faire du porte-à-porte afin de pouvoir contacter et réunir les vétérans du volley-ball de Béjaïa. Elles composeront quatre équipes et s'affronteront à la salle Amirouche...Pour des retrouvailles et la nostalgie... », confie à DKNews M. Farès Addoui, l'un des organisateurs. La regrettée Christiane, le tout premier enfant de cette famille béjaouie, en était la digne ambassadrice au sein de la communauté « bougiote ». La défunte naquit le 21 août 1950 dans ce beau et paisible quartier Les Oliviers, à la végétation luxuriante, dans une demeure où la flore est reine, les arbres fruitiers aussi...

Une atmosphère et un environnement naturel qui, en somme, ne peuvent que fortement prédisposer à la sérénité et à la largeur d'esprit. Ou développer davantage des qualités innées, déjà...

La toute première Algérienne à avoir rejoint le prestigieux club de volley-ball La Bravoure après le recouvrement de l'indépendance...Une icône, plus tard...

Dans ce club du début du XIX^e siècle dont la vocation-maitresse était le volley-ball n'évoluaient, auparavant,



que trois femmes, toutes trois Françaises : M^{me} Jeanne Giacomin, épouse du manager de l'équipe (M. Laurent-G.), sa fille Evelyne et M^{me} Nicole Dehoudi.

Et la défunte pionnière aura ainsi « sauté les verrous » puisque la rejoignirent, quelque temps après, M^{es} Z. Benmouhoub, Tsoutsou Ladjouze, Hayette Oudali, Malika Talbi, Chafika Bouchekoura et bien d'autres... Vite remarquée par les entraîneurs nationaux de l'époque, elle ne tarda pas à se voir sollicitée par ces derniers pour faire partie de l'équipe nationale de volley-ball.

À lycée Ibn Sina de Béjaïa, Christiane était déjà une fervente de la pratique du volley-ball. Elle y obtint son baccalauréat série lettres en 1970 et ce fut alors « la sacro-sainte allegiance à une vocation » : le volley-ball ! Et ce en s'inscrivant, pour ses études supérieures, au fameux

CNEPS (Centre national d'éducation physique et sportive) de Ben Aknoun. Elle en sortit diplômée avec la spécialité volley-ball. Christiane venait, ainsi, d'assouvir une intense vocation, et elle fut par là-même la première Béjaouie titulaire d'un diplôme décerné par le non moins prestigieux CNEPS. Elle entama alors sa carrière de professeur d'éducation physique et sportive aux lycées Ibn Sina et El Hammadia, contribuant grandement à l'essor fulgurant du volley-ball au double niveau local et national, et même arabe et africain, en ce sens qu'elle a incontestablement contribué à la formation d'une élite nationale dans la discipline. (1974/2005). 2005, l'année fatale où survint son étrange maladie, « rare et incurable » (orpheline, dit-on ?!).

Stoïque et digne...jusqu'à la mort, notre chère et regrettée Christiane !

Neuf années durant, elle ne cessa, nonobstant la souffrance physique et morale, de se consacrer à l'éducation de ses trois enfants. C'était, pour elle, un sacerdoce. Jamais, au grand jamais, elle ne laissait « transparaître » son calvaire, surtout pas question de susciter de la compassion et encore moins de la pitié. Pas question, non plus, de communiquer ses douleurs, afin de ne causer aucune peine à quiconque, ni à son entourage immédiat, ni à ses amis... Le trois septembre 2014, dans la matinée, Le Tout-Puissant la rappela à Lui. Un jour maussade, rempli de nuages de tristesse et de consternation à Béjaïa. « Elle est belle et bien partie, la Grande et simple, humble et sympathique Christiane ! ». Toute sa vie pour l'enseignement au lycée, compétence et abnégation, l'éducation de ses enfants et pour le ...volley, avec ce souci de purisme et de perfectionnisme. Repose en paix, très chère Christiane Zerari, épouse Hadj Smaïl Kaidi.

A Allah nous appartenons, à Lui nous retournons, un jour ou l'autre...

A. B.

PUBLICITÉ

Pack navigui



www.mobilis.dz

DK NEWS

mobilis

Anep : 162 366 du 15/12/2014